

fication naturelle, former une section à part. Toutefois dans la méthode de M. Leach, que nous suivons dans cet ouvrage, il est évident qu'il appartient, 1° à l'ordre des macroures; 2° à la seconde section, qui renferme les macroures pourvus d'une nageoire caudale flabelliforme; 3° à la sous-section *B*, dont les pédoncules des antennes intérieures sont médiocrement allongés; 4° à la cinquième division (la septième pour nous) dont les lames natatoires de l'extrémité de la queue sont formées d'une seule pièce, dont le second article de l'abdomen n'est point dilaté et arrondi en avant et en arrière de chaque côté, enfin dont les pieds sont au nombre total de dix.

C'est donc à côté des callianasses, des thalassines, des gébies et des axes que l'éryon se trouve rapporté. Néanmoins il n'en a nullement le port. Sa carapace courte déprimée et son abdomen peu allongé le rapprochent des scyllares; mais ses antennes intérieures à pédoncule court, ses antennes extérieures sétacées, et ses grands pieds antérieurs didactyles, l'en éloignent totalement. On ne sauroit aussi le confondre avec les langoustes, dont les antennes extérieures et les pédoncules des internes sont si longs, et dont les pieds sont tous monodactyles. Enfin on ne pourroit le réunir aux écrevisses, dont le têt a une forme différente, et dont les lames natatoires externes de la queue sont composées de deux pièces. Je dois dire cependant que le dernier genre est celui dont l'éryon se rapproche le plus par l'ensemble de ses caractères.

Je regrette de n'avoir pu m'assurer si les quatre antennes sont insérées sur une même ligne horizontale, ou si elles ne le sont pas. L'observation de ce fait auroit pu me servir dans la comparaison que j'ai dû faire de ce crustacé avec les autres des genres connus.

On n'a trouvé encore l'animal qui fait le type de ce genre, qu'à l'état fossile, dans la pierre calcaire lithographique de Pappenheim et d'Aichtedt, dans le margraviat d'Anspach. Je l'ai nommé

**ERYON DE CUVIER**, *Eryon Cuvieri*, et je l'ai décrit dans l'Hist. nat. des Crust. foss., pag. 128, pl. 10, fig. 4. Avant moi, plusieurs oryctographes en avoient fait mention, et entre autres : Bajer, Oryct. Noric., Suppl., pag. 13, tab. 8, fig. 1-2; Richter, Mus. Richt., tab. 13 M, n.° 32; Knorr et Walch., Rec. des Mon. des Catastr. du Globe, tom. 1, pl. 141, 141 A, 141 B. Ce fossile, long de quatre à cinq pouces, a la carapace finement granulée en dessus, marquée de deux échancrures profondes et étroites sur ses deux bords latéro-antérieurs, et finement crénelée sur ses bords latéro-postérieurs.

VIII.° DIVISION. *Lames natatoires extérieures de l'extrémité de l'abdomen divisées en deux parties, l'une baséale et l'autre terminale; antennes insérées sur une même ligne, les intermédiaires divisées en deux filets, les extérieures simples, grandes, ayant le premier article de leur pédoncule muni d'une écaille spinifère; pieds de la première paire étant beaucoup plus gros que les autres, inégaux, didactyles.* (Section des HOMARDIENS. Latr.) (1)

Genre LXXXIII. ECREVISSE (*Astacus*, Gronov., Fabr., Latr., Bosc, Leach, Risso, Lamck.; *Cancer*, Linn., Herbst).

Antennes extérieures aussi longues que le corps, sétacées, multiarticulées, supportées par un pédoncule formé de trois gros articles dont le premier est pourvu vers son extrémité, et en dehors d'une petite écaille, découpée, garnie de pointes et de poils sur ses bords; les intérieures bifides, multiarticulées, sétacées et portées sur un pédoncule triarticulé simple. Pieds-mâchoires extérieurs longs avec leurs deux premiers articles garnis de cils roides et de petites épines sur leur côté interne. Mâchoires de la seconde paire découpées en six lanières; man-

(1) Cette division est la sixième de M. Leach.

dibules très-fortes et dentelées sur leur bord interne. Pattes antérieures ou serres, inégales, très-longues et fort grosses, ayant la main et le carpe plus ou moins tuberculeux et épineux; pieds de la seconde et de la troisième paire allongés, minces, terminés par de petites pinces dont le doigt externe est mobile; ceux de la quatrième et de la cinquième paire finissant par un article ou ongle simple, pointu et crochu. Carapace allongée, demi-cylindrique, terminée en avant par un rostre plus ou moins prolongé, épineux et non comprimé; tronquée en arrière et marquée dans son milieu d'un grand sillon transversal derrière la région stomacale. Abdomen grand, légèrement atténué postérieurement, formé de six articles, recourbé en dessous et terminé par cinq vastes lames natatoires ciliées sur leurs bords, dont les deux latérales sont formées chacune de deux pièces transversales, distinctes et mobiles l'une sur l'autre en dessous. Yeux demi-sphériques, médiocrement gros et d'un diamètre qui ne dépasse pas celui de leur pédoncule.

Le genre *Astacus*, formé par Gronovius, aux dépens du genre *Cancer* de Linnæus et des anciens auteurs, comprenoit d'abord tous les crustacés décapodes brachyures, moins le genre *Hippa*. Fabricius le décomposa ensuite pour en former les genres *Pagurus*, *Galathea* et *Scyllarus*, en laissant le nom d'*Astacus* à un certain nombre de crustacés dont plus tard, profitant des travaux de Daldorff, il retira les genres *Palinurus*, *Palæmon*, *Alpheus*, *Penæus* et *Crangon*. Ses *Astaci* se trouvent ainsi réduits à une petite quantité d'espèces dont les deux plus remarquables sont l'écrevisse (*Astacus* des anciens) et le homard. M. Leach, en adoptant le genre *Astacus* de Fabricius, a cru devoir néanmoins en retirer le crustacé avec lequel il a composé son genre *Nephrops* dont nous donnerons la description ci-après.

Dans l'état actuel de la science, le genre Ecrevisse se trouve renfermer des espèces d'eau douce et des espèces marines dont le nombre total ne s'élève pas à plus de six. Les premières

ont le sixième article de l'abdomen formé de deux pièces soudées, et les dernières ont ce même article entier.

**ECREVISSE HOMARD :** *Astacus marinus*, Fabr., Latr., Risso, Lamck., Bosc; *Cancer gammarus*, Linn., Syst. Nat.; *Astacus marinus*, Penn., Brit. Zool., tom. 4, tab. 10, fig. 21. Carapace unie, terminée antérieurement par un rostre tridenté de chaque côté, avec une double dent à sa base supérieure; pinces très-grosses, inégales, l'une ovale avec des dents fortes et mousses, l'autre plus petite, oblongue, avec de petites dents nombreuses; bords des segmens de l'abdomen obtus; couleur brune verdâtre, avec les filets des antennes rougeâtres.

Ce crustacé, qui a jusqu'à un pied et demi de longueur, se trouve sur les côtes de l'Océan, de la Manche et de la Méditerranée. Il se tient dans les lieux remplis de rochers à une profondeur peu considérable, dans le temps de la ponte, qui a lieu vers le milieu de l'été. Sa chair est très-estimée.

**ECREVISSE DE RIVIÈRE :** *Astacus fluviatilis*, Fabr., Latr., Lamck., Risso, Bosc, Leach, etc.; *Cancer astacus*, Linn.; *Astacus astacus*, Penn.; *Ecrevisse*, Geoffr. Carapace unie, terminée par un rostre unidenté latéralement, et pourvu d'une seconde dent à sa base, aussi de chaque côté; pinces inégales, chagrinées, n'ayant au côté interne que des dentelures assez fines; bords latéraux des segmens de l'abdomen terminés en pointe; couleur d'un brun plus ou moins obscur.

L'écrevisse proprement dite se trouve dans les eaux douces de l'Europe et du nord de l'Asie. Elle se tient ordinairement sous les pierres, dans les cavités des berges, et ne paroît en sortir que pour rechercher sa proie. Très-vorace de son naturel, elle vit de mollusques, de petits poissons, de larves d'insectes, et de chairs corrompues qui flottent dans les eaux. Son existence peut se prolonger vingt ans et au-delà, et sa taille s'augmente proportionnellement à son âge. Chaque année, à la fin du printemps, elle dépouille les pièces de son têt, et quelques jours après se trouve recouverte d'une en-

veloppe crustacée aussi solide que la première, et plus grande que celle-ci, quelquefois d'un cinquième.

L'accouplement des écrevisses se fait ventre à ventre, et deux mois après, la femelle pond ses œufs qui se rassemblent sous son abdomen et se collent par le moyen de la matière visqueuse dont ils sont enduits sur les filets ou fausses pattes qui garnissent cette partie. Ces œufs qui grossissent avant d'éclore, sont très-nombreux et de couleur rouge brun; il en sort de petites écrevisses extrêmement molles et tout-à-fait semblables à leur mère, sous la queue de laquelle elles se réfugient pendant plusieurs jours.

C'est particulièrement sur les écrevisses qu'on a observé le fait de la reproduction des pattes, des antennes, et des pieds-mâchoires, lorsque ces parties ont été arrachées ou brisées accidentellement, et que l'on a suivi le mode de remplacement annuel des diverses pièces du têt.

La chair des écrevisses est recherchée, et on lui attribue beaucoup de propriétés médicales que sans doute elle n'a pas. On remarque que celles qui habitent dans les eaux pures et courantes sont généralement d'un meilleur goût que celles qui vivent dans les étangs et dans les amas d'eaux presque stagnantes. On les prend en les attirant dans des filets ou dans des fagots d'épines au milieu desquels on place de la chair putréfiée, ou bien on les recherche à la main dans les trous où elles se tiennent pendant le jour. Enfin on les pêche au flambeau.

Les masses solides, calcaires, rondes, aplaties, qu'on trouve dans leur estomac un peu avant la mue, et qui sont connues sous le nom de *pierres d'écrevisses*, étoient employées autrefois en médecine comme absorbant. Elles ne sont maintenant d'aucun usage, et elles ont été remplacées dans les pharmacies par la craie ou carbonate calcaire fin et friable, et encore mieux par le carbonate de maguésie.

ECREVISSE DE BARTON; *Astacus Bartonii*, Fabr., Latr., Bosc, Crust, tom. 2, pl. 11, fig. 1. Carapace unie, terminée en avant

par un rostre court, aigu; carpes dentés; mains ovales, lisses, ponctuées. Des rivières de l'Amérique septentrionale, et notamment de la Caroline du Sud où M. Bosc l'a trouvée.

Genre LXXXIV. *НѢРНОРС* (*Nephrops*, Leach; *Astacous*, Penn., Fabr., Latr.; *Cancer*, Linn.).

Caractères généraux des écrevisses, à quelques différences près. Filet supérieur des antennes intermédiaires plus gros que l'inférieur. Premier article du pédoncule des antennes extérieures pourvu d'une écaille qui s'étend jusqu'à l'extrémité de ce pédoncule. Second article des pieds-mâchoires extérieurs denté en dessus et crénelé en dessous. Pieds de la première paire très-grands, inégaux, à mains allongées, prismatiques, et dont les angles sont épineux. Côtés des segmens de l'abdomen anguleux. Yeux très-gros, réniformes, portés sur de courts pédoncules beaucoup moins épais qu'eux.

Ce genre se distingue particulièrement de celui des écrevisses par l'allongement des serres et par la forme et le volume des yeux.

*НѢРНОРС* DE NORWÈGE: *Nephrops norvegicus*, Leach, Malac. Brit., tab. 36; *Cancer norvegicus*, Linn.; *Astacus norvegicus*, Penn.; *Homard lettré*, Ascan., Ic. Rer. Natur., tab. 39; Herbst, tab. 26, fig. 3. Rostre très-aigu, tridenté latéralement, avec trois épines à sa base, aussi de chaque côté; milieu de la carapace presque caréné. Intermédiaire pour la grandeur au homard et à l'écrevisse.

IX.<sup>e</sup> DIVISION. *Antennes extérieures placées au-dessous des intermédiaires, pourvues à leur base et en dehors d'une large et grande écaille; second article de l'abdomen presque toujours élargi de chaque côté en avant et en arrière.* (Section des SALICOQUES, Latr.) (1)

SUBDIVISION I. *Antennes extérieures insérées fort au-dessous des intermédiaires; celles-ci divisées en deux filets multiarticulés, placés l'un à côté de l'autre; lames natales de la queue formées de deux pièces, l'une basale, l'autre terminale, comme dans les écrevisses.*

Genre LXXXV. ATYÆ (*Atya*, Leach; *Atya*, ejusd., Trans. Soc. Linn.).

Antennes extérieures sétacées, presque de la longueur du

(1) Les crustacés qui appartiennent à cette division, la septième de M. Leach, sont très-nombreux. En général leur port est le même, et les différences qu'on a remarquées entre eux sont fondées sur le nombre des filets des antennes intermédiaires, sur le nombre et les proportions des pattes terminées par des pinces, sur la forme des doigts de ces pinces, etc.

Ils composent une famille fort naturelle, à laquelle devront être réunis sans doute, quand on les connoitra bien, plusieurs genres proposés récemment par M. Rafinesque.

Dans son Précis de découvertes et de travaux somnologiques, publié en 1814, cet auteur indique quelques uns de ces nouveaux genres, qu'il place dans la famille des *Palæmonia*. Outre ceux qu'il appelle *ETHERIA*, *EVERNE*, *CARIDA*, *NELVUS* et *CARCINUS* \*, sur lesquels il ne donne aucune notion, il en fait connoître d'autres par quelques notes très-abrégées dont je vais rapporter l'extrait.

Deux d'entre eux sont pourvus de trois filets aux antennes intérieures, comme les palémons, les lysmates et les athanas. Ce sont ceux qu'il nomme :

*AGLAOPE*, ayant les pieds de la première paire seulement terminés en

\* Qu'il ne faut pas confondre avec le genre *Carcinus* de M. Leach, ni avec celui du même nom admis par M. Latreille dans son Précis des caractères génériques des insectes.

corps, pourvues à leur base et du côté extérieur d'une grande écaille unidentée; les intermédiaires formées de deux filets,

pince allongée, et l'écaille des antennes extérieures épineuse. L'*Aglaope striata* a le rostre court, en scie en dessus et en dessous; son tête a une épine de chaque côté en arrière des yeux; sa couleur est le rouge marqué de bandes longitudinales plus pâles.

**CRYPTOPHTHALMUS**, ayant les deux pieds antérieurs chélifformes; ceux de la seconde paire moins gros, didactyles, formés de onze articles; les autres simples; l'écaille des antennes extérieures dentelée; les yeux cachés sous deux prolongemens de la carapace, etc. Le *Cryptophthalmus ruber* est glabre, rougeâtre; sa carapace est entière, son rostre n'est qu'une simple épine; les mains des pattes antérieures sont hérissées latéralement et déprimées; la plus grande est à trois angles en dessous; l'extrémité de sa queue est quadridentée et ciliée.

Le premier de ces genres se distingue des trois que nous avons nommés, parce qu'il n'a que la première paire de pieds en pince, et le second s'en éloigne par la forme de son tête, prolongé en avant pour cacher les yeux.

Cinq autres n'ont que deux filets aux antennes intermédiaires, comme la plupart des crustacés de cette division. Voici leurs noms et leurs caractères.

**MELICERTUS**. \* Tête rostrée; antennes intérieures très-courtes; les extérieures très-longues, simples, avec l'écaille de leur base lisse; les trois premières paires de pieds didactyles, l'antérieure étant la plus grosse. — *Melicertus tigrinus*. Glabre; rostre serreté en dessus, unidenté en dessous, plus court que les écailles des antennes; une épine sous chaque œil; épaules unidentées; queue comprimée, carénée en dessus. (Ce genre ne me paroît pas différer de celui des penées.)

**MESAPUS**. Écaille de la base des antennes extérieures épineuse; première paire de pieds chélifforme; la seconde, et quelquefois la troisième, pincifères. — *Mesapus fasciatus*. Glabre; rostre tronqué, entier; épaules biépineuses; dos épineux; bras égaux; queue à deux bandes noires transversales et terminée par deux appendices membraneux. (Il paroît avoir plus de rapports avec le genre Egéon qu'avec les autres.)

**BYZKUS**. Écailles de la base des antennes extérieures sans dents; les

\* Qui n'est pas le genre *Melicerta* ou *Lysmata* de M. Risso.

placés sur une même ligne horizontale. Pieds de la première paire petits, ayant leur avant-dernier article ou le carpe très-court, et le dernier divisé en deux lanières d'égale longueur, dont l'extrémité est garnie de longs cils; ceux de la seconde paire semblablement conformés, mais plus grands; ceux de la troisième beaucoup plus longs et plus gros que tous les autres, inégaux entre eux, et pourvus d'un ongle très-court et crochu; ceux des deux dernières paires médiocres et finissant par un ongle peu robuste. Carapace lisse, demi-cylindrique, terminée en avant par un petit rostre, et tronquée en arrière.

deux paires de pattes antérieures pincifères, mais très-courtes; la troisième, pincifère, chélimforme, très-grosse. — *Byzenus scaber*. Entièrement couvert de tubercules aigus; rostre serreté en dessus et en dessous, bidenté latéralement, plus court que les écailles des antennes; doigts tridentés intérieurement. (Par le nombre des pieds terminés en serres, ce genre se rapproche seulement de ceux des penées et des s'enopes. La grosseur des pieds de sa troisième paire, la rugosité du corps, les trois tubercules de l'intérieur des doigts le rapportent presque sans aucun doute au dernier de ceux-ci.)

ALCIOPE. Écailles des antennes extérieures épineuses; trois seules paires de jambes, dont la seconde est chélimforme. — *Alcöpe heterochelus*. Glabre; rostre subulé, entier, plus court que les écailles des antennes extérieures; bras gauche plus grand que le droit; queue mucronée. (Je ne connois aucun genre de crustacés macroures qui ait six pattes seulement, et je me crois fondé à révoquer en doute les caractères de celui-ci.)

SYMETHUS. Écailles des antennes extérieures épineuses; palpes filiformes allongés; la première paire de pattes seulement pincifère et chélimforme. — *Symethus fluviatilis*. Rostre comprimé, serrulé en dessus et en dessous, un peu plus long que les écailles des antennes extérieures, rouge ainsi que la partie antérieure du têt; épaules bidentées; queue ciliée. Se trouve dans les ruisseaux et les mares. (On ne connoit aucun crustacé macroure de la division des salicoques, vivant dans les eaux douces, et aucun qui présente les caractères que nous venons de rapporter.)

Tous ces genres ont été fondés sur des espèces siciliennes.

Abdomen allongé, formé de six articles, et pourvu d'une nageoire flabelliforme, dont les deux lames latérales sont composées de deux pièces et dont l'intermédiaire est triangulaire et tronquée droit à son extrémité.

ATYDE ÉPINEUSE : *Atya scabra*, Leach, Trans. Soc. Linn., tom. XI, page 345; ejusd., Zoolog. Misc., tome 3, page 29, tab. 131. Longueur, deux pouces et demi; corps et pieds des deux premières paires glabres; rostre caréné, trifide; pieds des trois dernières paires couverts de petites aspérités et de poils roides épars. Patrie inconnue.

*SUBDIVISION II. Antennes situées presque sur une même ligne horizontale, les intermédiaires terminées par deux filets placés l'un à côté de l'autre; lames natales extérieures d'une seule pièce.*

Genre LXXXVI. CRANGON (*Crangon*, Fabr., Latr., Lamck., Bosc, Risso, Leach; *Canœr*, Linn.; *Astacus*, Penn.).

Antennes extérieures sétacées, de la longueur du corps, placées très-peu au-dessous des intermédiaires, ayant leur pédoncule pourvu d'une grande écaille allongée. Antennes intermédiaires divisées en deux filets, dont l'interne est droit et le plus long, et l'externe un peu arqué. Pieds mâchoires extérieurs composés de quatre articles visibles, le premier court et gros, le second long et contourné en S, et les deux derniers moyens, égaux entre eux et droits. Pieds de la première paire grands, comprimés, presque didactyles, le crochet mobile se repliant sur une petite pointe de l'extrémité interne de la grande pièce qui représente la main; seconde paire de pieds allongée, mince et didactyle; troisième paire mince, mais un peu plus grosse et plus longue que la précédente, et finissant par un très-petit ongle simple; la quatrième et la cinquième plus grosses que la troisième, et terminées comme elle, par un ongle simple, mais un peu comprimé. Carapace mince, demi-transparente, lisse, demi-cylindrique, terminée en avant

par un rostre fort court, non comprimé. Abdomen allongé, plus mince postérieurement qu'en avant, assez peu arqué en dessous, et terminé par cinq lames natatoires, allongées, étroites, ne se recouvrant mutuellement qu'à leur base.

Les petits crustacés de ce genre vivent en troupes, se tiennent très-près du rivage et nagent renversés sur le dos avec une grande facilité. Ils sont très-communs sur nos côtes de l'Océan et de la Manche, où on les désigne vulgairement sous le nom de *crevettes*, bien qu'il ne faille pas les confondre avec ceux qui reçoivent plus particulièrement ce nom et celui de *bouquets*, lesquels appartiennent au genre Palémon. On en mange une quantité prodigieuse en Normandie, en Bretagne, en Gascogne, en Provence, et on s'en sert aussi comme d'appâts pour prendre certains poissons.

CRANGON COMMUN : *Crangon vulgaris*, Fabr., Latr., Leach, Malac. Brit., tab. 37 B; *Cancer crangon*, Linn.; *Astacus crangon*, Penn.; Roësel, Insect., tome 3, tab. 63, fig. 1-2. Corps transparent, d'un vert glauque très-pâle, ponctué de gris; une petite épine de chaque côté en arrière du rostre, et une en dessous du bras, près de sa base. Longueur, deux pouces.

Genre LXXXVII. EGÉON (*Egeon*, Risso; *Pontophilus*, Leach).

Caractères généralement les mêmes que ceux des crangons, aux différences suivantes près. Quatrième ou dernier article visible des pieds-mâchoires extérieurs presque deux fois plus grand que le précédent. Pieds de la seconde paire extrêmement courts, grêles et didactyles; ceux de la troisième longs, très-grêles, et terminés par un ongle simple; ceux des quatrième et cinquième paires plus gros et finissant par un ongle comprimé. Carapace allongée, cylindrique, épineuse et terminée en avant par un petit rostre.

L'extrême brièveté de la seconde paire de pattes, et l'aspérité de la carapace, sont les plus remarquables de ces diffé-

rences; mais elles ne présentent pas, selon moi, des caractères suffisans pour l'établissement d'un genre.

EGÉON CUIRASSÉ: *Egeon loricatus*, Risso, Crust., page 100; *Pontophilus spinosus*, Leach, Trans. Soc. Linn., t. XI, p. 346; et Malac. Brit., tab. 37 A; *Cancer cataphractus*, Olivi, Zool. Adriat., tav. 3, fig. 1. Carapace supportant trois carènes longitudinales dentelées en dessus; rostre très-court; longueur totale, un pouce et demi. Des côtes d'Angleterre, de la mer de Nice et de l'Adriatique.

*SUBDIVISION III. Antennes extérieures insérées au-dessous des intermédiaires; celles-ci terminées par deux filets placés l'un au-dessus de l'autre; point d'appendice allongé et sétacé très-apparent à la base de toutes les pattes, ou bien cet appendice étant rudimentaire.*

Genre LXXXVIII. PANDALE (*Pandalus*, Leach, Latr.; *Astacus*, Fabr.; *Palæmon*, Risso).

Antennes supérieures ou intermédiaires les plus courtes, bifides, supportées par un pédoncule de trois articles dont le premier, et le plus grand, est échancré du côté des yeux et pourvu d'une lamelle qui se prolonge au-dessous de ceux-ci; antennes extérieures ou inférieures plus longues que le corps, sétacées, pourvues à leur base d'une écaille allongée, unidentée en dehors vers son extrémité. Pieds-mâchoires extérieurs formés de trois articles visibles, dont le premier est aussi long que les autres ensemble, échancré en dedans depuis sa base jusqu'à son milieu, et dont les deux derniers égaux entre eux, sont couverts de petites épines sur toutes leurs faces. Pieds de la première paire assez courts, sans pince, avec leur dernier article simple et pointu; ceux de la seconde paire didactyles, très-longs et grêles, inégaux entre eux, ayant les troisième, quatrième et cinquième articles marqués de beaucoup de petits sillons transverses et comme multiarticulés; pieds des trois dernières paires plus gros et moins longs que ceux de la seconde, et décroissant successivement de

grandeur entre eux, tous étant terminés par un ongle simple, pourvu de petites épines du côté interne. Carapace allongée, cylindrique, carénée et dentelée dans son milieu, terminée en avant par un long rostre comprimé, denté en dessous et relevé à sa pointe. Abdomen arqué vers le troisième article; écailles de la queue allongées, étroites, surtout celle du milieu qui est garnie de petites épines à sa pointe.

PANDALE ANNULICORNE; *Pandalus annulicornis*, Leach, Malac. Brit., tab. 40. Rostre multidenté en dessous, relevé et échancré à sa pointe; antennes latérales ou inférieures marquées de huit ou dix anneaux rouges aussi larges que les intervalles qui les séparent, épineuses du côté intérieur; longueur totale, trois pouces. Des côtes d'Angleterre.

PANDALE NARWAL: *Pandalus narwal*, Latr.; *Astacus narwal*, Fabr.; *Palæmon pristis*, Risso, Crust., pag. 105. Rostre aussi long que les antennes intermédiaires, et au moins que les deux tiers du corps, relevé vers sa pointe et garni sur ses deux tranches supérieure et inférieure, d'une multitude de petites dents; couleur générale, le rouge de corail, traversé par des lignes d'un blanc jaunâtre; yeux d'un bleu foncé; longueur, quatre pouces et demi. De l'Océan et de la Méditerranée. M. Risso dit que ce crustacé habite sur les fonds rocailloux, et que sa femelle porte des œufs d'une couleur azurée dans le mois de juillet.

Genre LXXXIX. HIPPOLYTE (*Hippolyte*, Leach; *Alpheus*, Latr., Leach).

Antennes semblables à celles des pandales. Pieds des deux premières paires didactyles; les autres terminés par un ongle simple très-épineux sur son bord inférieur; ceux de la paire antérieure les plus courts et les plus gros de tous; ceux de la seconde paire les plus longs et les plus grêles, avec leur carpe et la pièce qui le précède multiarticulés; ceux des troisième, quatrième et cinquième paires intermédiaires aux

deux premiers pour la longueur, et décroissant successivement d'avant en arrière. Avant-dernier article des pieds-mâchoires extérieurs beaucoup plus court que le dernier qui est épineux. Carapace courte et large, terminée en avant par un rostre assez court, mais très-comprimé et haut, non relevé en arc à sa pointe, et plus ou moins découpé en dents de scie sur ses bords. Abdomen arqué vers le troisième article; lames natatoires de la queue allongées, surtout l'intermédiaire qui est pourvue de petites épines à son extrémité.

Quelques espèces de ce genre ont le dernier article des pieds-mâchoires extérieurs tronqué obliquement à l'extrémité; la base des antennes intermédiaires pourvue d'une épine, et la lame natatoire médiane de la nageoire caudale garnie de deux épines sur chacun de ses bords latéraux. Telles sont les suivantes :

**HIPPOLYTE DE PRIDEAUX;** *Hippolyte Prideauxiana*, Leach, Mal. Britann., tab. 38, fig. 1, 3, 4 et 5. Rostre droit, simple, avec une seule dent en dessous, près de son extrémité; longueur totale du corps, six lignes. Des côtes du Devonshire, en Angleterre.

**HIPPOLYTE DE MOORE;** *Hippolyte Moorii*, Leach, Malac. Brit., tab. 38, fig. 2. Rostre droit, simple, avec deux seules dents en dessous dans sa première moitié; longueur totale, huit lignes. Trouvé aux environs de Plymouth.

**HIPPOLYTE VARIABLE;** *Hippolyte varians*, Leach, Malac. Brit., tab. 38, fig. 6-16. Rostre droit, plus prolongé que dans les deux espèces précédentes, pourvu de deux dents en dessus, l'une près de sa naissance et l'autre vers son extrémité, et de deux dents en dessous, entre son milieu et sa pointe; longueur totale, environ huit lignes. Très-commun sur les côtes sud-ouest des comtés de Devon et de Cornouailles.

D'autres espèces ont le dernier article de leurs pieds-mâchoires extérieurs terminé par un faisceau de poils, la base de leurs antennes intermédiaires pourvue d'une lame spiniforme,

et la pièce intermédiaire de la nageoire de la queue munie de chaque côté de quatre petites épines, également distantes entre elles. Telles sont les suivantes :

HIPPOLYTE DE CRANCH; *Hippolyte Cranchii*, Leach, Malac. Brit., tab. 38, fig. 17-21. Rostre avancé, légèrement infléchi, pourvu de trois dentelures à sa base en dessus et de deux pointes au bout dont la supérieure est la plus forte; longueur totale, environ dix lignes. Des côtes d'Angleterre.

HIPPOLYTE DE SOWERBY: *Hippolyte Sowerbæi*, Leach, Malac. Brit., tab. 39; *Cancer spinus*, Sowerby, Brit. Misc., tab. 21; *Alpheus spinus*, Leach, Trans. Soc. Linn., t. XI, pag. 347; Encycl. Edinb., Suppl., tom. 7, pag. 421. Longueur totale, un pouce et demi; corps raccourci, très-arqué vers le troisième article de l'abdomen; rostre court et large, multidenté sur sa tranche supérieure, échancré et multidenté au bout, arrondi et unidenté en dessous, au-delà de son milieu. Des côtes d'Ecosse.

Genre XC. ALPHÉE (*Alpheus*, Fabr., Latr., Lamck., Risso).

Caractères généralement les mêmes que ceux des hippolytes, si ce n'est que les pieds didactyles de la première paire sont plus longs que ceux de la seconde, au lieu d'être plus courts, et qu'ils sont très-inégaux entre eux.

Ce genre formé par Fabricius, pour placer quatre crustacés de la mer des Indes, devrait comprendre aussi toutes les espèces du genre précédent, si la différence de grandeur relative des deux premières paires de pattes ne fournissoit un caractère pour les séparer. Avec M. Latreille, nous prendrons pour type de ce genre l'espèce que Fabricius a nommée

ALPHÉE DU MALABAR; *Alpheus malabaricus*, Fabr., Syst. Ent., Suppl., pag. 406. Mains de la première paire de pieds difformes, l'une très-grande, comprimée, avec le pouce très-arqué, aigu, et l'autre plus petite avec des doigts filiformes, très-longs; rostre court, subulé.

Nous y joindrons, aussi avec M. Latreille, la suivante :

ALPHÉE MONOPODE : *Alpheus monopodium*, Latr., Lamck. ; *Crangon monopodium*, Bosc, Carapace unie; main gauche de la première paire de pieds très-grosse et parallélogrammique, l'autre filiforme; écaille de la base des antennes très-petite. De la mer des Indes (1).

(1) Il est aussi très-probable que les *Alpheus avarus*, *tamulus* et *rapax* sont du même genre; mais, ne les ayant pas vus, et n'en connoissant point de figures, je ne saurois l'affirmer.

Sur les cinq espèces d'Alphées, mentionnées par M. Risso, une ne me paroît pas décrite avec assez de détails, et n'est pas figurée avec assez de soin pour qu'il soit possible de décider si elle appartient plutôt au genre Hippolyte qu'au genre Alphée. Ses deux premières paires de pieds, terminées par des serres, paroissent de même grosseur et de même longueur. C'est son

ALPHÉE PÉLAGIQUE; *Alpheus pelagicus*, Risso, Crust., pag. 91, pl. 2, fig. 7. Rostre droit, cannelé, à cinq dents en dessus, bidenté et cilié en dessous; quatre pointes à la partie antérieure de la carapace; longueur, trois pouces et demi; couleur, d'un beau rouge.

Une seconde, son *Alpheus sivado*, est le crustacé qui a servi de type au genre *Pasiphaea* de M. Savigny, décrit ci-après :

Deux autres espèces, les *Alpheus elegans* et *thyrenus*, ont été placées dans un genre nouveau que M. Latreille nomme Gnathophylle. Une cinquième, l'*Alpheus caramote*, doit être reportée dans le genre Penée. De plus M. Risso a publié (Journ. de Phys., octobre 1822) les descriptions de deux Alphées, *Alpheus punctulatus* et *scriptus*, qui nous présentent autant d'incertitudes que celle de l'*Alpheus pelagicus*.

Dans les Transactions de la Société Linnéenne, M. Leach donne pour seul caractère distinctif des Alphées, comparés à ses Hippolytes, d'avoir le dernier article des pieds-mâchoires extérieurs trois fois plus long que l'avant-dernier, tandis que dans ces derniers crustacés il seroit plus court. Ce caractère est tout-à-fait inexact, même pour l'espèce citée, *Alpheus spinus*, que M. Leach lui-même a réuni plus tard (Malac. Brit.) à ses Hippolytes.

Enfin M. Latreille, dans son article Alphée du Nouv. Dict. d'Hist. nat., regarde comme devant se rapporter à ce genre ( dont il ne

Genre XCI. PENÉE (*Penæus*, Fabr., Latr., Lamck., Leach ; Bosc, Risso ; *Alpheus*, Risso).

Antennes supérieures ou intermédiaires très-courtes, bifides, portées sur un pédoncule fort grand, profondément creusé en dessus pour recevoir l'œil; antennes extérieures ou inférieures sétacées, fort longues, pourvues à leur base d'une grande écaille de forme allongée. Pieds-mâchoires extérieurs ayant la forme de pieds pointus et velus, composés de cinq articles visibles, dont le dernier qui est très-petit, s'avance jusque sous les écailles des antennes extérieures. Palpes mandibulaires sail-lans, velus et terminés par un article très-grand et foliacé. Pieds peu allongés, grêles, pourvus d'un petit appendice à leur base; les six premiers un peu arqués en dedans, didactyles et croissant successivement depuis la première jusqu'à la troisième paire; pieds de la quatrième paire plus courts que ceux de la troisième, finissant par un ongle simple; pieds de la cinquième plus courts que ceux de la quatrième, et conformés de même. Carapace cylindrique terminée en avant par un rostre pointu, comprimé, dentelé et cilié. Second article de l'abdomen peu dilaté sur les côtés; les derniers portant dans leur milieu une carène assez prononcée, et le sixième étant terminé en pointe aiguë; écailles natatoires de la queue allongées et arrondies au bout. Yeux gros, presque globuleux, portés sur un pédoncule court.

Les penées sont des crustacés plutôt propres aux contrées tempérées et chaudes qu'aux mers septentrionales. Une espèce très-commune de la Méditerranée, et qui est connue sous le nom de *Caramote* dans le midi de la France et dans l'Italie, est l'objet d'une pêche considérable. Non seulement on la consomme

---

sépare pas les Hippolytes) les *Palamon marmoratus*, *diversimanus villosus* et *flavescens* d'Olivier, le *Cancer nautilator* d'Herbst, Cancr., tab. 43, fig. 4, et le *Cancer longipes* du même auteur, tab. 31, fig. 2.

en grande quantité sur les côtes, mais encore on la sale pour l'envoyer dans le Levant, et notamment en Grèce et dans l'Asie mineure où il s'en fait un bon débit.

Les uns ont les filets des antennes intermédiaires fort courts.

**PENÉE CARAMOTE** : *Penæus caramote*, Latr., Lamck.; *Alpheus caramote*, Risso, Crust., page 190 (indiquée à tort comme n'ayant, ainsi que les alphées, que deux paires de pieds didactyles); *Caramote*, Rondelet, Hist. nat. des Poiss., lib. 18, cap. 7, pag. 394. Longueur totale, neuf pouces. Carapace marquée de deux sillons longitudinaux entre lesquels se trouve une carène elle-même bifurquée à sa base, et terminée en avant par un rostre comprimé, portant onze dents en dessus, et une seule en dessous, avec sa pointe très-acérée; couleur de chair mêlée de rose tendre. Il se tient dans les grandes profondeurs de la mer, et sa femelle pond en été des œufs rougâtres.

**PENÉE A TROIS SILLONS**; *Penæus trisulcatus*, Leach, Malac. Brit., tab. 42. Carapace marquée de trois sillons en-arrière, les deux qui bordent la carène du rostre, et celui qui est placé dans sa bifurcation postérieure; crête supérieure du rostre multidentée, l'inférieure bidentée; sa pointe assez aiguë, comprimée et dirigée un peu en en bas. Des côtes d'Angleterre.

M. Leach rapporte à cette espèce le *Squilla crangon* de Rondelet, Pisc., lib. 18, pag. 547.

**PENÉE D'ORBIGNY**; *Penæus Orbignyanus*, Latr., Nouv. Dict. d'Hist. nat., tom. 25, pag. 155. Rostre très-long, à huit dents en dessus, et deux seulement en dessous; carène non divisée par un sillon dans son épaisseur. Des côtes du département de la Vendée.

Les autres penées ont au contraire les filets des antennes intermédiaires allongés, grêles et sétacés: telles sont les espèces suivantes:

**PENÉE MONODON**; *Penæus monodon*, Fabr., Ent. Syst. Suppl., pag. 408. Rostre à sept dents en dessus, et cinq en dessous,

terminé par une pointe très-aiguë; une carène longitudinale sur les derniers segmens de la queue, divisée en deux par un sillon médian; long de cinq pouces. De la côte de Coroman del.

Les deux suivans me sont inconnus.

PENÉE AUX LONGUES ANTENNES; *Penæus antennatus*, Risso, Crust., pag. 96, pl. 2, fig. 6. Corps comprimé, rouge; rostre très-long, aigu et un peu relevé à la pointe, tridenté en dessus et en dessous; antennes extérieures extrêmement grandes. Longueur, sept pouces. Il vit dans les profondeurs de la mer. Sa femelle porte ses œufs en juillet.

PENÉE DE MARS; *Penæus Mars*, Risso, Crust., pag. 97, pl. 2, fig. 5. Rostre bidenté, au milieu duquel adhère un prolongement cartilagineux en forme de crête et d'une belle couleur bleue; carapace ovale pourvue de six petites pointes en avant, et traversée de sutures sur les côtés; yeux gris de perle; lames natatoires de la queue d'un bleu d'azur. On le trouve à une grande profondeur. Sa femelle porte des œufs d'un roux aurore dans le mois de juillet.

Genre XCII. STENOPUS (*Stenopus*, Latr.; *Palæmon*, Oliv.).

Antennes mitoyennes ou supérieures terminées par deux filets sétacés, presque égaux entre eux, et plus longs que le corps; les extérieures étant encore plus grandes. Pieds des trois premières paires finissant par une main didactyle; ceux de la troisième et des suivantes très-longs; les deux avant-derniers segmens des quatre pattes postérieures divisés en un grand nombre de petits articles, et se repliant sur eux-mêmes. Corps mou, hispide. Carapace terminée en avant par un rostre court, épineux, mais non denté en scie.

M. Latreille a formé ce genre sur un crustacé rapporté des mers australes par Péron et Lesueur, lequel se rapproche des penées par la considération du nombre de ses pattes pourvues de mains, mais s'en éloigne par la conformation de ses pieds postérieurs, et l'allongement excessif des filets de ses antennes

supérieures. Un de ses caractères les plus frappans consiste dans la longueur extrême et la grosseur des pieds de la troisième paire, lesquels au reste sont inégaux entre eux.

**STENOPE HISPIDE** : *Stenopus hispidus*, Latr. ; *Palæmon hispidus*, Oliv., Enc. Insect., tome 8, page 666, Crustacés, pl. 319, fig. 2. Longueur du corps, deux pouces, et des antennes intérieures, trois pouces et demi; carapace couverte de petits piquans un peu arqués, terminée en avant par un rostre avancé, pointu, assez court, et recouvert en dessus et sur les côtés de petits piquans semblables aux autres; une impression demi-circulaire derrière le rostre séparant la région stomacale, comme dans les langoustes et les écrevisses; abdomen et lames natatoires de la queue hérissés de piquans; ces dernières présentant deux arêtes sur leur face supérieure, et des cils sur leurs bords, l'intermédiaire ayant un sillon profond dans son milieu; les deux paires de pattes antérieures menues, courtes, surtout la première; la troisième très-grande, un peu renflée, anguleuse, hispide, terminée par une main à doigts alongés, dont l'inférieur a sur son bord interne deux grosses dents, entre lesquelles vient s'enchâsser une autre dent unique du doigt supérieur.

#### Genre XCIII. HYMÉNOCÈRE (*Hymenocera*, Latr.).

Antennes moyennes ou supérieures bifides, ayant leur division supérieure foliacée. Pieds-mâchoires extérieurs foliacés, couvrant la bouche. Les quatre pattes antérieures terminées par une main didactyle foliacée; carpe ou pièce qui précède la main dans ces quatre pattes, non divisé en petites articulations; pieds des trois paires postérieures terminés par des articles simples, ceux de la dernière étant plus petits que ceux des deux qui précèdent.

Ce genre a été formé par M. Latreille sur une espèce de la mer des Indes orientales, qui m'est inconnue, mais qui

me paroît avoir quelques rapports avec le genre *Atye*, à cause de la forme de ses deux premières paires de pieds plus courtes que les autres, didactyles et foliacées. Elle s'en distingue néanmoins éminemment par le filet supérieur de ses antennes intermédiaires, et par ses pieds-mâchoires extérieurs foliacés.

Genre XCIV. GNATHOPHYLLE (*Gnathophyllum*, Latr.; *Alpheus*, Risso).

Antennes mitoyennes terminées par deux filets, ayant la forme ordinaire, et assez courtes; les extérieures ou inférieures sétacées, assez longues, mais un peu moins que le corps. Pieds-mâchoires extérieurs foliacés, couvrant la bouche, comme dans le genre précédent. Les quatre pattes antérieures terminées par une main didactyle, ayant le carpe non divisé en petits articles. Pinces de la seconde paire plus minces et beaucoup plus longues que celles de la première. Carapace terminée par un rostre moyen.

Ce genre se rapproche des hippolytes et des alphées par sa forme générale et par la configuration de ses deux premières paires de pieds qui sont terminées en pinces; mais il s'en écarte par le défaut de petits articles subdivisant l'avant-dernière pièce des uns ou des autres de ces pieds. Il s'en éloigne encore par ses pieds-mâchoires extérieurs foliacés; et, sous ce rapport, il ressemble au contraire aux hyménocères; mais ces derniers ont le filet supérieur des antennes intérieures et leurs pinces foliacés, ce qui les distingue éminemment. Enfin le nombre des serres, qui n'est chez les gnathophylles que de quatre en totalité, les différencie suffisamment des penées et des sténopes, où il est de six.

GNATHOPHYLLE ÉLÉGANT : *Gnathophyllum elegans*, Latr.; *Alpheus elegans*, Risso, Crust., pag. 92, pl. 2, fig. 4; Longueur, un pouce et demi; corps oblong, renflé, arqué vers le troi-

sième article de l'abdomen ; carapace lisse terminée en avant par un petit rostre comprimé, sexdenté en dessus ; les quatre antennes épineuses à leur base ; pièces natatoires de la queue arrondies, ciliées et blanches ; couleur générale variée de nuances carmelites, et de points d'un jaune doré ; pédoncules des yeux jaunes ; rostre et pieds des deux premières paires blancs ; dernier segment de l'abdomen violet. La femelle de cette espèce pond des œufs d'un brun violâtre, en juillet et novembre, sur les rivages de Nice.

GNATHOPHYLLE DE TYRHÈNE : *Gnathophyllum tyrhenus*, Latr. ; *Alpheus tyrhenus*, Risso, Crust., page 94, tab. 2, fig. 2. Longueur, un pouce et demi ; pinces de la seconde paire extrêmement fortes comparativement à celles de la première, la gauche étant toujours plus grosse que la droite ; carapace large, bombée, arrondie, terminée en avant par une pointe courbe qui forme le rostre. Couleur générale, le rouge aurore, traversé avec beaucoup de régularité par de petites lignes blanchâtres ; yeux grisâtres. On le trouve aux environs de Nice, dans les valves du jambonneau marin, et sa femelle porte en été de petits œufs rougeâtres. M. Risso rapporte à cette espèce le *Cancer candidus* d'Olivi, Zool. Adr., pag. 51, pl. 3, fig. 3 ; et l'*Astacus tyrhenus* de Petagna, tab. 5, fig. 5.

Genre XCV. NIKA ( *Nika*, Risso, Lamarck ; *Processa*, Leach, Latr. ).

Antennes intermédiaires ou supérieures terminées par deux filets sétacés, disposés presque sur une même ligne horizontale, et dont l'intérieur est le plus long ; portées sur un pédoncule formé de trois articles, dont le premier est le plus grand, et le dernier le plus court. Antennes inférieures ou extérieures sétacées, beaucoup plus longues que les premières, pourvues à leur base d'une écaille allongée, unidentée à l'extrémité et en dehors, et ciliée sur le bord interne. Pieds-

mâchoires extérieurs ne couvrant pas la bouche, formés de quatre articles visibles, dont le second est très-long et fortement échancré à sa base, du côté interne. Pieds généralement grêles et longs; ceux de la première paire monodactyles à gauche, et didactyles à droite, n'ayant pas le carpe multiarticulé; pieds de la seconde paire plus grêles, très-longs, filiformes, de grandeur inégale, et finissant chacun par une petite main didactyle; le carpe et l'article qui le précède étant multiarticulés dans la plus longue, et le carpe seulement l'étant dans la plus courte; les trois dernières paires de pieds simplement terminées par un ongle aigu, légèrement arqué et non épineux. Carapace un peu allongée, lisse, pourvue en avant d'un petit rostre comprimé. Abdomen arqué vers le troisième segment, terminé par des lames foliacées, allongées, dont l'extérieure de chaque côté est bipartie à l'extrémité.

Ce petit genre, très-remarquable par le défaut de symétrie des pieds de la première paire, et par l'allongement extrême d'un de ceux de la seconde, a été formé sous le nom de *Nika*, par M. Risso en 1813, mais n'a été publié qu'en 1816, et à peu près vers cette dernière époque M. Leach le décrivit aussi sous le nom de *Processa* dans ses Malacostracés de la Grande-Bretagne. Le nom imposé aux crustacés que ce genre renferme, par le premier de ces naturalistes, ayant l'antériorité en sa faveur, nous l'avons adopté.

Les nikas sont très-communs sur les côtes de Provence et du comté de Nice. Ils vivent à la manière des animaux des genres voisins, et sont recherchés pour leur chair, ainsi que les palémons, les crangons et les penées. Leur taille est en général petite.

NIKA COMESTIBLE; *Nika edulis*, Risso, Crust., page 85, pl. 5, fig. 3. Carapace très-lisse, terminée par trois pointes aiguës, dont celle du milieu, ou le rostre, est la plus longue; d'un rouge incarnat pointillé de jaunâtre, avec une ligne de petites taches jaunes au milieu; yeux verts; pattes de la première paire

égales en grosseur. Cette espèce, longue d'un pouce et demi, vit dans la région des algues, et sa femelle pond des œufs d'un jaune verdâtre, plusieurs fois dans l'année. On l'emploie comme comestible aux environs de Nice.

**NIKA VARIÉE**; *Nika variegata*, Risso, Crust., page 86. Longue de huit lignes; carapace glabre, terminée en avant par trois pointes presque égales, variée de gris, de vert, de jaune rougeâtre, avec une petite ligne brune sur le dos; filets des antennes supérieures presque égaux; patte droite de la première paire plus courte que la gauche. Se trouve à Nice dans les algues profondes.

**NIKA SINUEUSE**; *Nika sinuolata*, Risso, Crust., pag. 87. Carapace traversée dans son milieu par des sinuosités régulières, et terminée par trois pointes inégales; d'un blanc transparent, couvert d'une infinité de petits points d'un rouge carmin; antennes supérieures blanches, à filets inégaux; pattes de la première paire égales; longueur totale, neuf lignes. De Nice.

**NIKA CANNELÉE**: *Nika canaliculata*, Nob.; *Processa canaliculata*, Leach, Malac. Brit., tab. 41; Latr., Dict. d'Hist. nat. Longue d'un pouce; carapace lisse, avec une dent à la base du rostre; patte gauche ou monodactyle de la première paire plus large que la droite ou la didactyle; lame natatoire intermédiaire de l'extrémité de l'abdomen cannelée longitudinalement dans le milieu de sa face supérieure. Trouvée par Montagu sur la côte sud du Devonshire. M. Latreille l'indique aussi sur nos côtes océaniques.

#### Genre XCVI. ΑΥΤΟΝΟΜΕΣ (*Autonomea*, Risso).

Antennes intermédiaires ou supérieures terminées par deux filets, dont un est beaucoup plus long et plus épais que l'autre; les externes ou inférieures plus longues que le corps, sétacées. Pédoncules des premières triarticulés, ayant leur pièce inférieure renflée et armée d'un aiguillon, l'intermédiaire

longue et cylindrique, et la dernière courte et arquée; ceux des secondes biarticulés, sans écailles, leur deuxième pièce étant velue à son extrémité. Pieds-mâchoires extérieurs non foliacés. Pieds de la première paire seulement didactyles, très-grands, épais, inégaux; les autres courts, minces, et finissant par des crochets simples. Corps allongé, glabre. Carapace un peu renflée, terminée en avant par une pointe aiguë ou rostre qui dépasse à peine les yeux. Ceux-ci, globuleux, portés sur des pédoncules très-courts. Les trois lames natatoires intermédiaires de l'extrémité de l'abdomen, tronquées au sommet avec une petite pointe de chaque côté; les deux latérales arrondies et ciliées.

Ce genre est particulièrement distingué de ceux qui présentent deux filets aux antennes intermédiaires, par ses grandes serres à doigts bien distincts qui n'existent qu'aux pieds de la première paire; par ses pieds-mâchoires simples, et par le manque d'appendices sétacés et allongés à la base postérieure des pattes.

AUTONOMÉE D'OLIVI : *Autonomea Olivii*, Risso, Crust., pag. 166; *Cancer glaber*, Olivi, Zool. Adriat., pag. 51, pl. 3, fig. 4. Quinze lignes de longueur; formes générales des nikas et des alphées. Carapace glabre, demi-transparente, jaunâtre, légèrement variée de teintes rougeâtres; pattes de la première paire d'un assez beau rouge en dessus, et d'un jaune clair en dessous; antennes extérieures blanchâtres. Ce crustacé vit isolé dans les algues et les endroits fangeux; sa femelle porte des œufs rougeâtres vers le milieu de l'été. On le trouve dans la mer Adriatique, et assez rarement aux environs de Nice.

*SUBDIVISION IV. Antennes extérieures insérées au-dessous des intermédiaires, celles-ci formées de trois soies; lames extérieures de la nageoire de la queue d'une seule pièce; pattes sans appendice sétacé et allongé à leur base.*

Genre XCVII. PALÉMON (*Palæmon*, Fabr., Bosc, Latr., Oliv., Lamck., Leach, Risso; *Cancer*, Linn.; *Astacus*, Penn.; *Squilla*, Baster; *Lysmata* et *Melicerta*, Risso).

Antennes intermédiaires formées de trois filets, deux principaux les plus longs, sétacés, multiarticulés, et un troisième très-court, assez gros, enté sur la base de celui des deux premiers qui est situé supérieurement; ces antennes étant portées sur un pédoncule de trois articles, dont le premier, ou le plus grand, est dilaté et comprimé extérieurement avec une échancrure en dessus, pour recevoir la partie inférieure de l'œil. Antennes latérales ou inférieures plus longues que le corps, insérées sur un pédoncule court, de quatre articles, dont le second donne attache à une forte écaille ovale, allongée, pourvue à son extrémité et en dehors d'une dent bien prononcée. Pieds-mâchoires extérieurs avancés, presque filiformes, étroits, composés de quatre articles, dont le second, le plus grand de tous, est échancré au côté interne, et le dernier en forme d'onglet écailleux. Mandibules ayant leur extrémité supérieure bifide, ou comme fourchue, l'une de leurs divisions comprimée et en forme de lame, et l'autre plus épaisse et tronquée. Pieds des deux premières paires didactyles et assez grêles, ayant le carpe conformé comme à l'ordinaire, les deux antérieurs étant de moitié plus petits que les autres; pieds des trois dernières paires grêles, monodactyles, décroissant successivement de grandeur depuis la troisième, qui est la plus grande, jusqu'à la cinquième. Carapace mince, allongée, cylindrique, terminée en avant par deux pointes aiguës, latérales, et par un rostre médian comprimé, ordinairement

fort long et en scie sur ses bords supérieur et inférieur. Yeux globuleux, rapprochés. Abdomen allongé, comprimé, arqué en dessous : pièce intermédiaire de la nageoire caudale étroite, allongée, tronquée et épineuse au bout ; les latérales de forme ovale allongée, composées d'une seule pièce, dont les côtes sont assez saillantes.

Ce genre renferme particulièrement les espèces de crustacés marins comestibles, que l'on désigne par les noms de *crevettes*, *chevrettes*, *salicoques*, *squilles* et *bouquets*, et dont la chair, ainsi que celle des penées, des crangons et des nikas, cuite et salée, est recherchée par les habitans des pays limitrophes de la mer, et par ceux des grandes villes de l'intérieur. Les palémons s'approchent beaucoup des rivages, et surtout de ceux qui avoisinent l'embouchure des rivières. Ils nagent avec aisance au moyen des fausses pattes en forme de petites nageoires, dont leur abdomen est pourvu en dessous ; mais lorsqu'ils se sentent poursuivis, ils font agir cet abdomen lui-même et les lames natatoires qui en garnissent l'extrémité, ce qui leur donne les moyens de fuir très-rapidement à reculons et dans diverses directions. Ils sont plus rares que les crangons, sur nos côtes, aussi leur prix est-il toujours beaucoup plus élevé. C'est particulièrement au printemps qu'on les recherche, parce qu'alors les femelles portent un très-grand nombre d'œufs dont le goût est agréable. On les pêche avec des filets à mailles serrées, qui ont la forme d'une chausse d'Hippocrate, et qui sont portés par un manche assez court.

PALÉMON PORTE-SCIE : *Palæmon serratus*, Leach, Malac. Brit., tab. 43, fig. 1-10 ; *Astacus serratus*, Penn. ; Herbst, Cancr., tab. 27, fig. 1 ; *Palæmon xiphias*, Risso ? Longueur totale, trois à quatre pouces ; rostre très-prolongé en pointe, relevé à son extrémité, pourvu sur sa tranche supérieure et près de sa base, de six, sept ou huit dentelures, et sur l'inférieure, de quatre, cinq ou six dents pareilles ; doigts aussi longs que la main ; couleur générale, le rouge pâle, devenant plus vif sur les an-

tennes, le bord postérieur des segmens de l'abdomen, et les lames natatoires de la queue. Cette espèce habite les côtes de France et d'Angleterre : c'est elle particulièrement que l'on vend à Paris. Je l'ai vue, dans toutes les saisons de l'année, pourvue de crustacés du genre Bopyre, qui produisent des tubercules très-élevés, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, sur sa carapace, dans la partie qui recouvre les branchies.

PALÉMON SQUILLE : *Palæmon squilla*, Leach, Malac. Brit., tab. 43, fig. 11-13; Latr.; *Cancer squilla*, Linn. Taille de moitié plus petite que celle de l'espèce précédente; rostre plus court, plus droit, échancré au bout, pourvu sur sa tranche supérieure, et dans presque toute son étendue, de sept ou huit dents, et sur l'inférieure, de deux ou trois seulement; doigts un peu plus courts que la main. Des côtes d'Angleterre et de France.

PALÉMON VARIABLE : *Palæmon varians*, Leach, Malac. Brit., tab. 43, fig. 14-16; Latr. Taille un peu moindre encore que celle de la précédente; rostre droit, court, terminé en pointe aiguë, ayant sur sa tranche supérieure quatre, cinq ou six dents, et deux seulement sur l'inférieure. Des côtes du Devonshire.

PALÉMON DE LATREILLE : *Palæmon Trilianus*, Nob.; *Lysmata Triliana*, Risso, Crust., pag. 111, pl. 3, fig. 6. Taille du palémon porte-scie; rostre plus long proportionnellement que le sien, ayant huit dents sur sa tranche supérieure et cinq seulement sur l'inférieure; quatre protubérances épineuses sur le dernier segment de l'abdomen; corps translucide, d'un jaune rougeâtre fascié de rouge violet; lames natatoires de la queue pointillées de rouge; les trois dernières paires de pattes annelées de blanc, de jaune et de violet. La femelle, nuancée de rougeâtre et marquée de points obscurs, dépose ses œufs, qui sont de couleur jaunâtre, dans le mois de juillet. Il vit dans les eaux moyennement profondes aux environs de Nice.

M. Risso mentionne encore, outre son *palæmon xiphias*, qui paroît être celui que nous désignons sous le nom de porte-

scie, deux autres espèces de Nice, qui semblent se rapprocher des palémons squilles et variables de M. Leach, par la brièveté et la rectitude de leur rostre. L'une, *palæmon trise-taceus*, a le sien sexdenté en dessus, et quinquédenté en dessous; sa couleur est le vert pâle parsemé de petits points bruns: sa ponte, qui se compose d'œufs verdâtres, a lieu en avril et juillet. La seconde, *palæmon microrhamphos*, a cinq dents en dessus et deux seulement en dessous de son rostre: elle est translucide, incolore, et son corps est orné de petits points sur tout son pourtour. Si ces espèces sont les mêmes que les deux dernières que j'ai admises, comme cela est possible, ce que je viens d'en dire d'après M. Risso, servira à compléter leur description. Ses *palæmon Cognetii*, *ensiferus* et *Olivieri*, me sont inconnus (1).

Quant au palémon scie, *palæmon pristis*, du même naturaliste, nous avons déjà vu qu'il se rapporte au genre Pandale de M. Leach. Enfin M. Latreille soupçonne que les *palæmon margaritaceus*, et *lævirhynchus*, aussi de M. Risso, doivent rentrer dans le genre Hippolyte (2).

(1) Le *Palæmon Cognetii*, de taille médiocre, a le rostre très-court, à sept dents en dessus et deux seulement en dessous. Il est d'un rouge de corail pâle traversé de bandes blanches. — Le *Palæmon ensiferus* est grand et a un rostre très-long, relevé, à cinq dents en dessus et quatre en dessous; sa couleur est le rouge carmin luisant; ses antennes sont très-longues. — Le *Palæmon Olivieri*, assez petit, a le rostre court droit, lisse en dessus et tridenté en dessous; sa couleur est d'un vert pré parsemé de petits points d'un bleu céleste; il a un peu de rougeâtre sur l'abdomen.

(2) Le *P. margaritaceus* a son rostre subulé, plus long que les pièces latérales des antennes, lisse et uni en dessus, bidenté en dessous; son corps est transparent et nacré, pointillé de bleu; ses lames natatoires sont rougeâtres. Le *P. lævirhynchus* a le rostre court, subulé, lisse et uni en dessus comme en dessous; son corps est d'un noir foncé, parsemé de quelques taches blanchâtres. L'un et l'autre ont douze ou quinze lignes de longueur. Ils sont de Nice.

Parmi les crustacés exotiques de ce genre, établi par Fabricius, et ensuite confondu avec la plupart des autres de la même famille par MM. Olivier et de Lamarck, nous remarquerons celui qui est connu sous le nom de

**PALÉMON CANCRÉ :** *Palæmon carcinus*, Fabr., Ent. Syst., Suppl., pag. 402; *Astacus carcinus*, ejusdem, Ent. Syst., tom. 2; Rumph, Rareit. Kam., tab. 1, fig. B. Rostre prolongé, d'abord infléchi et ensuite relevé vers sa pointe qui est aiguë, pourvu de onze dents sur sa tranche supérieure, et de neuf, beaucoup plus petites, sur l'inférieure; seconde paire de pieds très-allongée, plus grande que le corps, linéaire, hispide et terminée par une main longue, à doigts minces et arqués; couleur généralement bleue; longueur, sept à huit pouces. De la mer des Indes. Fabricius l'indique à tort comme propre aux fleuves de l'Amérique.

Une seconde espèce qui a été confondue avec celle-ci, présente la même grandeur disproportionnée des pieds de la seconde paire, et l'on doit être étonné que ce caractère n'ait pas encore porté quelque naturaliste à en former une coupe générique nouvelle. M. Olivier la nomme

**PALÉMON DE LA JAMAÏQUE :** *Palæmon jamaicensis*, Oliv., Encycl., n.° 2; *Astacus fluviatilis*, Sloane, Jam., tom. 2, tab. 245, fig. 2; Séba, Thes., tom. 3, tab. 21, fig. 4; *Cancer astacus jamaicensis*, Herbst, Cancr., tom. 2, tab. 27, fig. 2; *Cancer carcinus*, Linn.; *Palæmon carcinus*, Fabr.; Leach, Zool. Misc., tom. 2, tab. 92. Plus gros qu'une très-forte écrevisse; rostre médiocrement long, assez droit, et même incliné en dessous dans la plus grande partie de sa longueur, et relevé à la pointe, denté en scie sur sa tranche supérieure, et seulement bidenté sur l'inférieure, à peu de distance de son extrémité; carapace lisse, avec une pointe sur le bord externe et postérieur de chaque orbite; grandes pinces de la seconde paire finement épineuses, à doigts longs, arqués légèrement et garnis sur leur bord interne d'une série de petites épines. C'est à celui-ci

que doit être rapportée la localité indiquée par Fabricius pour le crustacé précédent. En effet on l'a trouvé sur les côtes de l'Amérique méridionale et des Antilles, et plus particulièrement à l'embouchure des rivières.

La pierre lithographique fissile de Pappenheim et de Solhnofen, dans le marcgraviat d'Anspach, renferme souvent les débris d'un crustacé fossile à trois filets aux antennes intérieures, que j'ai rapporté à ce genre sous le nom de *Palæmon spinipes*. Voyez mon Hist. nat. des Crustacés fossiles, pag. 134, pl. XI, fig. 4.

Genre XCVIII. *LYSMATE* (*Lysmata*, Risso, Latr.; *Melicerta*, Risso).

Antennes intermédiaires ou supérieures formées de trois filets, dont le plus court est joint à la base de l'un des deux plus longs; antennes extérieures longues et sétacées. Pieds des deux premières paires didactyles, ceux de la seconde étant les plus longs, et ayant leur carpe divisé en plusieurs petits articles; pieds des trois paires postérieures très-minces, terminés par un ongle simple, les quatre derniers étant plus courts que les autres. Carapace carénée en dessus et terminée en avant par un rostre fort court.

Les lysmates ont le corps plus raccourci que celui des palémons, et leurs pieds sont plus minces que ceux de ces crustacés; ils ont comme eux les quatre premiers didactyles; mais ce qui les en distingue surtout, c'est que ceux de la seconde paire qui sont aussi les plus grands, ont la pièce qui précède la main subdivisée en petits articles au lieu d'être entière. D'ailleurs la forme des antennes intermédiaires les fait placer dans la même subdivision.

M. Risso avoit d'abord appelé mélicertes ces crustacés, mais, s'étant aperçu que ce nom étoit déjà employé par Péron pour désigner un groupe de méduses, il l'a changé dans l'er-

rata de son ouvrage en celui de *Lysmate*, *Lysmata*. Il a décrit deux espèces nouvelles de ce genre; mais l'une d'elles doit être rapportée au genre Palémon.

*LYSMATA SOYBUSI*; *Lysmata seticaudata*, Risso, Crust., pag. 110, pl. 2, fig. 1. Longueur totale, un pouce et demi; rostre très-court, sexdenté en dessus et bidenté en dessous; pièces nata-toires de la queue ciliées sur leurs bords; celle du milieu étant terminée par dix longues soies très-déliées; corps d'un rouge de corail marqué longitudinalement de lignes blanchâtres. Ce crustacé se trouve dans les eaux profondes, aux environs de Nice. Sa femelle porte des œufs d'un rouge brun en juin et juillet.

Genre XCIX. *ATHANAS* (*Athanas*, Leach, Latr.; *Cancer (astacus)*, Montagu; *Palæmon*, Leach).

Antennes supérieures ou intermédiaires terminées par trois filets, dont le plus grès et le plus court est enté sur la base du plus court des deux autres; antennes extérieures ou inférieures un peu plus courtes que le corps, sétacées, ayant l'écaille de leur base grande et terminée par une seule pointe aiguë au côté externe de son extrémité. Pieds-mâchoires assez grêles, le premier article étant plus long que les deux autres ensemble, et le dernier de ceux-ci plus long que l'avant-dernier. Pieds des deux paires antérieures terminés par une main didactyle; la première paire étant la plus grande de toutes, et la seconde qui est la plus grêle, ayant son carpe multiarticulé; pieds des troisième, quatrième et cinquième paires, finissant par un ongle simple, un peu arqué. Carapace cylindrique un peu plus étroite en avant qu'en arrière, et prolongée en forme de rostre aigu, mais court. Lames nata-toires extérieures de la queue formées de deux pièces.

Ce genre a les plus grands rapports avec le précédent, et il n'en est réellement distinct que par la différence de proportion de ses pattes de la première paire qui sont les plus grosses,

tandis que dans celui-ci ce sont les pattes de la seconde paire qui ont le plus de volume.

**ATHANAS LUISANTE** : *Athanas nitescens*, Leach, Malac. Brit., tab. 44; *Palæmon nitescens*, ejusd., Edinb. Encycl. Longueur, huit à neuf lignes; rostre avancé, inerme. Des côtes du Devonshire et du comté de Cornouailles en Angleterre, et des bords de l'Océan en France.

**SUBDIVISION V.** Antennes extérieures insérées au-dessous des intermédiaires; celles-ci terminées par deux filets; un appendice sétacé et allongé, très-apparent à la base postérieure et extérieure des pieds.

Genre C. PASIPHÆ ( *Pasiphæa*, Savigny, Latr.; *Alpheus*; Risso ).

Antennes intermédiaires terminées par deux filets. Pieds-mâchoires extérieurs servant pour la locomotion. Pieds des deux premières paires didactyles, semblables entre eux, et à peu près d'égale longueur avec le carpe formé d'une seule pièce; pieds de la troisième paire et des suivantes beaucoup plus petits, presque capillaires ou sétacés, les derniers surtout uniquement natatoires. Corps long, mou, très-comprimé.

M. Lafreille considère ce genre comme formant le passage de ceux qui précèdent et qui composent sa section des salicoques, à ceux qui suivent dont il forme celle des schizopodes.

**PASIPHÆA SIVADO** : *Pasiphæa sivado*, Nob.; *Alpheus sivado*, Risso, Crust., pag. 93, pl. 3, fig. 4. Longueur totale, deux pouces et demi; largeur, quatre lignes et demie. Très-comprimé, arqué; carapace liase, terminée en avant par un rostre aigu, légèrement courbé et infléchi vers la pointe; écaille de la base des antennes extérieures ou inférieures oblongue, ciliée et terminée par une épine; pattes des deux premières paires épineuses et rougeâtres, les autres très-grêles et crochues; dernier

segment de l'abdomen très-mince; écailles de la queue égales, pointillées de rouge, l'intermédiaire pointue. Corps mou, d'un beau blanc nacré, transparent et bordé de rouge.

Ce crustacé qu'on trouve très-communément sur la plage de Nice, dépose ses œufs de couleur nacrée en juin et juillet. Au rapport de M. Risso, il sert de proie à une infinité de poissons.

X.<sup>e</sup> DIVISION. *Antennes extérieures insérées au-dessous des intermédiaires, et munies d'une grande écaille à leur base; pieds et pieds-mâchoires divisés en deux tiges, à peu près semblablement conformés et au nombre total de huit paires, servant tous pour la natation; extrémité de l'abdomen pourvue de chaque côté de deux lames natatoires foliacées, formant ensemble une sorte d'éventail comme celles de la queue des écrevisses.* (Section des SCHIZOPODES, Latr.) (1)

Genre CI. *MYSIS* (*Mysis*, Latr., Leach.; *Cancer*, Oth. Fabr., Mull.; *Praunus*, Leach; *Astacus*, Fabr.).

Antennes intermédiaires ou supérieures terminées par trois filets ou soies dont deux fort longs; les extérieures sétacées, très-longues et pourvues à leur base d'une grande écaille de forme allongée et ciliée sur ses bords. Trois paires de pieds-mâchoires ayant leur division extérieure (le fouet) allongée, sétacée, formée d'une douzaine d'articles, et leur division interne différente dans chacun d'eux; la dernière ressemblant tout-à-fait aux pieds proprement dits. Les cinq paires de ceux-ci divisées jusqu'à leur base en deux tiges partant d'un support commun en forme de tubercule ou d'article arrondi; chacune de ces tiges offrant ensuite un pédoncule de deux articles, et étant terminée par un filet articulé très-grêle, flexible, garni de quelque soies courtes; la branche extérieure étant la plus

(1) Cette division est la huitième de M. Leach.

forte (1). Corps allongé, cylindrique, assez mince. Carapace lisse, avancée, mais obtuse antérieurement. Yeux très-gros, globuleux, portés sur des pédoncules courts, et très-épais. Abdomen formé de six segmens pourvus de fausses pattes en dessous et terminé par une nageoire composée de cinq feuillets. Femelles pourvues en dessous et derrière la poitrine, de valves en forme de coquilles qui contiennent les œufs.

**MYTIS SPINOSULE :** *Mytis spinosulus*, Leach, Trans. Linn., vol. XI, pag. 350, n.° 1; *Praunus flexuosus*, ejusd., Edinb. Encycl. Lame intermédiaire de la nageoire de la queue profondément et étroitement échancrée dans son milieu, épineuse sur ses côtés, les latérales pointues et largement ciliées; longueur, neuf lignes; diamètre,  $\frac{3}{4}$  de ligne. De la mer d'Ecosse, et des côtes de France à Port-en-bassin, près Bayeux, département du Calvados.

**MYTIS DE FABRICIUS :** *Mytis Fabricii*, Leach, Trans., tom. XI, pag. 350, n.° 2; Encycl. Méth., pl. 336, fig. 8 et 9. Lame intermédiaire de la nageoire caudale obtusément échancrée dans son extrémité, épineuse sur les bords; les latérales arrondies au bout; même dimension que la précédente. Du Groenland: c'est peut-être celle qu'Othon Fabricius a figurée dans la *Fauna Groenlandica*, fig. 1, sous le nom de *Cancer oculatus*.

**MYTIS ENTIBA :** *Mytis integer*, Leach, Trans. Linn., tom. XI, pag. 350, n.° 1; *Praunus flexuosus*, ejusd., Edinb. Encycl. Lame intermédiaire de la nageoire caudale, sans échancrure à son extrémité. Des côtes de l'île d'Arran et des environs de Dieppe.

M. Latreille annonce l'existence sur les côtes de Noirmontier, d'une quatrième espèce de mytis qu'il rapporte à l'*Astacus harenngum* de Fabricius. Il n'admet pas dans ce genre le *Mytis plumosus* de M. Risso, qui lui paroit insuffisamment décrit. Enfin il fait remarquer que le *Mytis bipes* d'Olivier est une nébalie.

---

(1) Il résulte de cette conformation des trois paires de pieds-mâchoires et des cinq paires de pieds, que l'animal a en dessous de lui quatre séries composées chacune de huit filets natatoires.

**XI.<sup>e</sup> DIVISION.** Dix pieds divisés jusque près de la moitié de leur longueur en deux branches soyeuses; antennes extérieures insérées au-dessous des mitoyennes, et sans écaille à leur base; abdomen terminé par deux soies. (Section des SCHIZOPODES, Latr.) (1)

Genre CH. NÉBALIE (*Nebalia*, Leach; *Mysis*, Latr., Oliv.; Risso; *Cancer*, Oth. Fabr., Herbst; *Monoculus*, Montag.; *Cyclops*, Viviani).

Antennes intermédiaires ou supérieures insérées au-dessus des yeux, formées de deux soies médiocrement longues et portées sur un pédoncule cylindrique. Antennes extérieures (premiers pieds, selon M. Leach) longues, simples, sétacées, sans écaille à leur base, placées latéralement, assez loin des yeux, et portées sur des pédoncules allongés. Dix pieds placés très en arrière, fort rapprochés les uns des autres, égaux entre eux et ayant leur extrémité formée de deux divisions égales, sétacées, ciliées, servant uniquement à la natation. Carapace formant un bouclier, analogue à celui de certains entomostacés, et notamment des cyclopes, bombée dans son milieu, embrassant les côtés du corps, prolongée en avant en un petit rostre aigu, arqué en dessous, non épineux et mobile, sous lequel les yeux sont insérés et très-rapprochés. Abdomen conique, plus ou moins long que la carapace, composé de plusieurs segments visibles au-delà de celle-ci et d'un premier qu'elle recouvre; terminé par deux appendices multiarticulés en forme de soies.

NÉBALIE D'HERBST : *Nebalia Herbstii*, Leach, Zool. Miscel., tom. 1, pag. 100, tab. 44; *Monoculus rostratus*, Montag, Trans.

---

(1) Cette division est la neuvième de M. Leach.

Linn. Soc., tom. XI, tab. 2, fig. 5; *Cancer bipes*, Oth. Fabr., Faun. Groenland., n.° 223, fig. 2; Herbst, Cancr., tom. 2, tab. 24, fig. 7; *Mysis bipes*, Oliv. Longueur totale, huit à dix lignes; abdomen formé de quatre segmens; couleur grise ou d'un cendré jaunâtre, avec les yeux noirs. De l'Océan européen, mais principalement des régions septentrionales.

A la suite de cette espèce il convient de joindre un très-petit crustacé phosphorique, de la mer de Gênes, qui a été décrit par M. Viviani, sous le nom de *Cyclops exiliens*, phosph. maris, etc., 1805, tab. 2, fig. 1-2. Sa longueur est d'un quart ou d'un tiers de ligne. Sa forme générale est celle d'un cyclope; mais il doit être rapporté au genre des nébalies, parce qu'il a deux yeux bien distincts, parce que son têt est terminé en avant par un petit rostre, infléchi et mobile, et parce que ses antennes et ses pieds ont la forme et la disposition des mêmes parties dans ces animaux.

Il diffère de la nébalie d'Herbst, non seulement par sa taille bien plus petite, mais encore parce que son bouclier est beaucoup plus court que le sien, et qu'il est dépassé par onze segmens du corps, ou de l'abdomen, au lieu de quatre: sa couleur est rougeâtre ou jaunâtre.

Le *Mysis plumosus* de M. Risso, Crust., page 116, paroît se rapporter encore à ce genre; mais il seroit intermédiaire à la nébalie d'Herbst et à celle de Viviani, non seulement pour la taille, puisqu'il a trois lignes de longueur, mais encore pour le nombre des anneaux du corps visibles après le têt, lequel est de huit. Sa couleur est le blanc mat; et ses yeux qui sont gros et presque sessiles, ont une belle couleur rouge. On le trouve à Nice, dans les endroits où la mer est tranquille, et à trois pieds tout au plus de profondeur, au milieu des algues, des varecs et des corallines. Il se tient ordinairement fixé sur ces productions marines; mais, lorsqu'il nage, il se meut avec beaucoup de rapidité. Sa femelle, au temps de la ponte, porte vingt-quatre à trente-six œufs arrondis et d'un jaune aurore;

elle paroît accompagner ses petits quelque temps après leur naissance (1).

(1) C'est sans doute à cette section, ou à la précédente, que se rapporte le genre *DIASTYLIS* de M. Th. Say, Journ. Ac. Sc. nat. de Philadel., tome 1, page 313, lequel est ainsi caractérisé : Quatre antennes placées presque sur la même ligne; les intermédiaires bifides, ayant un pédoncule de trois articles; les extérieures simples avec leur premier article grand et sans écaille. Pieds-mâchoires extérieurs très-grands, pédiformes, très-rapprochés du front, avec le premier article long, comprimé, et les autres fort petits, cylindriques, presque égaux. Corselet glabre, formé de six segmens dont le premier, plus grand que tous les autres ensemble, est terminé en avant par un rostre court, obtus, triangulaire, embrassant et crénelé sur ses bords latéraux. Six paires de pieds bifides; ceux de la première paire tronqués au bout, plus courts que les pieds-mâchoires extérieurs; ceux de la seconde terminés en pointe; ceux des troisième, quatrième et cinquième paires, relevés, pointus, sans ongle, et terminés par des poils forts. Abdomen plus étroit que le thorax, formé de six segmens, dont les deux derniers portent des pieds natatoires. Queue biarticulée, pourvue sur chaque côté du premier segment d'un seul style bifide, et sur l'extrémité du second d'un style simple, cylindrique.

Le *Diastylis arenarius* est la seule espèce que M. Say fait connoître; sa longueur est d'un cinquième de pouce anglois. Il a été trouvé sur les côtes de la Géorgie et des Florides.

Il est fâcheux que le créateur de ce genre n'ait pas joint de figures à son Mémoire; car la description qu'il donne de son crustacé, quoique détaillée, ne peut suffire pour qu'on puisse se représenter complètement, avec son seul secours, les formes de cet animal.

M. Say pense que le *Cancer scorpionides* de Montagu (Trans. Soc. Linn.), des côtes d'Angleterre, et le *Cancer esca* de Gmelin (Syst. Nat.), des rivages de la Norwège, doivent être rapportés à son genre *Diastylis*.

Pour terminer ce que j'ai à dire des schizopodes, je rapporterai que M. Leach, dans un Mémoire inséré au Journal de Physique, avril 1818, avance, mais sans déduire ses motifs, que le genre *Zoë* de M. Bosq doit être certainement placé dans le même groupe que le genre *Nébalie*.

ORDRE SECOND. STOMAPODES; *Stomapoda*, Latr.

Tête distincte du tronc, divisée en deux parties, dont l'une, antérieure, porte les antennes et les yeux; corps partagé en segmens transversaux dans toute son étendue; une carapace appartenant à la tête et formant quelquefois le dessus des premiers segmens du corps; yeux pédonculés, mobiles; bouche composée de mâchoires, de fortes mandibules palpigères, et entourée d'appendices très-développés, ou de pieds, à la base desquels sont placés des corps membraneux, vésiculeux, pouvant servir à la respiration; souvent des branchies en forme de panaches, existant en outre, sous la queue qui est très-grande, derrière chacune des paires de pieds-nageoires qui la garnissent en dessous (1).

Genre CIII. SQUILLE (*Squilla*, Fabr., Oliv., Latr., Lamck., Risso; *Cancer*, Linn.; *Entomon*, Latr.).

Antennes intermédiaires grandes, relativement aux latérales, formées de trois filets sétacés, dont le supérieur est le plus long, et dont les inférieurs sont réunis à leur base; tous étant portés sur un pédoncule, long, cylindrique, composé de trois articles dont le premier est le plus gros et le plus court, et le second le plus long: ces antennes formant avec les yeux une saillie distincte du reste du corps, et sur laquelle s'étend une sorte de chaperon carré, mais arrondi sur ses angles, qui est articulé avec le bord antérieur de la carapace de la tête. Antennes extérieures placées à peu près sur le même plan horizontal que les intermédiaires, insérées de chaque côté entre le chaperon et l'angle externe de la carapace, formées d'un article baséal, large, anguleux, lequel porte: 1.° un second article vers son extrémité et

---

(1) Les animaux compris dans cet ordre n'ont pas été admis par M. Leach dans sa Classification des Crustacés, bien qu'il ait fait connaître plusieurs d'entre eux dans des mémoires particuliers.

en dehors, un peu moins fort, aussi anguleux, et muni lui-même extérieurement d'une lame très-allongée, ovoïde et ciliée sur son bord externe; 2.° le corps même de l'antenne qui est sétacé, multiarticulé et pourvu à son origine de deux ou trois articles cylindriques beaucoup plus grands que les autres. Yeux ovoïdes, transverses, obliques, portés sur un court pédoncule d'un diamètre moindre que le leur, insérés très-près l'un de l'autre au-dessus des antennes intermédiaires. Bouche placée au sommet et en arrière d'une saillie pyramidale, comprimée, très-apparente en dessous du tête; composée, en allant du dedans au dehors, 1.° d'une lèvre supérieure un peu arrondie, presque membraneuse, formant le sommet du cône et ayant sa saillie tournée en arrière; 2.° de deux grandes mandibules très-solides, ayant leur partie triturante divisée en deux branches qui tombent à peu près à angle droit l'une sur l'autre, dont l'inférieure qui se croise avec celle de la mandibule opposée, est tranchante sur son bord, un peu arquée à son extrémité et pourvue d'une seule série de dents, au nombre de sept, comprimées, droites et peu aiguës, et dont la branche supérieure, à peu près horizontale, a sa tranche droite, canaliculée et bordée de deux rangs de semblables dents, mais plus nombreuses et plus petites (la base de ces mandibules est renflée et caverneuse); 3.° d'un long palpe composé de trois articles filiformes, adhérent à chacune de ces mandibules, couché sur les côtés et à la base du cône buccal; 4.° de deux lames un peu bombées, placées au-devant des mandibules, ciliées et épineuses sur les bords, qui font l'office de véritables mâchoires et qui sont considérées par M. Latreille comme des divisions de la languette; 5.° d'une paire de mâchoires aplaties, composées chacune de deux parties, l'une plus large, tronquée et garnie d'un rang de cils roides en dedans et l'autre externe, palpiforme, aiguë et finissant en pointe; 6.° de deux mâchoires plus extérieures très-grandes, triangulaires, allongées, aplaties sur les autres parties de la bouche et les recouvrant longitudinalement, formées évi-

demment de quatre pièces de dimension à peu près égale, dont la première et la dernière sont triangulaires, et les autres à peu près carrées, avec leurs angles émoussés. De grands appendices (pieds-mâchoires, ou pieds proprement dits), au nombre de dix, insérés très-près les uns des autres, autour de la bouche : ceux de la première paire (1) assez longs, très-grêles, terminés par un article lenticulaire, supportant un ongle qui fait la pince en se reployant sur son bord : ceux de la seconde paire (2) extrêmement grands, insérés plus en dehors que les autres, composés de six articles, comme les serres des crustacés décapodes ordinaires ; savoir : deux pièces courtes à la base, un bras long et assez épais, canaliculé en dessous, un carpe court, une pièce représentant le corps de la main, très-aplatie et ayant sur son bord interne un sillon ou une série de cavités plus ou moins nombreuses et profondes, enfin un sixième et dernier article, qu'on peut considérer comme un ongle ou un pouce mobile de forme alongée, arquée, se repliant sur la tranche interne de la cinquième pièce, et ayant souvent sur son bord de fortes épines arquées, disposées de façon à loger leurs pointes dans les cavités de celle-ci : ceux des troisième, quatrième et cinquième paires (3), beaucoup moins grands, mais assez épais, diminuant progressivement de force, ayant leur avant-dernier article assez gros, plat et arrondi, supportant le dernier qui est aigu, petit, arqué et replié sur lui, en forme de crochet (une production vésiculeuse dont l'usage est, selon M. Leach, de servir à la respiration, existant à la base des six premiers de ces appendices). Carapace petite, mince et flexible, de forme trapézoïdale alongée, marquée de deux impressions longitudinales entre lesquelles se

---

(1) Mâchoires auxiliaires, Savig. ; palpes extérieurs, Fabr. ; barbilons et premières pattes, Latr. ; première mâchoire, Cuv.

(2) Première paire de pieds proprement dits, Savigny, Fabr., Cuv. Deuxième paire de pattes, Latr., Consid. génér.

(3) Pattes des deuxième, troisième et quatrième paires, Savigny.

trouve la partie qui recouvre la région buccale, et au dehors desquelles ses bords consistent seulement en une lame presque membraneuse, qui protège la base extérieure des pieds. Corps fort long, un peu plus large en arrière qu'en avant, formé de onze segmens, dont le premier, plus court et plus étroit que les autres, ne donne attache à aucune patte; le second, le troisième et le quatrième, ayant au contraire chacun une paire d'appendices (1) ou de pattes allongées, grêles, grandissant graduellement d'avant en arrière, terminées par un petit article mince, triangulaire, cilié sur son bord interne, et ayant un filet styloforme, attaché à la base de leur troisième article contre lequel il est accolé; la dernière de ces trois paires pourvue à son origine, dans quelques individus (les mâles sans doute), d'une tige assez longue, cylindrique, inarticulée et dirigée en dedans; les cinq segmens suivans de l'abdomen étant munis en dessous d'une paire de pieds-nageoires, courts, dont les articles terminaux sont en palettes ovales, ciliées sur les bords, et qui supportent à leur origine une branchie, composée de nombreux filets cylindriques disposés comme une houpe; le onzième et dernier segment aplati en forme d'écaille en dessus, ayant l'anus ouvert sur sa face inférieure, et représentant la lame intermédiaire de la nageoire caudale des crustacés macroures proprement dits. Deux nageoires latérales attachées chacune à l'angle postérieur de l'avant-dernier segment et composées d'une pièce principale, solide et aiguë postérieurement, qui porte en dehors un appendice mobile, formé de deux lames aplaties, ovales, ciliées, et en dedans une lame également garnie de cils, mais unique et de forme très-allongée.

Les squilles présentent de grandes anomalies dans leur organisation, lorsqu'on la compare à celle des crustacés que nous avons décrits jusqu'à présent. Toute la région recouverte par

---

(1) Pieds des cinquième, sixième et septième paires, Savigny.

leur têt ne comprend que les organes de la manducation, et les viscères sont distribués dans les autres parties du corps. Leur estomac est situé dans les quatre premiers segmens qui suivent la carapace; leur cœur de forme très-allongée, est placé tout le long du dos, et leurs branchies, rejetées en arrière et en dessous du corps, sont presque à découvert.

Les squilles étoient connues des Grecs sous les dénominations de *cragones* et de *crangines*; et celles de *mante de mer* et de *prégadiou*s leur ont été données par les modernes à cause de la ressemblance de leur grande paire de pieds avec les premières pattes des orthoptères du genre *Mantis*, et parce qu'elles la tiennent ployée de la même manière. Elles habitent les mers des contrées chaudes et tempérées, et se tiennent à une assez grande profondeur (90 à 150 pieds) sur les fonds sablonneux et fangeux. Leur accouplement a lieu au printemps.

SQUILLE MANTE; *Squilla mantis*, Fabr., Lamck., Latr., Encycl., pl. 524. Ongle mobile des grands pieds en pince pourvu en dedans de six épines qui entrent dans autant de cavités du bord intérieur de la pièce précédente, dont la tranche est finement dentelée et garnie à sa base de trois épines mobiles; corps et abdomen ayant en dessus six carènes longitudinales, terminées sur les deux avant-derniers segmens par autant de pointes dirigées en arrière; dernier segment ayant une seule carène dans son milieu, trois pointes latérales, et deux terminales, son bord postérieur étant garni de dents très-régulières, enflées en dessus et crochues en dessous, sa surface présentant des séries de points enfoncés. D'un blanc nacré, nuancé de bleu et de violet; yeux verts dorés; pattes d'un vert de mer; deux taches d'un bleu violet sur le dernier segment de l'abdomen. Longueur, six à huit pouces. On la trouve dans la Méditerranée. Sa femelle, au rapport de M. Risso, est pourvue d'œufs nacrés, en été.

SQUILLE TACHETÉE : *Squilla maculata*, Fabr., Lamck., Latr., Encycl., pl. 523; *Cancer arenarius*, Rumph, Amb. Rareit., tab. 3, fig. E. Très-grande; corps lisse en dessus; ongle mobile des

grands pieds en pince très-courbé au bout et pectiné (ayant dix épines); dernier segment de l'abdomen arrondi, sans carène, avec trois dentelures sur chacun de ses angles postérieurs et latéraux. Des Grandes-Indes.

SQUILLE QUEUE-ROUE; *Squilla scabricauda*, Lamck., Latr., Encycl., pl. 325, fig. 1. Carapace courte, presque en cœur, marquée de quatre sillons; corps généralement lisse avec la dernière pièce de l'abdomen couverte en dessus de nombreuses aspérités; ongle mobile des grands pieds en pince à huit dents; à peu près de la taille de la squille mante. De l'Océan indien.

SQUILLE COUTTEUSE: *Squilla chiragra*, Fabr., Latr., Encycl., pl. 325, fig. 2. Corps lisse, généralement verdâtre; avant-dernier segment de l'abdomen pourvu de six tubercules allongés et pointus postérieurement; le dernier en ayant trois à sa base dont le médian est le plus long, et quadridenté sur ses bords; ongle mobile des grands pieds en pince renflé à la base, mince et arqué au bout, très-finement crénelé sur son bord interne; taille moyenne. De l'Île-de-France.

SQUILLE DE DESMAREST; *Squilla Desmarestii*, Risso, Crust., pag. 114, pl. 2, fig. 8. Ongle des grands pieds en pince pourvu de quatre aiguillons; trois carènes longitudinales sur chaque côté de l'abdomen entre lesquelles sont deux espèces de sillons; dernier segment ayant six épines sur ses bords et étant terminé en pointe; longueur, deux pouces et demi; couleur généralement fauve. Cette squille se trouve au milieu des zostères aux environs de Nice, et sa femelle pond en avril et septembre des œufs jaunes. Une variété est d'un rouge de chair, et une autre d'un beau jaune.

Genre CIV. ERICHTHE (*Erichthus*, Latr., Lamck.; *Squilla*, Fabr.; *Smerdis*, Leach).

Antennes, bouche et yeux comme dans les squilles. Carapace large, se prolongeant en arrière jusqu'à l'extrémité pos-

térieure du tronc, et recouvrant les anneaux qui portent les trois dernières paires de pattes grêles (celles qui précèdent les pieds nageurs). Queue composée de huit articulations fort larges, et pouvant se recourber en dessous et en avant, de manière à former avec la carapace une enveloppe dure, crustacée, sous laquelle l'animal se met complètement à l'abri. Cinq paires de pattes natatoires sous la queue, ne supportant pas de branchies à leur base. Un appendice foliacé à l'origine des pieds qui entourent la bouche semblable à celui qui existe dans les squilles à la même place, et paroissant servir à la respiration. Bouche assez antérieure.

**ERICHTHE VITRÉ** : *Erichthus vitreus*, Latr., Règ. anim., tom. 3, pag. 43; *Squilla vitrea*, Fabr., Syst. Entom., tom. II, pag. 513; Lamck., Anim. sans vert., tom. V, pag. 189; Encycl., pl. 354, fig. 7; *Smerdis vulgaris*, Leach, Journ. de Phys., tom. 86, p. 305, fig. 5. Longueur, dix lignes; carapace lisse, carénée, avec les angles pointus et une épine très-courte à la partie postérieure du dos; doigt ou ongle des grandes serres, sans dents. De l'Océan atlantique.

**ERICHTHE ARMÉ** : *Erichthus armatus*, Latr., Encycl., pl. 354, fig. 6; *Smerdis armata*, Leach, Journ. de Phys., t. 86, p. 305, fig. 6. Plus petit que le précédent; carapace terminée en avant par un rostre et se relevant en une très-longue pointe sur son bord postérieur, qui est aussi muni de petites épines latérales.

#### Genre CV. ALIMA (*Alima*, Leach).

Caractères généraux des érichthes, mais en différant par l'allongement extrême du corps et de la queue, ainsi que par celui du têt ou bouclier céphalo-thoracique. Antennes intermédiaires ayant un pédoncule fort long, composé de trois articles cylindriques dont celui de la base est un peu plus grand que les autres; terminées par trois filets cylindriques, inégaux, et dont le plus grand est moins long que le pédoncule. An-

tennes extérieures plus courtes que la lame ovale, non ciliée, qui est annexée à leur base. Yeux très-gros, portés sur un pédoncule très-mince, et faisant un angle avec lui. Bouche située fort en arrière, entourée d'appendices disposés comme ceux de la bouche des squilles, et dont les deux plus grands, ou les serres en genou, sont très-grêles, linéaires, avec leur dernière pièce ou l'ongle, repliée, courte, très-mince, aiguë et sans dentelures sur son bord. Carapace très-mince, fort allongée, plus large en arrière qu'en avant, terminée antérieurement par trois pointes dont l'intermédiaire est fort longue et très-aiguë, et en arrière par trois pointes dont les deux externes sont formées par les angles latéraux, et dont la moyenne fait une petite saillie au-dessus du bord tronqué de cette partie. Corps et queue très-allongés, grêles, mais néanmoins un peu plus larges en arrière qu'en avant. Premier segment sans pieds; les second, troisième et quatrième, pourvus de très-petits appendices à peine visibles, qui représentent les trois dernières paires de pattes ambulatoires des squilles; les cinq segments suivans munis chacun d'une paire d'appendices natatoires, consistant en un pédoncule assez allongé, qui supporte deux lames membraneuses très-minces, ovales et non ciliées. Dernier article de la queue grand, aplati, mincé et très-transparent, arrondi à sa base, à bords latéraux parallèles unidentés, et terminé par quatre pointes dont les deux intermédiaires sont les plus postérieures.

ALIME HYALINE; *Alima hyalina*, Leach, Journ. Phys., tom. 86, avril 1818, pag. 305, fig. 7. Longueur totale du corps, treize lignes; largeur de la carapace, deux lignes; du corps au premier anneau, une demi-ligne; transparente. Du port Praya, au Cap-Vert, en Afrique, par 7.° 30', latitude N, et 17.° 34', O.

Genre CVI. PHYLLOSOME (*Phyllosoma*, Leach, Latr.).

Antennes placées sur la même ligne horizontale; les intermédiaires étant plus courtes que les pédoncules oculaires, di-

visées en deux filets dont l'interne ou le plus court paroît formé de deux articles, et portées sur un pédoncule de trois articles; les latérales variant de longueur, filiformes, sans écaille à la base, composées de cinq articles, dont le quatrième est le plus long. Bouche très-petite, située au-dessous de la carapace, vers les deux tiers postérieurs de la ligne médiane, et formée de parties très-ténues qui paroissent avoir beaucoup d'analogie avec celles qui existent dans les squilles. Pattes au nombre de seize en totalité; savoir: 1.° douze grandes, dont les dix premières longues, et les deux dernières beaucoup plus petites (six à dix de ces pattes ayant à l'extrémité de leur troisième article un appendice articulé, sétacé, cilié, qui ressemble au palpe flagelliforme des pieds-mâchoires, dans les crustacés décapodes), et 2.° quatre très-petites pattes, antérieures à celles-ci et postérieures à la bouche, existant au-dessous du corps et paroissant formées de trois articles. Corps extrêmement déprimé, mince comme une feuille (d'où est tiré le nom du genre *Phyllosoma*) et très-transparent, divisé en deux boucliers chevauchant l'un sur l'autre en arrière, et en un abdomen composé de cinq segmens, lequel est terminé par deux lames natatoires de chaque côté. Le premier bouclier de forme ovale d'avant en arrière, représentant la tête des squilles, portant antérieurement les antennes et les yeux, qui sont globuleux et placés sur un pédoncule long, mince et droit, et ayant la bouche en dessous. Le second bouclier, ou le tronc, plus large que long, transversal, et légèrement anguleux dans son contour, portant en dessous les grandes pattes. L'abdomen étant plus court que le tronc; pourvu en dessous d'autant de paires de fausses pattes en nageoires qu'il y a de segmens; sans branchies visibles.

Les mouvemens des phyllosomes sont très-lents. Cessinguliers crustacés n'ont encore été rencontrés que dans les mers équatoriales.

PHYLLOSOME CLAVICORNE: *Phyllosoma clavicorne*, Leach, Notice

sur Cranch, n.° 4.; Journ. de Phys., 1818, avril, page 307, fig. 11. Lame clypéiforme de la tête ovale et entière; longueur des antennes extérieures triple de celle des pédoncules oculaires; la première paire des pattes extérieures la plus longue. Mer d'Afrique, en Guinée.

PHYLLOSOME COMMUN; *Phyllosoma commune*, Leach, Journ. de Phys., loc. cit., fig. 10. Lame clypéiforme de la tête ovale, entière; longueur des antennes extérieures double de celle des pédoncules oculaires; la seconde et la quatrième paires de pattes extérieures les plus longues. De la côte de Guinée, et au port Praya.

PHYLLOSOME LARGES-CORNES: *Phyllosoma laticorne*, Leach, Journ. de Phys., loc. cit., fig. 9. Lame clypéiforme de la tête ovale; les quatre antennes plus courtes que les pédoncules oculaires; les extérieures étant un peu plus longues et plus larges que les intermédiaires, avec leur premier article dilaté extérieurement, et le dernier, plus grand que le précédent, elliptique; les intérieures sétacées.

PHYLLOSOME BRÉVICORNE: *Phyllosoma brevicorne*, Leach, Journ. de Phys., loc. cit., fig. 8, Latr. Lame clypéiforme de la tête ovale; antennes plus courtes que les pédoncules oculaires, toutes quatre sétacées.

PHYLLOSOME FRONT-ÉCHANCRÉ; *Phyllosoma cunifrons*, Latr. Lame clypéiforme de la tête plus carrée qu'ovale, arrondie aux angles du bord antérieur, dont le milieu est échancré. De la côte de Coromandel (1).

(1) M. Latreille vient de créer, sous le nom de *CONONIS*, dans la collection du Muséum d'Histoire naturelle de Paris, un nouveau genre qu'il rapporte à l'ordre des stomapodes, et qu'il compose d'une espèce de crustacé très-allongée, ayant quelques rapports de formes avec les scolopendres, et qui a été rapportée du Brésil par feu M. Delalande.

Selon le même naturaliste, il est vraisemblable que la squille pieuse, *squilla eusebia*, de M. Risso, Crust., pag. 115, appartient à ce genre,

## LÉGION SECONDE.

EDRIOPHTHALMES, *EDRIOPHTHALMA*, Leach.

*Des yeux sessiles, ordinairement composés, mais quelquefois simples, situés sur les côtés de la tête; des mandibules souvent munies d'un palpe; tête presque toujours distincte du corps.*

ORDRE TROISIÈME. AMPHIPODES, *Amphipoda*, Latr. (1).

*Tête distincte du tronc et formée d'une seule pièce; mandibules pourvues d'un palpe; mâchoires au nombre de trois paires dont l'extérieure représente une lèvre avec deux palpes ou deux petits pieds réunis près de sa naissance; corps comprimé latéralement, divisé en sept anneaux; quatorze pattes dont les antérieures sont souvent terminées par une serre avec un seul doigt; des branchies vésiculeuses, situées à la base intérieure des pieds, à l'exception de celle de la paire antérieure; queue composée de six à sept articles, portant en des-*

si même ce crustacé diffère spécifiquement de celui de la collection du Muséum.

Il a la tête terminée par une longue pointe, le corselet ou têt presque aplati, oblong, glabre; les antennes extérieures soyeuses; l'ongle des grands pieds en pince pourvu de dix aiguillons très-fins; les autres pattes courtes et munies d'un appendice arrondi sur leur quatrième article; l'abdomen formé de sept segmens arrondis, glabres, dont les trois premiers et le dernier sont moins renflés que ceux du milieu; les écailles de la queue ciliées et portant deux aiguillons inégaux. Ce crustacé, de la mer de Nice, est rouge et pointillé de brun. Sa longueur est d'un pouce et demi.

(1) Cet ordre de M. Latreille, que M. Leach n'a pas admis, comprend les deux premières sections de sa légion des Malacostracés édrionphthalmes. Il correspond au genre *Gammarus* de Fabricius.

sous cinq paires de fausses pattes en forme de filets, divisées en deux branches, très-mobiles.

1.<sup>re</sup> SECTION. Deux antennes insérées une de chaque côté du front; queue terminée par des filets styloformes; tête grosse, verticale.

Genre CVII. PHRONIME (*Phronima*, Latr., Leach, Lamck., Risso; *Cancer*, Herbst, Forsk.).

Deux antennes sétacées, très-courtes; composées d'un petit nombre d'articles. Les quatre premiers pieds (*mâchoires extérieures*, Latr.) en forme de petits bras comprimés, finissant en pointe, dentés en dessous; les deux antérieurs étant plus petits et annexés à la tête. Pieds de la cinquième paire les plus grands de tous, terminés par une pince didactyle. Six sacs vésiculeux divisés en trois paires, et placés à la base interne des six derniers pieds. Tête très-grande, cordiforme, verticale. Corps très-mou, étroit et long. Queue plus mince que le corps, terminée par six stylets allongés et fourchus au bout, pourvue en dessous de quatre ou six pattes natatoires disposées par paires, sous les troisième, quatrième et cinquième anneaux; ces pattes étant formées d'un petit article pour leur articulation avec la queue, d'un grand article ovale aplati, et de deux filets terminaux.

PHRONIME SÉDENTAIRE: *Phronima sedentaria*; Latr., Gen. insect. et crust., tom. 1, tab. 2, fig. 2; *Cancer sedentarius*, Forsk., Faun. Arab. 95; *Cancer gammarellus sedentarius*, Herbst, tom. 2, tab. 37, fig. 8. Six pattes natatoires caudales; corps demi-transparent, nacré et ponctué de rougeâtre. Ce petit crustacé, dont la longueur n'excède pas un pouce, vit à quelque distance des côtes, et se tient, selon M. Risso, dans l'intérieur du corps des animaux radiaires des genres *Pyrosome* et *Beroé*. On l'a trouvé dans la Méditerranée et près de Burray en Zetland.

PHRONIME SENTINELLE; *Phronima custos*, Risso, Crust.,

pag. 121, pl. 2, fig. 3. Pattes natatoires caudales paroissant n'être qu'au nombre de quatre; corps plus petit que celui de l'espèce précédente, très-blanc. Des environs de Nice, dans l'intérieur des méduses, des genres Equorée et Géronie, de Péron et Lesueur.

II.<sup>e</sup> SECTION. *Quatre antennes; deux feuilletés aplatis, servant de nageoires, placés au bout de la queue, et remplaçant les styles; tête grosse, verticale (1).*

Genre CVIII. *HYPERIE* (*Hyperia*, Latr.).

Quatre antennes sétacées. Les dix pieds, proprement dits, médiocrement longs, et tous terminés par un article simple et pointu. Tête assez petite, ronde, plane en devant, point prolongée en rostre. Corps conique, terminé par deux lames triangulaires, allongées, horizontales.

*HYPERIE DE LESUEUR*: *Hyperia Suerii*, Latr.; *Phronima*? ejusd., Encycl. Mét. Crust., tab. 328, fig. 17 et 18.

*Nota.* Je dois la communication des caractères de ce genre inédit à la complaisance de M. Latreille, son fondateur.

Genre CIX. *PHROSINE* (*Phrosine*, Risso; *Dactylocerus*, Latr.).

Deux antennes supérieures grandes et en forme de cuillers; deux inférieures sétacées et très-petites. Les dix pattes proprement dites monodactyles, formées de cinq articles aplatis; la première paire courte, mince, crochue; la seconde un peu moins longue que la troisième; la quatrième fort grande, avec son premier article large, ovale, les deux suivans triangulaires, le quatrième ovale, épineux, et le dernier long, aigu, arqué, falciforme; cinquième paire de pieds plus courte que la

---

(1) M. Leach n'a pas admis cette section. Je l'ai créée pour placer deux nouveaux genres qui ont beaucoup de rapports avec les phronimes.

précédente, mais de même forme. Corps oblong, un peu arqué, sub-arrondi sur les côtés, à segmens crustacés, transverses. Tête prolongée sur le devant en forme de museau. Queue composée de cinq segmens, presque quadrangulaires, terminée par deux lames oblongues, ciliées, et une plaque intermédiaire courte, aplatie et arrondie au bout.

PHROSINE EN CROISSANT; *Phrosine semilunata*, Risso, Journ. de Phys., oct. 1822, pag. 245. Corps oblong, jaunâtre antérieurement, rouge postérieurement; tête pourvue de deux petites cornes qui forment une sorte de croissant; yeux petits. Longueur totale, sept à huit lignes. Peu commun aux environs de Nice, ce crustacé y apparoit au printemps, à l'époque de ses amours. Il fait son séjour habituel dans les endroits où la mer est profonde et où le fond est sablonneux. Ses œufs sont transparents.

PHROSINE GROS-ŒIL; *Phrosine macrophthalma*, Risso, loc. cit. Corps oblong, d'un rouge violet, avec la tête transparente; point de cornes; yeux très-gros, ovales et noirs; taille moindre de moitié que celle de l'espèce précédente. M. Risso l'a trouvée sur le pyrosome élégant de Lesueur, en février et juillet. C'est à cette dernière époque que la femelle est chargée d'une grande quantité de très-petits œufs globuleux.

III.<sup>e</sup> SECTION. *Quatre antennes; queue terminée par des filets styliformes; tête médiocrement grosse, non verticale* (1).

I.<sup>re</sup> DIVISION. *Antennes formées de quatre articles dont le dernier est subdivisé en plusieurs autres fort petits; les supérieures très-petites et plus courtes que le pédoncule des inférieures, qui est composé de trois articles.*

Genre CX. TALITRE (*Talitrus*, Latr., Bosc, Leach, Lamck.; *Astacus*, Penn.; *Cancer*, Montag.; *Oniscus*, Pallas).

Les deux pattes antérieures plus grandes que les deux suivantes, allant graduellement en pointe, ou simplement onguiculées (sans pinces); pattes de la seconde paire courtes, grêles, terminées par deux articles très-comprimés, et dont le dernier est en forme d'onglet membraneux et obtus; celles des trois dernières paires assez longues et finissant par un crochet simple. Segmens du corps pourvus d'écaillés latérales. Queue composée de cinq articles dont le dernier est le plus petit. Tête non prolongée en forme de bec.

Les talitres, comme les crevettes, nagent de côté sur les bords de la mer, et se traînent sur le sable: elles s'assemblent en grand nombre sur les corps morts que le flot rejette, pour s'en nourrir. Elles sautent très-bien au moyen du mouvement de ressort qu'elles donnent à leur queue; leurs femelles qui, selon M. Risso, pondent plusieurs fois dans l'année, portent leurs œufs sous les écaillés latérales de la poitrine. Les petits qui en naissent restent quelque temps placés sous l'abdomen de leur mère, attachés aux fausses pattes dont cette partie est pourvue.

TALITRE LOCUSTE: *Talitrus locusta*, Latr., Leach; *Astacus locusta*, Penn.; *Cancer gammarus saltator*, Montag., Trans. of

---

(1) Cette section est la seconde dans la méthode de M. Leach.

the Linn. Societ., tom. IX, pag. 94; *Oniscus locusta*, Pallas, Spicil. Zool., fasc. 9, tab. 4, fig. 7. Longueur, six à huit lignes; corps d'un cendré plus ou moins foncé, avec les antennes roussâtres, velues, ainsi que les trois dernières paires de pattes. Très-commun sur nos côtes, surtout sur les plages sablonneuses.

Genre CXI. ORCHESTIE (*Orchestia*, Leach; *Talitrus*, Latr., Risso, Lamck.; *Oniscus*, Pallas).

Caractères généraux semblables à ceux des talitres. Les quatre pattes antérieures terminées par une pince comprimée, en griffe; celles de la seconde paire étant beaucoup plus fortes, avec la griffe du bout longue, arquée, et s'appliquant sur la tranche aiguë et antérieure de la main; cette tranche étant unidentée dans les femelles.

Ces crustacés, très-peu différens des précédens, vivent absolument de la même manière.

ORCHESTIE LITTORALE: *Orchestia littorea*, Leach, Edinb. Enc.; Trans. Soc. Linn., tome XI, page 356; *Cancer gammarus littoreus*, Montagu; *Talitrus gammarus*, Latr., Risso; *Oniscus gammarellus*, Pall., Spicil., fasc. 9, tab. 4, fig. 8. Longueur, six à sept lignes; couleur, le vert pâle nuancé de rougeâtre. Tête petite; pinces de la seconde paire très-grosses; queue composée de trois appendices bifides, dont celui du milieu est fort court. Cette espèce dont une variété est entièrement d'un jaune pâle, se trouve sur nos côtes, cachée sous les pierres et les goémons. Aux environs de Nice, sa femelle pond des œufs jaunâtres plusieurs fois dans l'année.

II.<sup>e</sup> DIVISION. *Antennes grandes, sétacées, formées de quatre articles dont le dernier est lui-même multiarticulé; les supérieures de bien peu plus courtes que les inférieures.*

Genre CXII. ATYLE (*Atylus*, Leach; *Gammarus*, Fabr.).

Second article des antennes supérieures plus long que le troisième; second article des antennes inférieures un peu plus court que le troisième. Devant de la tête prolongé en forme de bec. Yeux petits, arrondis, placés de chaque côté de la tête, entre les points d'insertion des antennes supérieures et inférieures. Pieds des deux premières paires (pieds-mâchoires extérieurs?) monodactyles, terminés par un article comprimé; pieds proprement dits ou des cinq autres paires, à peu près d'égales longueur et grosseur entre eux, moyens et finissant par un ongle simple. Queue terminée par deux filets latéraux et un filet intermédiaire, bifides à leur extrémité. Corps composé (la tête comprise) de douze articulations.

Ce genre est très-voisin des deux précédens. Il en diffère principalement par l'allongement de ses deux antennes supérieures, et le prolongement de sa tête en une sorte de rostre.

ATYLE CARÉNÉ: *Atylus carinatus*, Leach, Zool. Misc., tom. 2, pag. 22, pl. 69; ejusdem, Trans. Soc. Linn., tom. XI, pag. 357; *Gammarus carinatus*, Fabr., Ent. Syst., tom. 2, pag. 515, spec. 3. Longueur, quatorze lignes; rostre formé par la partie antérieure et supérieure de la tête, un peu infléchi; les cinq derniers segmens de l'abdomen carénés en dessus, et terminés un peu en pointe postérieurement. Patrie inconnue.

M. Latreille présume que le *Gammarus nugax* de Fabricius, figuré par Phipps (Voyage au pôle boréal, pl. 12, fig. 2), appartient au genre Atyle.

III.<sup>e</sup> DIVISION. *Antennes formées de trois articles dont le dernier est multiarticulé, et dont le premier est le plus petit de tous; les supérieures étant les plus longues.*

Genre CXIII. DEXAMINE (*Dexamine*, Leach; *Gammarus*, Latr.; *Cancer*, Montagu).

Second article des quatre antennes long et grêle; une petite soie à la base du troisième des inférieures. Les quatre pieds antérieurs presque égaux, terminés par une pince comprimée en griffe, ou à un seul crochet. Yeux oblongs, placés en arrière de la base des antennes supérieures. Queue ayant de chaque côté trois styles bifides, et en dessus un style mobile.

DEXAMINE ÉPINEUSE : *Dexamine spinosa*, Leach, Edinb. Encycl., tom. 7, pag. 433; ejusdem, Zool. Misc., tom. 2, pag. 23; *Cancer gammarus spinosus*, Montagu, Linn. Trans., tom. XI, pag. 3. Les quatre derniers segmens de l'abdomen prolongés postérieurement en forme d'épine; front avancé entre les deux antennes supérieures et un peu infléchi; corps luisant. Des côtes méridionales d'Angleterre.

Genre CXIV. LEUCOTHOË (*Leucothoe*, Leach; *Gammarus*, Latr.; *Cancer*, Montagu; *Cuvieria*, Leach).

Caractères généraux des dexamines, aux différences suivantes près. Les deux pieds antérieurs terminés par deux doigts, dont le mobile, ou le pouce, est biarticulé; pieds de la seconde paire ayant leur main dilatée, comprimée, alongée, et pourvue d'un grand ongle courbé; ceux des autres paires assez courts et grêles, terminés par un ongle simple. Extrémité de l'abdomen recourbée en dessous.

LEUCOTHOË ARTICULÉE : *Leucothoe articulosa*, Leach, Edinb. Encycl.; Trans. Soc. Linn., tom. XI, pag. 358; *Cancer articulatus*, Montagu, Trans. Soc. Linn., tome VII, tab. 6, fig. 6. Très-rare dans les mers qui baignent les côtes de l'empire britannique.

IV.<sup>e</sup> DIVISION. *Antennes formées de quatre articles, dont le dernier est multiarticulé; les supérieures étant les plus longues.*

SUBDIVISION I. *Les quatre premiers pieds monodactyles; ceux de la seconde paire dans les mâles, ayant la main dilatée et comprimée.*

Genre CXV. MÉLITE (*Melita*, Leach; *Gammarus*, Latr., Lamck.; *Cancer*, Montagu; *Boscia*, Leach).

Pieds de la première paire monodactyles; ceux de la seconde ayant le doigt infléchi sur le milieu de la lame que forme la main, et non sur sa tranche. Queue garnie de chaque côté d'une lamelle allongée et foliacée. Antennes supérieures un peu plus longues que les inférieures.

Les crustacés de ce genre, comme la plupart de ceux que renferme la même division, se tiennent sous les pierres qui bordent le rivage de la mer.

MÉLITE PALMÉE : *Melita palmata*, Leach, Edinb. Encycl., tom. 7, pag. 403; *Cancer palmatus*, Montagu, Trans. Linn.; tom. VII, pag. 69; Encycl. Méthod. Crust., tab. 336, fig. 31. Couleur noirâtre; antennes et pieds annelés de grisâtre pâle.

Genre CXVI. MÆRA (*Mæra*, Leach; *Gammarus*, Latr., Lamck.; *Mulleria*, Leach).

Caractères généraux des mélites, aux différences suivantes près : Antennes supérieures au moins doubles en longueur des inférieures, ayant leur quatrième article multiarticulé, le plus long de tous; le troisième le plus court; le second presque aussi grand que le quatrième, et le premier intermédiaire pour la grandeur à celui-ci et au troisième. Antennes inférieures ayant leur quatrième article moins long que le second. Pieds des deux premières paires monodactyles; doigt de ceux de la seconde

inflexi sur le milieu de la lame que forme la main, et non sur sa tranche. Queue dépourvue de styles foliacés.

Ce genre, très-voisin de celui des mérites, en diffère principalement par ce dernier caractère.

**MÈRA AUX GROSSES MAINS :** *Mæra grossimana*, Leach, Edinb. Encycl., tome 7, page 403; ejusd., Trans. Linn., tome XI, page 359; *Cancer gammarus grossimanus*, Montagu, Trans. Linn., tome IX, page 97, tab. 4, fig. 5. Très-commun sur les côtes d'Angleterre. On le trouve sous les pierres et sur les écueils que la mer découvre aux basses marées (1).

**SUBDIVISION II. Pieds des deux premières paires monodactyles et semblables dans les deux sexes.**

**Genre CXVII. CRÉVETTE** (*Gammarus*, Fabr., Latr., Lamck., Leach; *Squilla*, Degéer; *Cancer*, Linn.; *Carcinus*, Latr.).

Antennes insérées au-devant de la tête entre les yeux, de médiocre grandeur, composées de trois articles principaux et d'un quatrième sétacé, multiarticulé et terminal; les supérieures ayant à l'extrémité intérieure de leur troisième article, un petit appendice sétacé, multiarticulé. Les quatre pieds antérieurs terminés par une main comprimée, large, pourvue d'un fort crochet, ou doigt mobile, qui s'applique sur sa tranche inférieure; les quatre pieds suivans finissant par un article simple, ou ongle un peu courbé; les six derniers plus longs, relevés sur les côtés du corps, et ayant leur article terminal mince et droit. Des filets longs, bifides, très-mobiles de chaque côté du dessous de la queue, qui est terminée par trois paires d'appendices allongés, bifurqués, ciliés, étendus à peu près dans la direction du corps, et qui

---

(1) C'est vraisemblablement à ce genre qu'il faut rapporter le petit crustacé des environs de Gènes, appelé *Gammarus crassimanus* par Viviani. Phosph. maris, etc., pag. 10, tab. II, fig. 7 et 8.

constituent une sorte de ressort dont l'animal se sert pour exécuter des sauts très-considérables, ou pour nager en poussant l'eau derrière lui. Corps oblong, très-comprimé, arqué, divisé en treize articulations (la tête étant comprise pour une); chacun de ses segmens étant garni en dessus d'une lame crustacée, mince, demi-transparente, transverse, et les sept premiers d'entre eux étant accompagnés d'une pièce latérale aussi crustacée, qui recouvre la base des pattes.

Le type de ce genre est le petit crustacé d'eau douce, vulgairement connu sous les noms de *Crevette des ruisseaux*, ou de *Chevrette*, qui abonde dans les fontaines, les bassins des sources, les filets d'eau des cressonnières, etc. Cet animal nage toujours au fond, couché sur le côté, et son principal moyen de progression consiste dans la détente rapide et souvent renouvelée des appendices de sa queue. Il est carnassier et paroît vivre de la chair des poissons morts, et même de celle des individus de sa propre espèce. On le trouve souvent accouplé, le mâle emportant la femelle, beaucoup plus petite que lui, entre ses jambes. Cette femelle garde ses œufs jusqu'au moment où ils éclosent, et les petits qui en sortent se mettent pendant quelque temps à l'abri sous son ventre et sous les lames latérales de son corps. Quelques espèces de crevettes sont marines.

Ce genre a les plus grandes analogies avec ceux que l'on a séparés, sur des caractères assez légers, sous les noms de *Leucothoé*, *Dexamine*, *Melite*, *Mæra*, *Pherusa*, *Amphithoé*, *Atyle*, *Orchestie*, etc., ainsi qu'on pourra en juger en les lui comparant. La plupart d'entre eux n'ont pas été adoptés par les auteurs les plus récents, sur l'histoire naturelle des crustacés, et les deux seuls qui aient été généralement admis, sont ceux qui portent les noms de *Talitre* et de *Corophic*. Je considère aussi comme fondé sur des caractères suffisans, le genre *Cerapus* de M. Say.

CREVETTE DES RUISSEAUX : *Gammarus pulex*, Fabr., Latr.;

*Cancer pulex*, Linn.; *Crevette des ruisseaux*, Geoff., Insect. des environs de Paris, tome 2, page 667, pl. 21, fig. 6; *Pulex fluviatilis*, Rai, Ins., 44; *Squilla pulex*, Degéer, Insect., tome 7, pl. 35, fig. 1 et 2; *Squilla fluviatilis*, Merret, Pin., pag. 192; *Gammarus aquaticus*, Leach. Longueur, sept lignes; largeur, deux lignes; couleur d'un jaune de rouille; yeux noirs; une avance peu prononcée et arrondie entre les antennes. Très-commune en Europe.

CREVETTE MARINE: *Gammarus marinus*, Leach, Trans. Linn., tome XI, pag. 359; *Gammarus pulex*, ejusd., Edinb. Encycl., tom. 7, pag. 402-432. Cette espèce a, comme la précédente, le filet supérieur des appendices de la queue très-court; mais l'avance de sa tête, qui est entre les antennes, est plus prolongée et presque pointue. Des côtes d'Angleterre.

CREVETTE LOCUSTE: *Gammarus locusta*, Leach, Edinb. Encycl., et Trans. Soc. Linn., tom. XI, pag. 359; *Cancer gammarus locusta*, Montagu, Linn. Trans., tom. IX, pag. 92. Cette espèce, qui a été confondue avec le *Gammarus pulex* de Linnæus, en diffère par ses yeux linéaires, presque lunulés, par ses antennes parsemées de poils, par les derniers anneaux de sa queue plus épineux en dessus, et parce que les filets des appendices de cette queue sont presque égaux en longueur. Très-communes sur les rivages de l'Angleterre et plus rare en France. C'est à cette espèce qu'on attribue ce que Linnæus dit des crevettes qui rongent les filets des pêcheurs. M. Surriray, du Havre, a remarqué qu'elle est phosphorescente.

CREVETTE CAMPYLOPE: *Gammarus campylops*, Leach, Edinb. Encycl., tom. 7, pag. 403; ejusd., Trans. Linn., tom. XI, pag. 360. Très-semblable à la précédente, mais ayant les yeux flexueux. De l'île d'Arran, près de Loch-Ranza.

Genre CXVIII. ΑΜΦΙΘΟΪ (*Amphithoe*, Leach; *Gammarus*, Latr.; Lamck.; *Oniscus*, Pall.; *Cancer*, Montag.). (1)

Caractères généraux des crevettes, aux différences suivantes près. Point d'appendice sétacé à l'extrémité intérieure du troisième article des antennes supérieures. Queue non épineuse ni fasciculée en dessus. Mains des quatre premiers pieds ovales.

ΑΜΦΙΘΟΪ ROUGE: *Amphithoe rubricata*, Leach, Edinb. Encycl., tom. 7, pag. 432; ejusd., Trans. Soc. Linn., tom. XI, pag. 360; *Gammarus rubricatus*, Leach, Edinb. Encycl., tom. 7, pag. 402; Encycl. Méthod., pl. 336, fig. 33; *Cancer gammarus rubricatus*, Montagu, Trans. Linn., tom. IX, pag. 99. Couleur rouge. Des côtes d'Angleterre.

ΑΜΦΙΘΟΪ CANCELLE: *Amphithoe cancellus*, Latr.; *Oniscus cancellus*, Pall., Spic. Zool., fasc. 9, tab. 3, fig. 18; *Gammarus cancellus*, Fabr., Ent. Syst., tom. 2, pag. 515. Plus grande que la crevette des ruisseaux; tête lisse avec une petite épine de chaque côté; segmens du corps presque carénés sur le dos et armés de chaque côté d'une petite épine conique et d'une lame arrondie; couleur d'un brun verdâtre, avec un point noir sur le milieu de chaque article. Très-commune dans les fleuves de la Sibérie où elle sert d'aliment aux poissons et aux oiseaux aquatiques. Les habitans de ce pays en mangent aussi, et trouvent ce mets délicat.

Genre CXIX. ΠΗΡΑΥΣΗ (*Pherusa*, Leach; *Gammarus*, Latr., Lamck.).

Caractères généraux des amphithoés, et n'en différant principalement qu'en ce que les mains des quatre premiers pieds sont filiformes au lieu d'être ovales.

---

(1) J'ai anciennement donné le nom d'ΑΜΦΙΘΟΪ ou d'ΑΜΦΙΘΟΙΤΕΣ à un fossile marin assez commun dans le calcaire coquillier des environs de Paris, que je rapportois à la classe des polypiers flexibles. Depuis il a été reconnu que ce fossile n'étoit autre chose qu'une souche de Ζοστρα.

**PHÉRUSE DES VARECS:** *Pherusa fucicola*, Leach, Edinb. Encycl., tom. 7, pag. 432; ejusd., Trans. Linn., tom. XI, pag. 360. D'un cendré jaunâtre, ou d'un gris cendré varié de rouge. On la trouve rarement sur les côtes d'Angleterre, au milieu des varecs.

**V.° DIVISION.** *Antennes composées de quatre articles; les inférieures étant les plus longues et pédiformes; les quatre pieds antérieurs monodactyles.*

**SUBDIVISION I.** *Pieds de la seconde paire pourvus d'une grande main; antennes inférieures de bien peu plus longues que les supérieures.*

**Genre CXX. PODOCÈRE** (*Podocerus*, Leach; *Corophium*, Latr., Lamck.).

Caractères généraux des corophies (voyez ci-après), mais en différant par la grandeur plus considérable des mains de la seconde paire de pieds. Yeux un peu saillans.

**PODOCÈRE VARIÉ:** *Podocerus variegatus*, Leach, Edinb. Enc., tom. 7, pag. 433; ejusd., Trans. Soc. Linn., tom. XI, pag. 361. Blanc varié de roux. On le trouve sur les côtes d'Angleterre, au milieu des conferves marines.

**Genre CXXI. JASSE** (*Jassa*, Leach; *Corophium*, Latr.; Lamck.).

Caractères généraux des corophies, mais en différant, ainsi que les podocères, par la grandeur assez considérable des mains des quatre premiers pieds, qui sont ovales; celles de la seconde paire étant les plus grandes, armées de dents plus ou moins nombreuses sur leur bord interne. Yeux non saillans.

**JASSE MIGNONNE:** *Jassa pulchella*, Leach, Edinb. Enc., tom. 7, pag. 433; ejusdem, Trans. Soc. Linn., tom. XI, pag. 361. Blanche, lavée de roux; pouce de la seconde paire de pieds échancré à sa base, du côté interne. VAR.  $\alpha$ , mains

pourvues d'une dent assez longue, obtuse, à la base de leur bord interne. VAR.  $\beta$ , les mêmes mains armées de trois dents, à la même place. Trouvée sur la côte méridionale du comté de Cornouailles, au milieu des varecs.

JASSE PÉLAGIQUE; *Jassa pelagica*, Leach, Trans. Linn., tom. XI, pag. 361. Demi-transparente, cendrée et variée de brun; mains ayant leur côté interne échancré en croissant. Trouvée dans la mer d'Ecosse, près de Bell-Rock.

*SUBDIVISION II. Pieds de la seconde paire n'ayant pas la main dilatée; antennes inférieures bien plus longues que les supérieures.*

Genre CXXII. COROPHIE (*Corophium*, Latr., Leach, Lamck.; *Astacus*, Penn.; *Cancer*, Linn.; *Oniscus*, Pall.).

Antennes composées de quatre pièces, les inférieures beaucoup plus grandes et plus grosses que les supérieures, ayant leur dernière pièce formée d'un à quatre articles et paroissant se terminer par un petit crochet. Les quatre pieds antérieurs pourvus d'une main ou serre monodactyle, à peu près égale en grosseur pour tous. Corps presque cylindrique, un peu comprimé, terminé postérieurement par des appendices articulés.

Par les proportions relatives des antennes supérieures et inférieures, ce genre se rapproche de celui des talitres; mais il en diffère par la forme des dernières qui ressemblent à des pieds. Sous ce rapport il a de l'analogie avec les deux genres précédens; mais dans ceux-ci, les mains de la seconde paire de pieds sont bien plus grosses que celles de la première paire, tandis qu'ici elles sont à peu près égales et petites.

COROPHIE A LONGUES CORNES : *Corophium longicorne*, Latr., Gener. Crust. et Insect.; Leach, Edinb. Encycl., et Traus. Soc. Linn., tom. XI, pag. 362; *Cancer grossipes*, Linn.; *Astacus*, Gronov., Zooph., tab. 17, fig. 7; *Oniscus volutator*, Pall., Spic. Zool., fasc. 9, tab. 4, fig. 9; *Gammarus longicornis*, Fabr.,

Ent. Syst., tom. 2, pag. 515. Des côtes d'Europe. On ne connoit encore que cette seule espèce.

VI.<sup>o</sup> DIVISION. *Les quatre antennes très-grandes et fortes, presque aussi longues les unes que les autres; les supérieures formées de quatre articles, et les inférieures ou latérales, de cinq.*

Genre CXXIII. CÉRAPODE (*Cerapus*, Say).

Antennes velues, servant comme de membres à l'animal, et ayant en cela des rapports avec les antennes inférieures des corophies. Pieds de la première paire petits et terminés par un ongle simple assez court; ceux de la seconde paire, au contraire, fort grands, ayant une main large, aplatie, triangulaire, et pourvue d'un ponce biarticulé, correspondant à une pointe assez prononcée qui remplace le doigt immobile des crustacés ordinaires; ceux des trois paires suivantes moyens et monodactyles, et les quatre derniers plus longs, plus grêles, et dirigés en arrière et en haut. Corps long, linéaire, demi-cylindrique, composé de douze segmens; le dernier de ceux-ci étant aplati, en forme de lame ovale, et muni de chaque côté d'un petit appendice bifurqué à l'extrémité. Tête terminée par un très-petit rostre. Yeux saillans.

CÉRAPODE TUBULAIRE; *Cerapus tubularis*, Thom. Say, Journ. of the Acad. of nat. Scienc. of Philadelph., tom. 1, n.<sup>o</sup> 4, pag. 49, pl. 4, fig. 7-11. Ce singulier crustacé, long de six lignes environ, vit dans un petit tube cylindrique (sans doute un tuyau de tubulaire), à la manière des larves de friganes, et n'en laisse sortir que sa tête, ses quatre grandes antennes et ses deux premières paires de pieds. On le trouve en abondance dans la mer près de Egg-Harbourg, sur les côtes des Etats-Unis, au milieu des sertulaires, dont il paroît faire sa nourriture principale (1).

---

(1) Le défaut de renseignemens suffisans et de figures me force à

ORDRE QUATRIÈME. LÆMODIPODES, *Læmodipoda*, Latr.

*Premier des sept segmens du corps uni à la tête, et portant une paire de petits pieds; organes respiratoires ou présumés tels en formé*

---

placer ici les indications de plusieurs genres fondés assez nouvellement, et qui paroissent devoir être rapportés à l'ordre des amphipodes.

Le premier, nommé *LEPIDACTYLIS* par M. Say, Journ. de l'Acad. des Sc. nat. de Philadelphie, 1818, tom. I, pag. 379, semble se rapprocher particulièrement du genre des crevettes proprement dites, par l'addition d'un appendice sétacé à l'extrémité du troisième article des antennes intermédiaires ou supérieures. Sa tête est prolongée en un chaperon pointu; ses yeux sont orbiculaires et convexes. Son corps, comprimé, est formé de sept segmens pédigères et pourvus d'écaillés sur les côtés; son abdomen, étroit, n'en a que trois, munis en dessous de pieds natatoires qui consistent en un pédoncule court supportant deux soies; sa queue est terminée par deux styles bifides. Ses antennes, qui sont presque d'égale longueur et velues en dessous, sont formées de quatre articles. Dans les inférieures ou latérales, le second et le troisième de ces articles sont dilatés en dessous, comprimés, et composent ensemble un ovale continu; le dernier, en forme de soie, est octoarticulé et velu. Dans les supérieures, le premier article est dilaté, déprimé; le second beaucoup plus petit; le troisième, encore moindre, a une soie accessoire à son extrémité; et le quatrième, aussi long que les trois premiers ensemble, est octoarticulé. Des quatorze pieds, les quatre premiers sont filiformes; les quatre suivans ont la main comprimée, dilatée avec le doigt arrondi et le pouce ovale, lamelliforme; les six autres, graduellement plus longs jusqu'aux derniers, sont armés d'épines courtes et dépourvus d'ongle terminal. — Le *Lepidactylis dytiscus* est blanc avec une ligne intérieure ferrugineuse, formée par la couleur propre au canal alimentaire; la soie accessoire du troisième article de ses antennes s'étend jusqu'à l'extrémité du quatrième; ses deux pieds extérieurs sont velus. Il est des Etats-Unis.

Le second, créé aussi par M. Say (Journ. de l'Ac. des Sc. nat. de Philadelphie, 1818, pag. 317), est le genre *LANGKOLA*. Il appartient à la série des amphipodes par ses branchies vésiculeuses, oblongues, au nombre de dix, placées à la base interne des pieds, excepté ceux de la première

de corps vésiculaires, tantôt au nombre de quatre, situés sous le second et le troisième segment du corps, attachés ou non à des fausses

---

et de la septième paire, et il se rapproche surtout des phronimes par ses appendices caudaux, qui consistent en trois paires de styles lancéolés doubles et supportés par des pédoncules déprimés, linéaires, annexés aux côtés des trois anneaux qui composent la queue. Sa bouche, pourvue de deux palpes triarticulés, filiformes, et de pieds-mâchoires bifides, a de l'analogie avec celle des cloportes. Sa forme générale est celle des crustacés isopodes du genre *Pranize*. Ses antennes, composées de quatre articles, ont le dernier non divisé, et les inférieures sont les plus longues. Les supérieures ont leur base cachée par le chaperon, qui est anguleux. Les yeux sont alongés; le front est concave; les pieds sont au nombre de quatorze et simples; leurs deux premières paires sont comprimées, et la sixième est la plus longue. La tête est courte, transverse. Le corps est mou et couvert de tégumens membraneux; la queue est déprimée, plus étroite que le corps, et son segment terminal est atténué entre les styles caudaux postérieurs. M. Say a composé ce genre d'une seule espèce, *Lanceola pelagica*, dont il a vu seulement deux femelles prises sur la côte d'Amérique, dans le Gulfstream.

Le troisième genre a été appelé à tort *Sperchius* par M. Rafinesque (*Annals of Nature*, n.º 1), puisque ce nom est à une lettre près semblable à celui de *Sperchaus*, employé par Fabricius pour désigner un genre d'insectes coléoptères. Il est ainsi caractérisé : Antennes deux fois plus longues que la tête, à peu près égales entre elles, avec de longs articles tronqués; celles de la paire supérieure étant néanmoins un peu plus grosses et plus grandes que les inférieures. Corps comprimé, formé de sept segmens pourvus d'une large écaille de chaque côté; le quatrième de ces segmens étant grand, avec un appendice additionnel en arrière. Partie postérieure du corps (ou abdomen) formée de quatre segmens. Queue avec des appendices courts et recourbés. Pieds au nombre de quatorze terminés par un seul ongle ou crochet; ceux de la quatrième paire forts, pourvus d'une main grande, épaisse et arrondie. — Le *Sperchius lucidus* vit et nage très-bien dans les eaux des sources et des ruisseaux, aux environs de Lexington dans le Kentucky, aux États-Unis. Il a trois quarts de pouce de long; sa couleur est le brun luisant; ses yeux sont noirs; les appendices de sa queue sont plus courts

*pattes, tantôt au nombre de six ou douze, annexés à la base des vraies pattes, à partir de la seconde paire; quatre antennes sétacées,*

que le dernier segment de celle-ci, courbés en dehors et composés de deux articles et d'un filament terminal.

Le quatrième, établi par le même naturaliste dans le même ouvrage, a reçu le nom de *LEPLEURUS*. Il a quatre antennes presque horizontales plus courtes que la tête, à peu près égales entre elles, tronquées (et formées d'un seul article?); le corps un peu comprimé et étroit, formé de douze segmens, tous pourvus d'une large écaille de chaque côté, à l'exception des trois premiers et du dernier, les postérieurs, ainsi que leurs écailles étant plus longs que les antérieurs; les pieds de la première paire pourvus d'une grande main chélifforme, oblongue et pointue; ceux des seconde et troisième paires cylindriques, pincifères, ou avec deux doigts cylindriques et tronqués; les quatre suivans minces et dépourvus, ainsi que tous les autres, de crochets; les appendices du dessous de l'abdomen semblables aux pieds de derrière, et ceux de la queue courts, étroits et tronqués obliquement. — *Le Lepleurus ricularis* qui est la seule espèce connue de ce genre, a les yeux foiblement irréguliers et les pieds plus longs que le corps n'est large. Sa couleur est olivâtre; sa longueur est d'environ un demi-pouce anglais. M. Rafinesque l'a découvert dans les ruisseaux des montagnes de Pensylvanie, près du Shannon et de Bedford-Spring. Il rampe sur les pierres plutôt qu'il ne saute ou qu'il ne nage.

Le cinquième est le *PISTROË*, du même M. Rafinesque (Précis de Déc. somiol., p. 25). Celui-ci, qu'il dit appartenir à son ordre des *Brangasteria* et à la famille *Phronimia*, différerait particulièrement du genre *Phronime* par son moindre nombre de jambes. Il a pour caractères: Antennes nulles; yeux irréguliers; bouche sous la tête, recourbée postérieurement, munie de crochets; corps à six articles et six paires de jambes inégales, la quatrième paire étant la plus grande; queue formée de quatre articles, dont les trois premiers sont pourvus d'appendices caudaux. — *Le Pisitoe bispinosa*, des mers de Sicile, a le front à deux épines, et les pieds des trois premières paires à un seul ongle. — *Le Pisitoe lavifrons* a son front lisse, sans épines, et les trois premières paires de pattes à deux ongles.

Enfin, un genre nommé *AEROPE*, appartenant aussi à l'ordre des amphipodes, a été créé par M. Leach; mais il m'est inconnu, et M. Sa-

quadriarticulées, dont le deux supérieures sont les plus longues; bouche pourvue d'une lèvre supérieure, de deux mandibules sans palpes, d'une languette profondément échancrée, de deux paires de mâchoires rapprochées sur un même plan transversal, de deux pieds-mâchoires réunis à leur base, représentant une lèvre, et des deux premiers pieds; corps très-étroit et linéaire ou fort déprimé et large, formé de six à sept segmens, avec une queue très-courte; pieds au nombre de dix ou quatorze; quelquefois des yeux lisses joints aux yeux composés. (Section des ISOPODES CYSTIBRANCHES, Latr., Règn. anim., formant aussi son ordre des LÆMODIPODES, dans le Dictionnaire d'Histoire naturelle.) (1)

1.<sup>re</sup> SECTION. Corps très-étroit et linéaire; des yeux composés situés en arrière des antennes supérieures; point d'yeux lisses; antennes supérieures ayant le dernier article aussi long que tous les autres ensemble; les inférieures un peu comprimées; pieds en nombre variable; main de ceux de la seconde paire souvent dentée en dedans.

Genre CXXIV. LEPTOMÈRE (*Leptomera*, Latr., Lamck.).

Quatorze pieds disposés dans une série continue depuis la

vigny a figuré ( dans ses Mém. sur les anim. sans vert., 1<sup>re</sup> part., 1<sup>er</sup> fasc. ), les parties de la bouche des deux autres, qu'il nomme CYMADUSA et LYGESTA. Ce dernier me paroît très-voisin du genre MAERA de M. Leach.

(1) Cet ordre et le suivant comprennent les crustacés édriophthalmes de la troisième section de M. Leach, laquelle a pour caractères : corps déprimé, quatre antennes, quatorze pieds. Celui-ci en particulier répond à la première division de cette troisième section : caractérisée par tous les segmens du corps pédigères, parce que M. Leach considère les appendices vésiculeux du troisième et du quatrième anneau des chevrolles comme des pieds rudimentaires. Il attribue aussi à la même section quatorze pieds, parce qu'il compte également comme pieds ces appendices.

Les deux sections que nous y admettons sont des subdivisions pour M. Leach.

tête jusqu'à l'extrémité postérieure du corps, en y comprenant les deux premiers qui sont annexés à la tête; ces pieds très-grêles, ne paroissant pas tous pourvus d'appendices en forme de sac vésiculeux à leur base, ou même n'en ayant pas du tout (1).

Ce genre, si rapproché du suivant que M. de Lamarck a cru devoir les réunir, pourroit bien en effet n'en différer que par le défaut de clarté des descriptions qu'on en a données. M. Latreille n'a point vu de leptomères en nature, et il ne les a séparés des chevrolles et des protons que sur l'inspection des figures qui en ont été publiées.

Le crustacé qui forme le type de ce genre est la *Squilla ventricosa* de Muller, Zool. Dan., tab. 56, fig. 1-3; Herbst, Cancr., tab. 36, fig. 11. M. Latreille lui rapporte aussi l'espèce représentée par Slabber, Micros., tab. 10, fig. 2, qui a un appendice en forme de lobe, à tous les pieds, les deux premiers exceptés, et le *Cancer pedatus*, Montagu, Trans. Linn., tom. XI, pl. 2, fig. 6, qui en a tous les pieds pourvus, moins ceux de la première et des trois dernières paires.

Genre CXXV. PROTON (*Proto*, Leach, Latr.; *Squilla*, Muller; *Leptomera*, Lamck.).

Dix pieds disposés dans une série continue depuis la tête jusqu'au quatrième anneau inclusivement, le corps étant terminé par deux ou trois articles, qui forment une espèce de queue. Un appendice à la base des pieds de la seconde paire et de ceux des deux paires suivantes. Femelles portant leurs œufs sous les second et troisième segmens du corps, dans une poche formée d'écaillés rapprochées.

Le PROTON PÉDIAIRE, *Proton pedatum*, Nob.; *Squilla pedata* de Muller, Zool. Dan., tab. 101, fig. 1 et 2, est le type de ce genre. J'ai trouvé en abondance cette espèce au Havre, sur

---

(1) Du moins dans la figure de Muller citée plus bas.

des éponges ramenées du fond de la mer par la drague, et il est très-probable qu'elle se nourrit de la substance des animaux qui les forment.

Genre CXXVI. CHEVROLLE (*Caprella*, Lamck., Latr., Leach; *Cancer*, Linn.; *Gammarus*, Fabr.).

Dix pieds disposés ainsi : deux petits annexés à la tête, terminés par une pince en crochet dont la main est peu renflée; une seconde paire longue, avec des serres dont la main est grande et oblongue, insérée sur le premier segment du corps; les second et troisième segments étant dépourvus de pattes, et n'ayant que des appendices vésiculeux; les quatrième, cinquième et sixième segments portant six pattes longues, grêles et terminées par un ongle long, un peu arqué et crochu. Corps très-grêle. Queue très-courte.

Les chevrolles ont la plus grande analogie avec les crustacés des deux genres précédens, et portent, comme eux, leurs œufs placés dans une sorte de poche écailleuse, qui est située sous le second et le troisième anneau du corps dans les femelles. Elles se tiennent parmi les plantes marines, et surtout sur les éponges, marchent à la manière des chenilles arpentueuses, se redressent lentement en faisant vibrer leurs antennes, et nagent en courbant en bas les extrémités de leur corps.

CHEVROLLE FRONT-POINTU : *Caprella acutifrons*, Latr.; *Caprella atomos*, Leach; Baster, Opusc. Subs., 1, tab. 4, fig. 2, a b c. Tête ovale; front pointu; antennes inférieures très-ciliées; corps uni; son premier segment cylindrique, pas plus gros que la tête, donnant attache antérieurement aux seconds pieds qui sont courts. D'Angleterre.

CHEVROLLE PORTE-POINTES; *Caprella acuminifera*, Leach, Latr. Tête ovale; antennes presque sans cils; corps ayant en dessus de petits tubercules en forme de pointes; premier segment renflé postérieurement où les pieds de la seconde paire pren-

ment attache; ces pieds allongés, ayant leur serre échancrée en forme de croissant, et armée d'une forte dent en dessous.

CHEVROLLE LINÉAIRE: *Caprella linearis*, Latr.; *Cancer linearis*, Linn.; *Squilla quadriloba*, Mull., Zool. Dan., tab. 56, fig. 4, 5, 6, mas; tab. 114, fig. 11-12, fem.; *Oniscus scolopendroides*, Pallas, Spicil. Zool., fasc. 9, tab. 4, fig. 15; *Caprella scolopendroides*, Lamck. Tête allongée et rétrécie en arrière; second segment du corps renflé postérieurement où les pieds de la seconde paire prennent attache; second article de ces pieds allongé, cylindrique, avec quelques petites dents en dessus; leur serre allongée avec trois dents en dessous. Des mers septentrionales de l'Europe et des côtes de la Manche.

CHEVROLLE MANTE; *Caprella mantis*, Latr., Nouv. Diction. d'Hist. nat. Tête allongée, rétrécie postérieurement; pieds de la seconde paire plus courts que ceux de l'espèce précédente, avec leurs articles inférieurs comprimés et anguleux. Des côtes de la France baignées par l'Océan.

CHEVROLLE PHASME: *Caprella phasma*, Lamck.; *Cancer phasma*, Montagu, Trans. Soc. Linn., tome 7, pag. 66, tab. 6, fig. 3. Tête ronde, avec une pointe sur l'occiput, dirigée en avant; premier segment du corps étroit en arrière, armé de deux fortes épines situées sur son milieu, l'une devant l'autre, et dirigées antérieurement; main des seconds pieds allongée et presque didactyle; troisième segment du corps prolongé en pointe en avant. Elle habite l'Océan d'Europe.

M. Latreille regarde encore comme appartenant à ce genre le *Cancer filiformis* de Linnæus, et le crustacé décrit par Forskhal, Faun. Arab., pag. 87, comme une larve d'insecte d'un genre incertain.

II.<sup>o</sup> SECTION. Corps large, déprimé; des yeux composés, et en outre deux très-petits yeux lisses disposés transversalement sur le vertex; antennes très-rapprochées à leur base; pieds au nombre de quatorze, dont dix parfaits, et quatre (placés sous le second et le troisième segment du corps), en forme d'appendices grêles, articulés, ou de fausses pattes; anus avancé et pourvu de tubercules peu saillans.

Genre CXXXVII. CYAME (Cyamus, Latr., Lamck.; Panope, Leach; Larunda, Leach; Oniscus, Pallas, Linn.; Squilla, Degér; Pycnogonum, Fabr.).

Tête petite, courte, conique et tronquée. Corps large, orbiculaire, déprimé, crustacé, composé de six segmens séparés entre eux par des entailles profondes, et d'un petit article terminal en forme de tubercule lobé. Yeux composés très-peu saillans, placés aux parties antérieure et latérales de la tête, et les yeux lisses sur son sommet. Antennes légèrement sétacées, formées de quatre articles, dont le dernier très-petit et conique; les inférieures étant beaucoup plus petites que les supérieures, dont la longueur égale celle de la tête et du premier segment du corps réunis. Bouche formée d'un labre échancré, de deux mandibules à sommet bifide, de quatre mâchoires réunies en deux pièces transverses, d'une lèvre inférieure formée de deux palpes articulés, onguiculés, réunis par leur base. Pieds de la première paire insérés sur un fragment d'articulation, ou sur un segment rudimentaire, placé en dessous et en arrière de la tête, courts, assez grêles, formés de six articles, terminés par une main dont le doigt mobile est une griffe très-dure et recourbée sur un sinus. Les autres pieds portés par le premier, le quatrième, le cinquième et le sixième segmens du corps, assez courts, robustes, comprimés, diminuant progressivement de force et de longueur d'avant en arrière; formés de six articles

dont le premier, ou la hanche, est gros et arrondi, et dont l'avant-dernier, qui est ovoïde, compose avec le dernier qui est en griffe recourbée, une serre monodactyle. Pieds des second et troisième segmens remplacés par un article grêle, courbé, appliqué au corps par sa face supérieure, à la base duquel sont dans les deux sexes les vésicules branchiales, et dans les femelles, une bourse ovifère formée de quatre écailles disposées par paires, ou formant une croix.

M. Latreille connoit deux espèces de ce genre, dont une est inédite, et provient des mers des Indes orientales. L'autre, très-anciennement décrite, se trouve accrochée avec ses pattes sur le corps des cétacés, et est connue sous le nom de

CYAME DE LA BALEINE : *Cyamus ceti*, Latr., Lamck.; *Oniscus ceti*, Linn., Pallas, Spic. Zool., fasc. 9, tab. 4, fig. 14; Muller, Zool. Dan., tab. 119, fig. 13-17; *Squille de la baleine*, Degéer, Mém. sur les insectes, tome 7, pl. 42, fig. 6-7; *Pycnogonum ceti*, Fabr., Ent. Syst. Suppl., pag. 670; *Panope ceti*, Leach, Edinb. Encycl., tom. 7, pag. 404; *Larunda ceti*, ejusd., Trans. Soc. Linn., tome XI, page 364; *Cyame*, Savigny, Mém. sur les Anim. sans vert., 1<sup>er</sup> fasc., pl. V, fig. 1. De l'Océan d'Europe où il vit sur les baleines, et aussi, selon M. Latreille, sur les scombres ou maquereaux. Ce crustacé est vulgairement désigné par le nom de *pou de baleine*.

ORDRE CINQUIÈME. ISOPODES, *Isopoda*, Latr.

Tête distincte, non accolée au premier segment du corps; des mandibules sans palpes; trois paires de mâchoires dont l'inférieure représente, soit deux petits pieds réunis à leur base, soit une lèvre avec deux palpes; corps plus ou moins déprimé, divisé en segmens, dont le nombre varie de trois à sept; dix ou quatorze pieds simples uniquement propres à la locomotion ou à la préhension; queue formée d'un nombre variable (1 à 7, ou plus) d'anneaux portant des branchies, et souvent garnie de lames ou de feuillettes qui recouvrent celles-ci; point de tête; yeux grenus; antennes ordinairement au nombre de quatre (1).

I.<sup>re</sup> SECTION. Branchies placées sous la queue, toujours nues, en forme de tiges plus ou moins divisées; pieds tantôt au nombre de dix et terminés par un ongle, tantôt au nombre de quatorze, mais dont les quatre derniers au moins n'ont point de crochet au bout, et ne sont propres qu'à la natation; antennes au nombre de deux ou de quatre. (Section des ISOPODES PHYTI-BRANCHES, Latr.) (2)

I.<sup>re</sup> DIVISION. Pieds au nombre de dix seulement; corps formé de trois, cinq ou sept segmens; abdomen (ou queue) en ayant quatre, cinq ou six, et terminé par deux ou quatre lames latérales; deux ou quatre antennes.

Genre CXXVIII. TYPHIS (*Typhis*, Risso, Latr., Lamck.).

Deux très-petites antennes. Deux petits yeux. Tête grosse,

(1) L'ordre précédent et celui-ci se rapportent ensemble à la troisième section des malacostracés édriophthalmes de M. Leach.

(2) Cette section n'est représentée dans la méthode de M. Leach que par le seul genre *Apscudes* (ou *Euphès* de M. Risso), formant sa cinquième division, qui compose sa sous-section C, et qui est caractérisée par une queue terminée par deux soies.

courte, comme tronquée. Corps ovoïde, convexe en dessus, arqué en dessous, formé de sept segmens très-rapprochés, munis d'appendices latéraux. Abdomen (ou queue) formé de cinq segmens, et terminé par quatre écailles arrondies et ciliées, dont les deux paires sont séparées par une pièce intermédiaire, conique et aiguë. Pieds médiocrement longs; les quatre premiers terminés par des serres didactyles (1); les deux qui viennent après ceux-ci pas plus gros qu'eux et pourvus d'un ongle simple; les quatre derniers consistant en deux grandes et larges lames terminées par un crochet.

ΤΥΦΙΣ ΟΒΟΪΔΗΣ: *Typhis ovoïdes*, Risso, Crust. de Nice, p. 122, pl. 2, fig. 9; Latr., Lamck. Longueur, onze lignes; corps lisse, d'un beau jaune clair et luisant, parsemé de petits points rougeâtres. Il vit sur les fonds sablonneux, nage bien, et se roule en boule lorsqu'il craint d'être pris. On le trouve près de Nice en été, dans les journées où la mer est parfaitement calme et tranquille.

Genre CXXIX. ANCÉE (*Anceus*, Risso, Latr., Lamck.; *Gnathia*, Leach).

Quatre antennes médiocrement longues; les extérieures l'étant plus que les intérieures, et terminées par des articles déliés et en soies; les intérieures grosses et poilues. Deux yeux composés. Tête des mâles pourvue de deux grandes avances, ayant la forme et la position relative de très-fortes mandibules, arquées et épaisses en dehors, concaves, tranchantes et dentelées en dedans. Corps oblong, déprimé, formé de cinq segmens, dont les deux premiers sont très-larges, sillonnés et soudés ensemble. Dix pieds monodactyles; les six premiers étant assez courts et dirigés en avant, et les quatre derniers, plus

---

(1) M. Risso n'annonce comme didactyles que les deux premiers pieds; MM. Latreille et de Lamarck indiquent les deux suivans comme présentant le même caractère.

longs, se portant en arrière. Abdomen (ou queue) formé de quatre segmens, et terminé par une lame natatoire de chaque côté, et une intermédiaire plus aiguë que celle-ci.

ANCÉE FORFICULAIRE; *Anceus forficularius*, Risso, Crust., p. 52, pl. 2, fig. 10. Longueur, trois lignes; couleur blanchâtre. On le trouve près de Nice, dans les profondeurs de la mer. Il se plait au milieu de la région des coraux, où il se cache dans les interstices des madrépores. Sa natation est vive; et, lorsqu'on cherche à le prendre, il ne se roule pas en boule comme le typhis.

MM. Latreille et de Lamarck rapportent à ce genre, sous le nom d'ANCÉE MAXILLAIRE, le *Cancer maxillaris* de Montagu, Trans. Soc. Linn., tom. VII, pag. 65, tab. 6, fig. 2. Celui-ci a les plus grands rapports, en effet, avec l'Ancée forficulaire; mais il en diffère, au moins sur la figure, en ce que ce sont les antennes intérieures qui sont les plus longues, en ce que ses yeux sont plus latéraux, et aussi en ce que le dernier segment de sa queue paroît arrondi, cilié et dépourvu de lamelles. Si ce dernier caractère existe réellement, il devient nécessaire, selon les principes de classification de M. Leach, de former pour ce crustacé un genre particulier, qu'il faudra éloigner beaucoup de celui des ancées, quoique l'ensemble de sa structure indique clairement qu'il en est très-voisin.

Genre CXXX. PRANIZE (*Praniza*, Leach, Latr., Lamck.;  
*Oniscus*, Montagu, *Caelino*, Leach).

Quatre antennes inégales, sétacées; les intérieures paroissant un peu plus longues que les extérieures. Corps allongé, un peu bombé, assez distinct de la queue, formé de trois segmens, dont le dernier est très-grand et sert d'attache aux trois dernières paires de pieds, les deux premières étant insérées chacune sous l'un des deux segmens antérieurs. Ces dix pieds terminés par des ongles simples, et grandissant graduellement depuis la première paire jusqu'à la cinquième. Abdomen (ou queue)

composé de six segmens, et terminé par quatre lames allongées, ovales et ciliées sur leurs bords.

PRANIZE BLEUÂTRE: *Praniza cœrulata*, *Oniscus cœrulatus*, Montagu, Trans. Soc. Linn., tom. XI, part. 1, pl. 4, fig. 2; *Oniscus marinus*, Slabber, Obs. microsc., pl. 1, fig. 1 et 2. Longueur, une ligne et demie ou deux lignes; couleur bleuâtre. Slabber représente sur le dernier anneau du corps de son crustacé, dont la forme est ovulaire, quatre grandes régions arrondies, placées deux en avant et deux en arrière, qui semblent indiquer autant de taches d'une couleur différente du fond.

Il existe dans les planches de l'Encycl. Méthod., Crust. et Ins., tab. 356, fig. 28, la figure du crustacé annoncé comme étant celui qui a été décrit par Montagu sous le nom d'*oniscus thoracicus*, avec l'indication que ce crustacé appartient à un genre (non publié) de M. Leach, celui que cet auteur nomme *Cæliuo*. Il a les plus grands rapports avec la pranize bleuâtre, et il pourroit bien se faire qu'il n'en différât pas. Le véritable *oniscus thoracicus* est d'ailleurs représenté sur la même planche, fig. 46.

II.<sup>e</sup> DIVISION. Corps tantôt formé d'un seul segment en dessus, tantôt de six; queue en ayant tantôt quatre, tantôt une quinzaine, terminée par deux grands appendices sétiformes ou clavi-formes; quatorze pieds (1).

CXXXI. EUPHÉE (*Eupheus*, Risso; *Apsudes*, Leach, Latr., Lamck.; *Cancer*, Montagu; *Gamarellus*, Leach).

Quatre antennes; les deux externes plus longues que les intermédiaires, sétacées, multiarticulées. Corps allongé, formé

(1) Cette division, la 5<sup>e</sup> des édirophthalmes, selon M. Leach, ne comprend que le genre *APSUDES* ou *EUPHEUS*. J'ai été obligé de modifier ses caractères, pour pouvoir y introduire le genre *JONE* de M. Latreille.

de six articles. Abdomen (ou queue) allongé, conique, composé de quinze articles environ, et terminé par deux longues soies. Les deux pieds antérieurs grands et finissant par une pince à deux doigts, un peu renflée et bien formée; les deux qui viennent après aussi grands, tantôt comprimés et dentés, tantôt simples et grêles; les six pieds suivans minces, et terminés par un ongle un peu crochu; les quatre derniers, les plus courts de tous, dirigés en arrière, ciliés et servant seuls pour la natation.

**EUPHÉE LIGIOÏDE;** *Eupheus ligioides*, Risso, Crust. de Nice, pag. 124, pl. 3, fig. 7. Corps allongé, cylindrique, presque aplati en dessus et concave en dessous; tête tronquée en devant; seconde paire de pieds non dilatée, comprimée et dentée à son extrémité; couleur générale variée de jaune, de blanc et de verdâtre. Longueur totale, deux lignes. On le trouve au milieu des plantes marines, et notamment des *ceranium*.

**EUPHÉE TAUPE:** *Eupheus talpa*, Nob.; *Cancer gammarus talpa*, Montagu, Trans. Soc. Linn., tom. IX, tab. 4, fig. 6; *Apseudes talpa*, Leach, Edinb. Encycl., tom. 7, pag. 404; ejusd., Trans. Soc. Linn., tom. XI, pag. 372; Latr.; Lamck., Anim. sans vert., tom. 5, pag. 169. Tête avancée en pointe; segmens du corps présentant en dessus trois divisions longitudinales; dernier article des quatre antennes plumeux; pieds de la seconde paire aplatis, très-larges, dentés; les quatre derniers pieds, les segmens de l'abdomen et les deux filets de la queue velus. Rare dans l'Océan britannique.

Genre CXXXII. JONE (*Jone*, Latr., Lamck.; *Oniscus*, Montagu).

Antennes subulées, courtes, au nombre de deux? Corps ovoïde plus large et obtus en avant, entièrement formé en dessus d'un seul segment, ayant l'apparence d'un corselet. Abdomen (ou queue) court, composé de quatre segmens transversaux, et terminé par deux appendices longs, clavi-

formes, fort semblables aux pieds. Ceux-ci au nombre de quatorze, sans ongles, en languettes spatulées, diminuant progressivement de largeur depuis la première paire jusqu'à la dernière, servant tous à la natation. Branchies situées sous la queue, à nu, pédiculées, ou rameuses et dendroïdes, bien apparentes.

JONETHORACIQUE: *Jone thoracicus*, Lamck., Anim. sans vert., t. 5, p. 170; Latr., Règn. Anim., tom. 3, pag. 54; *Oniscus thoracicus*, Montagu, Trans. Soc. Linn., vol. IX, pag. 103, tab. 5, fig. 3. Fausses pattes du dessous de l'abdomen ciliées. De l'Océan européen.

M. Latreille (Encycl. Méth., Expl. des pl.) considère comme devant former un genre voisin de celui-ci le crustacé décrit et figuré par Slabber sous le nom d'*Oniscus arenarius*; mais il en différerait toutefois, en ce qu'au lieu d'avoir deux longs filets spatulés à la queue, il y en auroit neuf courts, cylindriques et velus, dont les deux latéraux bifurqués. Ce crustacé, long de trois lignes et demie, est ovale, allongé; ses quatre antennes sont plumeuses, et les deux intermédiaires, qui sont les plus courtes, ont leur extrémité bifurquée, et leur base épineuse; il a deux yeux; son corps paroît formé de sept segmens, et sa queue, qui est courte et arrondie, est composée d'un assez grand nombre d'anneaux, dont les deux premiers sont les plus grands. Sa figure ne montre que douze pieds, savoir: quatre petits spatuliformes, annexés aux deux premiers segmens du corps; quatre moyens dirigés en arrière, finissant par un article arrondi sans ongle, placés sur les deux segmens suivans (le cinquième segment paroissant apode); les quatre pieds postérieurs très-grands, aplatis, avec leurs articles en forme de lames, et les deux derniers de ceux-ci festonnés ou dentelés, et ciliés par fascicules sur les bords.

II.° SECTION. *Branchies placées sous la queue, soit libres, et en forme d'écaillés vasculaires ou de bourses membraneuses, tantôt nues, tantôt recouvertes par des lames; soit renfermées dans des écaillés en recouvrement. Pattes au nombre de quatorze; quatre antennes sétacées (1). (Section des ΠΥΡΥΓΙΒΡΑΝΧΕΣ, Latr.)*

A. *Queue inerme.*

III.° DIVISION. *Segmens du corps au nombre de sept; tous les pieds semblables entre eux et terminés par un article simple en forme de crochet; une queue composée de trois segmens, dont le dernier beaucoup plus grand que les autres, sans aucune sorte d'appendice au bout, recouvre les branchies, qui ont la forme de vessies oblongues, et qui sont protégées en dessous par deux lames cornées, annexées aux bords de ce troisième segment, et mobiles comme les battans d'une porte (2).*

L'ensemble de ces caractères rapproche des aselles les crustacés compris dans cette division, et ces animaux, dans une méthode naturelle, telle que l'est celle de M. Latreille, devront toujours être placés très-près les uns des autres. M. Leach, ayant pris pour motif de la division de sa troisième section des crustacés édriophthalmes la conformation de la partie postérieure de la queue, tantôt inerme, et tantôt pourvue de lames, de soies, ou d'appendices styloïformes, s'est trouvé contraint de séparer des genres qui avoient de si grands rapports en plaçant entre

(1) Cette section comprend les seconde, troisième, quatrième, sixième et septième divisions de la troisième section des édriophthalmes dans la méthode de M. Leach.

(2) Le caractère principal de cette division seroit, selon M. Leach, de n'avoir pas tous les segmens du corps pédigères, ce qui est absolument contraire à ce qu'on observe dans les animaux qu'elle renferme, à moins qu'on ne considère comme articles de leur corps ceux que M. Latreille regarde comme formant la queue.

eux la famille entière des cymothoadées. Nous trouvons ici un exemple remarquable de l'égarément où peut entraîner l'oubli de la loi de la subordination des caractères en histoire naturelle.

Genre CXXXIII. *Idotées* (*Idotea*, Fabr., Latr., Lamck., Leach, Risso; *Oniscus*, Pallas, Linn.; *Squilla*, Degéer; *Asellus*, Oliv., Lamck.; *Cymothoa*, Fabr., Daldorff; *Physodes*, Duméril; *Pallasius*, Leach).

Aspect général des cloportes, mais de forme plus allongée. Antennes intermédiaires insérées un peu plus haut que les latérales, beaucoup plus petites, filiformes, composées de quatre articles; antennes latérales sétacées, médiocrement allongées, avec un pédoncule de quatre articles, et leur extrémité multiarticulée. Tête de la largeur du corps, ou un peu plus étroite, presque carrée. Deux yeux ronds composés, peu saillans. Bouche petite, formée d'un labre, de deux mandibules, de deux paires de mâchoires et de deux pieds-mâchoires foliacés de cinq articles, qui remplacent par leur base la lèvre inférieure. Les sept anneaux du corps proprement dit transversaux, presque égaux et unis, ordinairement marqués de chaque côté d'une impression longitudinale qui, avec sa correspondante, divise le corps en trois parties (ainsi que l'est celui des fossiles connus sous le nom de *trilobites*). Queue très-grande, triarticulée, sans appendices terminaux, recouvrant les branchies et les lames qui protègent celles-ci. Pieds moyens, à peu près égaux entre eux, dirigés les premiers en avant, et les derniers en arrière.

Les idotées se trouvent dans la mer où elles nagent très-bien à l'aide de leurs pattes et de leurs branchies qui sont mobiles d'avant en arrière, lorsque les lames qui les recouvrent sont écartées. Leur nourriture est la même que celle des crustacés voisins des crevettes, c'est-à-dire qu'elles re-

cherchent les corps morts. On assure aussi qu'elles rongent et détruisent à la longue les filets des pêcheurs. Les femelles portent leurs œufs sous des lames pectorales.

Parmi les espèces qui ont sur le dos les deux impressions longitudinales dont nous avons fait mention, on remarque les suivantes.

**IDOTÉE ENTOMON :** *Idotea entomon*, Latr.; *Oniscus entomon*, Linn., Penn., Pallas, Spicil. Zool., fasc. 9, tab. 5, fig. 5-16; *Entomon pyramidale*, Klein; *Squilla entomon*, Degée, tom. 7, pl. 32, fig. 1 et 2. Longueur du corps, un pouce six à neuf lignes; antennes extérieures à peu près égales aux intermédiaires; forme ovale tronquée; queue longue et conique; couleur, le brun grisâtre en dessus, et le blanc sale mêlé de brun et de gris en dessous; tête incisée sur les côtés. Des bords de la Baltique. C'est cette espèce qui attaque les filets des pêcheurs.

M. Latreille fait observer que cette idotée est bien différente de celle que M. Leach a décrite sous le même nom, Trans. Linn., tom. XI, pag. 364. Cette dernière qu'il nomme

**IDOTÉE TRICUSPIDE,** *Idotea tricuspidata*, a le corps allongé, presquelinéaire; la queue terminée par une dent intermédiaire obtuse, plus longue que les deux latérales qui sont peu prononcées ou nulles; les antennes assez longues pour atteindre le troisième anneau du corps. Sa couleur est cendrée, ponctuée de brun, et souvent le dos est marqué d'une ligne longitudinale blanche jaunâtre. Des côtes de France et d'Angleterre.

**IDOTÉE PÉLAGIQUE :** *Idotea pelagica*, Leach, Trans. Soc. Linn., tom. XI, pag. 365. Corps linéaire ovale; queue arrondie avec une dent très-peu apparente dans son milieu; antennes ayant le tiers de la longueur du corps; tête échancrée en devant. De la mer d'Ecosse.

**IDOTÉE ŒSTRE :** *Idotea astrum*, Leach, Trans. Soc. Linn., t. XI, pag. 365; *Oniscus astrum*, Penn., Brit. Zool., tom. 4, pl. 18, fig. 6; *Idotea emarginata*, Fabr.; *Idotea excisa*, Bosc. Longueur,

un pouce un quart; corps ovale allongé; queue tronquée, échan-crée; antennes égalant le tiers de la longueur totale de l'animal; couleur jaune roussâtre ou cendrée, avec les côtés et le bout de la queue toujours plus pâles. Des côtes d'Angleterre.

IDOTÉE POINTUE: *Idotea acuminata*, Fabr., Latr.; *Idotea marina*, ejusdem, Var.; *Oniscus balthicus*, Pall., Spicil. Zool., fasc. 9, tab. 4, fig. 6. Cette espèce, dont la synonymie a été éclaircie par M. Latreille, se trouve sur nos côtes. Son corps est ovale oblong, plus étroit que celui de l'espèce précédente; sa queue a une carène assez aigüe sur le milieu du dos, et qui se prolonge postérieurement en une pointe; couleur jaunâtre ou roussâtre, avec trois rangées longitudinales de taches obscures; côtés du corps plus pâles; queue souvent noirâtre.

Genre CXXXIV. STÉNOSOME (*Stenosoma*, Leach; *Idotea*, Latr., Lamck.).

Caractères généraux des idotées, aux différences suivantes près. Antennes extérieures de la longueur du corps (la tête et le tronc, sans comprendre la queue), avec le troisième article plus long que le quatrième. Corps allongé linéaire, étroit.

Quelques crustacés de ce genre, ont sur les côtés du second segment du corps et des suivants l'apparence d'une petite articulation; tels sont les suivans :

STÉNOSOME LINÉAIRE : *Stenosoma lineare*, Leach, Trans. Soc. Linn., tom. XI, pag. 366; *Oniscus linearis*, Penn., Brit. Zool., tom. 4, pl. 18, fig. 2; *Idotea Diodon*, Latr. Base du dernier segment de la queue un peu rétrécie avec l'extrémité dilatée, tronquée, échan-crée et pourvue d'une dent à chaque angle latéral; d'un brun noirâtre en dessus, blanchâtre sur les côtés; longueur du corps un pouce et demi. Des bords de l'Océan.

STÉNOSOME FILIFORME : *Stenosoma filiforme*; *Idotea filiformis*, Latr.; Gronov., Zooph., tab. 17, fig. 3; Baster, Opusc. Subs., tom. 2, tab. 13, fig. 2. M. Latreille, qui établit ainsi la syno-

nymie de cette espèce, lui rapporte avec doute le *Cymothoa chelipes* de Fabricius, et le *Stenosoma acuminatum* de M. Leach. Elle a le corps très-étroit et le dernier segment de la queue échancré avec trois dents terminales. De nos côtes.

Un seul n'a pas de traces d'articulation sur le bord des segments du corps, c'est celui qui est nommé

**STÉNOSOME HECTIQUE** : *Stenosoma hecticum*; *Oniscus hecticus*, Pall., Spicil. Zool., fasc. 9, tab. 4, fig. 10; *Idotea viridissima*, Risso, Crust., pag. 136, tab. 3, fig. 8. Il a plus d'un pouce de long; son corps est linéaire; le dernier segment de sa queue est échancré, et ses angles latéraux sont saillans; sa couleur est un vert brillant. De la mer de Nice, où il habite les moyennes profondeurs.

B. Queue pourvue d'une ou deux lames de chaque côté.

IV.<sup>e</sup> DIVISION. Pénultième segment de la queue très-court; le dernier plus étroit, plus long, ayant de chaque côté deux lames allongées; antennes à peu près égales, placées l'une derrière l'autre, sur une ligne presque horizontale (1).

Genre CXXXV. ANTHURIN (*Anthura*, Leach; *Oniscus*, Montag.).

Antennes courtes, les intermédiaires un peu plus longues que les latérales. Pieds antérieurs pourvus d'un ongle mobile ou d'un pouce. Corps linéaire. Lames latérales de la queue foliacées.

**ANTHURIN GRÊLE** : *Anthura gracilis*, Leach, Edinb. Encycl., tom. 7, pag. 404; ejusd., Trans. Soc. Linn., tom. XI, pag. 366; *Oniscus gracilis*, Montagu, Trans. Soc. Linn., tom. IX, tab. 5, fig. 6. Le *Gammarus heteroclitus*, Viviani, Phosph. maris, pag. 9, tab. 2, fig. 11 et 12, se rapporteroit à ce genre, si sa queue étoit terminée par quatre lames au lieu de l'être par deux petits filets

(1) Cette division est la troisième de la troisième section des Malacostacés édirophthalmes de M. Leach.

sétacés de quatre ou cinq articles; caractère que j'ai aussi remarqué dans un petit crustacé de Luc en Normandie, qui m'a été communiqué par M. Audouin.

M. Leach présume que l'*oniscus cylindricus* de Montagu, Linn. Trans., vol. VII, tab. 6, fig. 8, doit être placé avec les anthures.

V.° DIVISION. *Dernier segment de la queue grand, pourvu de chaque côté de deux appendices fixés sur un pédoncule commun; antennes insérées par paires les unes au-dessus des autres.* (Cette division correspond à la famille des CYMOTHOADÉES de M. Leach.) (1)

Le corps des cymothoadées est plus ou moins ovalaire, plus ou moins bombé en dessus; son abdomen est formé de quatre, cinq ou six pièces, dont la dernière est pourvue, sur chacun de ses côtés, de deux appendices foliacés fixés à un pédoncule commun; tous les appendices (ou lames branchiales) du ventre sont nus ou à découvert; les pieds sont courts, repliés sur eux-mêmes, appliqués contre le corps et terminés par un crochet arqué.

Tous ces animaux sont parasites et s'attachent au corps des poissons, surtout dans les endroits charnus et sans écailles, comme les lèvres, l'intérieur de la bouche, les ouïes et les environs de l'anus. On les trouve dans toutes les mers.

*SUBDIVISION ou RACE I. Corps peu convexe; abdomen (ou queue) composé de quatre anneaux distincts, dont le premier est plus grand que les suivans; yeux placés sur le sommet de la tête, écartés l'un de l'autre; antennes inférieures plus longues que les supérieures.*

Genre CXXXVI. SÉROLIS (*Serolis*, Leach; *Cymothoa*, Fabr.  
Voyez tom. XII, pag. 339).

Antennes supérieures formées de quatre articles plus grands

(1) Cette famille, qui correspond à la quatrième division de la troisième section dans la méthode de M. Leach, ayant été décrite en dé-

que les trois premiers des antennes inférieures; le dernier article composé de plusieurs autres plus petits. Antennes inférieures ayant cinq articles; les deux premiers, petits; le troisième et le quatrième (principalement ce dernier) allongés; le cinquième composé de plusieurs autres plus petits. Seconde paire de pattes ayant l'avant-dernier article élargi et l'ongle très-allongé; la sixième paire de derrière servant à la marche, un peu épineuse, ayant l'ongle légèrement courbé. Appendices antérieurs du ventre (ou lames branchiales) formés de deux parties égales, foliacées, arrondies à leur extrémité, garnies de poils à leur base, placées sur un pédoncule commun; les deux appendices postérieurs et latéraux petits et étroits; surtout l'intérieur qui est à peine saillant.

Ce genre offre, au premier aspect, quelque ressemblance avec les *trilobites*; mais il suffit d'un léger examen pour s'assurer qu'il n'y a pas le moindre rapport entre eux.

Sur les trois premiers articles, entre les appendices du ventre, il y a trois appendices transverses qui se terminent en pointe en arrière; les yeux sont très-élevés sur des tubercules.

SÉRIE DE FABRICIUS: *Serolis Fabricii*, Leach, Dict. Sc. nat., t. XII, p. 340; *Cymothoa paradoxus*, Fabr., Latr. Trois tubercules entre et derrière les yeux (2-1), disposés en triangle; dernier anneau de l'abdomen caréné à sa base et ayant sa partie supérieure marquée de chaque côté de deux lignes élevées: l'une qui s'étend, dans une direction oblique, de la partie supérieure de la base du tubercule de la carène vers le côté; l'autre se dirigeant parallèlement à l'anneau antérieur de l'abdomen, mais n'arrivant pas jusqu'à la carène.

M. Leach n'a vu que deux individus de cette espèce, la seule de ce genre connue jusqu'à présent. Le premier est

---

tail par ce zoologiste dans le Dictionnaire des Sciences naturelles, nous ne croyons pouvoir mieux faire que de rapporter ici un extrait de son travail.

dans la collection de M. Banks, et a été trouvé aux attéragés de la Terre de Feu; Fabricius l'a décrit. L'autre fait partie de sa collection, et lui a été donné par M. Dufresne, qui l'a reçu du Sénégal.

**SUBDIVISION ou RACE II. Corps convexe; abdomen (ou queue) composé de cinq anneaux; les quatre premiers soudés l'un à l'autre, au moins dans leur milieu, le cinquième étant le plus grand; yeux situés entre le sommet et le côté de la tête, touchant presque au bord antérieur du premier segment du corps, et reçus dans une échancrure que ce segment a de chaque côté; antennes inférieures plus longues que les supérieures.**

La plupart des animaux de ce groupe habitent les rochers des plages de l'Océan, parmi les thalassiophytes, ou sous les pierres. Cependant on en trouve quelques uns en pleine mer, adhérens aux plantes marines qui flottent à sa surface; ils nagent et marchent avec beaucoup d'agilité.

Genre CXXXVII. CAMPECOPÉE (*Campeopea*, Leach; *Oniscus*, Montagu; *Spharoma*, Latr., Lamck.; *Spharoma*, Risso).

Appendices postérieurs du ventre ayant leur petite lame extérieure seule saillante, allongée et courbée. Corps ou thorax ayant l'avant-dernier article plus grand que le dernier.

CAMPECOPÉE VELUE : *Campeopea hirsuta*, Leach, Dict. Sc. nat., tom. XII, pag. 341; *Oniscus hirsutus*, Montagu, Trans. Soc. Linn., tom. 7, pl. 6, fig. 8 (1). Longueur, une ligne et demie; couleur brune; dernier anneau de l'abdomen marqué

---

(1) M. Latreille rapporte à cette espèce le SPHÉROME ÉPINEUX, *Spharoma spinosa*, de M. Risso, Crust., pag. 147, pl. 3, fig. 14. Ce crustacé a cinq lignes de long; son corps est formé de huit segmens presque égaux et d'un segment terminal aiguillonné, scabre, pourvu d'appendices latéraux, aigus et ciliés; sa couleur est le jaune brunâtre

de quelques points d'un bleu pâle. De la côte méridionale du Devonshire en Angleterre.

CAMPECOPÉE DE CRANCH; *Campecopea Cranchii*, Leach, loc. cit., pag. 341. Peu velu; sixième anneau du corps ou du thorax simple, dépourvu d'épines. Cette espèce, plus petite que la précédente, a été trouvée à Falmouth, sur la côte nord-ouest de l'Angleterre, par M. J. Cranch.

Genre CXXXVIII. NÉSÉE (*Næsa*, Leach; *Oniscus*, Adams; *Sphæroma*, Latr., Lamck.).

Caractères généraux des campecopées, et n'en différant qu'en ce que les appendices ventraux postérieurs sont droits et passablement longs, au lieu d'être courbés.

NÉSÉE BIDENTÉE: *Næsa bidentata*, Leach, Dict. Sc. nat., tom. XII, pag. 342; *Oniscus bidentatus*, Adams, Trans. Soc. Linn., t. VIII, tab. 2, fig. 3. Corps lisse; sixième anneau du thorax rugueux, terminé postérieurement par deux piquans; abdomen rugueux, son dernier anneau ayant deux tubercules vers son milieu. Couleur cendrée, légèrement striée de bleu ou de rouge. Cette espèce habite les rochers de la partie occidentale des côtes de France. On la trouve sous les pierres ou les thalassiophytes, à mer basse. Longueur, six lignes.

Genre CXXXIX. CILICÉE (*Cilicæa*, Leach).

Appendices postérieurs du ventre, ayant, comme ceux des campecopées et des nésées, leur petite lame extérieure seule

---

finement pointillé de bleu foncé. Elle se tient cramponnée aux zostères à quelque distance du rivage. J'ai rapporté sa description parce qu'elle ne paroît pas s'accorder entièrement avec celle que M. Leach donne de sa Campecopée vraie, et qu'il se pourroit que ces deux crustacés différassent spécifiquement.

saillante. Corps ou thorax ayant ses deux derniers segmens d'égale longueur. Abdomen ayant le premier et le deuxième articles très-courts, soudés au troisième qui est grand; le dernier échancré à son extrémité, avec une petite saillie dans son échancrure. Appendices ventraux postérieurs droits et assez longs.

CILICÉE DE LATREILLE; *Cilicæa Latreillii*, Leach, Dict. Sc. nat., tom. XII, pag. 342. Dernier article de l'abdomen ayant deux élévations en bosse; la première (dans le mâle) prolongée et pointue; petite lame caudale extérieure, ayant son extrémité échancrée postérieurement. La localité de cette espèce est inconnue.

Genre CXL. CYMODOCÉE (*Cymodocea*, Leach; *Cymodiçe*, ejusd.; *Oniscus*, Montagu; *Sphæroma*, Latr.).

Appendices postérieurs du ventre ayant leurs deux lames extérieure et intérieure saillantes. Corps ne pouvant pas se rouler en boule; abdomen, ou queue, ayant le dernier article échancré à son extrémité, avec une petite lame dans l'échancrure, légèrement aplatie, non foliacée, mais garnie de longs poils de chaque côté.

CYMODOCÉE ÉCHANCRÉE: *Cymodocea emarginata*, Leach, Dict. Sc. nat., tom. XII, pag. 343. Abdomen ayant son prolongement terminal échancré à son extrémité. Troisième et quatrième articles de l'abdomen, chacun pourvus de deux tubercules, dont le dernier est plus grand.

Var. *a*. Les cinquième, sixième et septième articles du thorax, l'abdomen, ainsi que les appendices du ventre, granuleux.

Var. *b*. Thorax uni, abdomen granulé.

Cette espèce habite les côtes occidentales de l'Angleterre. M. Leach a trouvé la variété *a* sur la côte du mont Edgcombe, près Plymouth, et M. Cranch, la variété *b* à Falmouth.

**CYMODOCÉE TRONQUÉE** : *Cymodocea truncata*, Leach; *Oniscus truncatus*, Montagu, (Manusc.) 55; *Cymodocea truncata*, Leach, Edinb. Encycl., VII, 433; Dict. Sc. nat., tom. XII, pag. 343. Abdomen légèrement granulé, ayant son prolongement terminal entier et tronqué à son extrémité; troisième et quatrième articles de l'abdomen ayant chacun deux tubercules dorsaux, dont les postérieurs sont les plus grands. Des côtes du Devonshire en Angleterre.

**CYMODOCÉE FENDUE**; *Cymodocea bifida*, Leach, Dict. Sc. nat., tom. XII, pag. 343. Abdomen granulé, dont les troisième et quatrième articles ont chacun deux tubercules sur le dos, les derniers étant les plus grands et bifides; dernier article de l'abdomen ayant son prolongement terminal saillant et foiblement échancré. Patrie inconnue.

**CYMODOCÉE DE LAMARCK**; *Cymodocea Lamarckii*, Leach, Dict. Sc. nat., tom. XII, pag. 343. Abdomen lisse, ayant ses troisième et quatrième segments munis chacun de deux épines sur le dos; le dernier ayant son prolongement terminal étroit, et sa pointe entière. M. Williams Swainson a trouvé cette espèce dans la mer de Sicile.

Genre CXLI. **DYNAMÈNE** (*Dynamene*, Leach; *Oniscus*, Montagu; *Sphæroma*, Latr., Lamck.).

Appendices postérieurs du ventre ayant leurs deux lames extérieure et intérieure saillantes, comprimées, d'égale grosseur et foliacées; abdomen ayant le dernier article marqué d'une simple fente à son extrémité; sixième segment du corps prolongé en arrière.

Les dynamènes fréquentent les rochers des côtes, et semblent les préférer à cause des petites cavités remplies de sable qu'ils présentent. On les rencontre parmi les thalassiphytes, surtout dans les petites flaques d'eau qui restent les dans rochers lorsque la mer est basse. Elles nagent avec beaucoup de

vitesse et d'élégance, se tournent sur le dos comme les sphéromes, et exécutent des évolutions rapides et variées.

\* Sixième article du corps prolongé en arrière; petite lame extérieure des appendices postérieurs du ventre plus longue que l'intérieure.

DYNAMÈNE DE MONTAGU; *Dynamene Montagu*, Leach, Dict. Sc. nat., tom. XII, pag. 344. Corps sublinéaire; le sixième article du thorax avec un prolongement, aplati en dessus; deux tubercules au dernier article de l'abdomen; sa fente presque d'égale largeur. Habite les bords de la côte occidentale du Devonshire en Angleterre.

\*\* Tous les anneaux du corps simples; petite lame extérieure des appendices postérieurs du ventre plus courte que l'intérieure.

DYNAMÈNE ROUGE: *Dynamene rubra*, Leach, Dict. Sc. nat., tome XII, pag. 344; *Oniscus ruber*, Montagu (Manusc.). Corps sublinéaire; fente du dernier article presque égale en largeur dans toute son étendue. Couleur rouge. De la côte occidentale de l'Angleterre, où elle est très-commune.

DYNAMÈNE VERTE; *Dynamene viridis*, Leach, Dict. Sc. nat., tom. XII, pag. 344. Corps presque ovale; fente du dernier article de l'abdomen très-élargie à sa base. Couleur verte. On la trouve avec les espèces précédentes en grande quantité.

DYNAMÈNE DE LESUEUR, Nob.; *Spharoma Lesueuri*, Risso, Crust., p. 147. Corps oblong, bombé; tête pointue, traversée au sommet par des lignes profondes qui dessinent un cœur; dernier article de l'abdomen bombé, terminé par une pointe obtuse, relevée avec une petite dent de chaque côté. Couleur grise variée de points bruns; queue hordée de rouge. On la trouve à Nice dans les cailloux roulés du rivage.

#### Genre CXLII. ZUZARE (*Zuzara*, Leach).

Appendices postérieurs de l'abdomen, ayant leurs deux lames

saillantes, l'extérieure étant plus grande que l'intérieure, convexe en dessus. Corps susceptible de se rouler en boule; abdomen ayant son dernier article échancré à son extrémité, avec une légère saillie sortant du fond de l'échancrure.

ZUZARE DEMI-PONCTUÉE; *Zuzara semipunctata*, Leach, Dict. Sc. nat., tom. XII, pag. 344. Corps lisse; segmens du corps ponctués postérieurement; le septième prolongé en arrière: ce prolongement dirigé en bas, ponctué en dessus, granulé de chaque côté à sa base; lame extérieure des appendices du ventre terminée brusquement en pointe. Localité inconnue.

ZUZARE DIADÈME; *Zuzara diadema*, Leach, Dict. Sc. nat., tom. XII, pag. 344. Corps lisse; septième segment du corps prolongé en arrière: ce prolongement dilaté en forme de diadème; lame extérieure des appendices du ventre finissant graduellement en pointe arrondie à son extrémité. Cette belle espèce a été trouvée dans les mers de la Nouvelle-Hollande, parmi les sertulaires, par M. R. Brown.

Genre CXLIII. SPHÉROME (*Sphæroma*, Latr., Lamck., Leach; *Oniscus*, Linn., Pall., Fabr.; *Cymothoa*, Fabr., Daldorff).

Appendices postérieurs de l'abdomen ayant leurs deux lames saillantes, l'extérieure étant plate et de la même forme que l'intérieure. Corps susceptible de se rouler en boule.

Ces animaux vivent comme ceux du genre précédent. Quelques uns d'entre eux sont phosphoriques à certaines époques.

\* Dernier article de l'abdomen ayant à son extrémité deux légères échancrures.

SPHÉROME COURT: *Sphæroma curtum*, Leach, Dict. Sc. nat., t. XII, p. 345; *Oniscus curtus*, Montagu (Manusc.), 53. Troisième article de l'abdomen largement échancré postérieurement; le dernier pointu à son extrémité. Il habite la côte occidentale de l'Angleterre, mais est extrêmement rare.

SPHÉROME DE PRIDEAUX; *Sphæroma Prideauxianum*, Leach,

Dict. Sc. nat., tom. XII, pag. 345. Quatrième article de l'abdomen arrondi à son extrémité, bicaréné antérieurement; carènes étant obtuses et peu distinctes.

M. C. Prideaux n'a trouvé qu'un seul individu de cette espèce sur les côtes occidentales du Devonshire en Angleterre.

SPHÉROME DE DUMÉRIEL; *Sphæroma Dumerilii*, Leach, Dict. Sc. nat., tom. XII, pag. 345. Quatrième et cinquième articles de l'abdomen bicarénés; les carènes de chaque article étant très-prononcées; le dernier segment pointu à son extrémité.

\*\* Dernier article de l'abdomen sans échancrure.

SPHÉROME DE TRISTAN; *Sphæroma tristense*, Leach, Dict. Sc. nat., tom. XII, pag. 345. Corps lisse, ayant son septième article à peine visible; dernier segment de l'abdomen se terminant tout à coup en pointe obtuse, ayant à sa base deux tubercules allongés et peu distincts. Var. a: septième article du thorax simple. M. Leach a reçu cette espèce curieuse de M. le capitaine Cannichael, qui l'a trouvée en grande quantité à l'île de Tristan d'Acunha. Sa couleur est d'un gris cendré, tacheté de rouge. Les segmens sont tachetés, et leurs bords postérieurs colorés de rouge; les antennes ont leur dernier article rougeâtre.

SPHÉROME DE HOOKER: *Sphæroma Hookeri*, Leach, Dict. Sc. nat., tom. XII, pag. 345; *Sphæroma Hookeri*, ejusd., Edinb. Encycl., t. III, 433. Corps lisse: les deux derniers articles de l'abdomen étant bicarénés et les carènes à peine saillantes; le dernier segment arrondi à son extrémité. Habite les côtes de Suffolk en Angleterre. Sa couleur est d'un gris cendré ou rougeâtre, parsemée de points noirs; ses antennes sont cendrées; les carènes du dernier segment de l'abdomen sont quelquefois interrompues, ou à deux tubercules. Un individu de cette espèce avoit les petites lames des appendices ventraux postérieurs légèrement dentelées en scie extérieurement.

SPHÉROME A QUEUE RUDE: *Sphæroma rugicauda*; *Sphæroma ru-*

*gicauda*, Leach, Edinb. Encycl., VII, 405 et 433; Dict. Sc. nat., tom. XII, pag. 346. Corps lisse; dernier article de l'abdomen rugueux; son extrémité arrondie. Se trouve sur les côtes de la France et de la Grande-Bretagne. Couleur cendrée, tachetée et rayée de noir. Elle varie en ce qu'elle a tout l'abdomen rugueux, ainsi que les articles postérieurs du corps. M. Leach a trouvé cette espèce dans les Hébrides en Ecosse, où elle est très-abondante, ainsi qu'à l'embouchure de la rivière de Tamar, près Plymouth, dans le Devonshire. Elle est beaucoup plus vive que l'espèce suivante (1).

**SPHÉROME DENTÉ:** *Sphæroma serratum*, Leach, Dict. Sc. nat., tom. XII, p. 346; *Oniscus serratus*, Fabr., Mant. Ins., t. 1, p. 242; *Oniscus globator*, Pall., Spic. Zool., fasc. 9, pag. 70, tab. 4, fig. 18; *Sphæroma cinerea*, Latr., Risso, Crust., pag. 146. Corps lisse; abdomen arrondi à son extrémité: la dernière petite lame ventrale arrondie en dehors. Cette espèce, qui est le vrai type du genre *Sphæroma*, habite l'Océan européen et la Méditerranée. Elle a les yeux noirs, les antennes fauves, les pattes cendrées, et les ongles fauves, terminés de noir; le corps cendré ou blanchâtre, marbré de rouge et de gris foncé. Comme tous les sphéromes, elle vit en grandes réunions, et on la trouve souvent dans les pierres, parmi les cailloux roulés et le gravier.

**SPHÉROME GRAND;** *Sphæroma gigas*, Leach, Dict. Sc. nat.,

(1) M. Latreille regarde comme très-voisin de cette espèce le SPHÉROME TRIGONE, *Sphæroma trigona*, Risso, Crust., pag. 147, dont le corps, long de trois lignes et demie, est ovale, peu convexe, formé de huit segmens presque égaux, terminés sur leurs bords en pointe émoussée, et d'une queue (ou dernier segment) presque arrondie, terminée par trois angles, avec des appendices lancéolés et unis dans leur contour. Sa tête est parallélogrammique, et ses pattes sont longues. Sa couleur est le fauve clair pointillé de noirâtre. Il habite au milieu des ulves et des varecs, à peu de distance du rivage.

tom. XII, pag. 346. Corps lisse; dernier article de l'abdomen rétréci en pointe, arrondi à son extrémité. Longueur, un pouce. Patrie inconnue. M. Leach n'en a vu que deux individus.

**SUBDIVISION OU RACE III. Corps convexe; abdomen (ou queue) composé de cinq ou six anneaux distincts, dont le dernier est le plus grand; yeux placés latéralement; antennes inférieures plus longues que la moitié du corps; ongles tous semblables, légèrement courbés.**

Les genres de cette subdivision forment un groupe très-naturel. Ils vivent au milieu de l'Océan ou près des côtes, et nagent avec beaucoup d'élégance et de rapidité.

Genre CXLIV. EURYDICE (*Eurydice*, Leach; *Cymothoa*, Latr.).

Abdomen composé de cinq articles. Yeux lisses; appendices postérieurs ayant leur petite lame externe plus grande et plus large que l'interne; celle-ci étant tronquée obliquement à son extrémité.

EURYDICE BELLE: *Eurydice pulchra*; *Eurydice pulchra*, Leach, Trans. Soc. Linn., XI, 370; ejusd., Dict. Sc. nat., tom. XII, pag. 347. Corps lisse; abdomen ayant son dernier segment demi-ovale. Elle habite les plages méridionales sablonneuses du Devonshire en Angleterre; sa couleur est cendrée, admirablement variée de noir.

Genre CXLV. NÉLOCIRE (*Nelocira*, Leach).

Abdomen composé de cinq articles. Yeux granulés; petites lames des appendices ventraux postérieurs, comme dans les eurydices.

NÉLOCIRE DE SWAINSON; *Nelocira Swainsoni*, Leach, Dict. Sc. nat., tom. XII, pag. 347. Corps lisse, ponctué; abdomen

ayant le dernier article triangulaire; les côtés légèrement arqués, la pointe arrondie. Swainson a trouvé cet élégant animal en grande quantité dans la mer de Sicile.

Genre CXLVI. CIROLANE (*Cirolana*, Leach).

Abdomen composé de six articles. Yeux granulés; petites lames des appendices ventraux postérieurs conformées comme celles des eurydices et des nélocires.

CIROLANE DE CRANCH; *Cirolana Cranchii*, Leach, Dict. Sc. nat., tom. XII, pag. 347. Corps lisse, ponctué: le dernier article de l'abdomen triangulaire, arrondi à son extrémité. Elle habite les côtes occidentales de la Grande-Bretagne, où elle a été découverte par M. Cranch.

**SUBDIVISION OU RACE IV.** Corps convexe; abdomen (ou queue) composé de six anneaux distincts, le dernier plus grand que les autres; yeux placés sur les côtés de la tête; antennes inférieures n'étant jamais plus longues que la moitié du corps; ongles des deuxième, troisième et quatrième paires de pieds très-arqués, les autres légèrement courbés.

Tous les genres de cette subdivision se composent d'espèces plus ou moins parasites, et ceux qui portent les noms de *Conilère*, de *Rocinèle* et d'*Æga*, le sont beaucoup moins que les autres. Formés pour la natation, ils se meuvent dans l'eau avec beaucoup de facilité et de rapidité. Ceux que M. Leach a nommés *Canolire*, *Anilocre* et *Olencire*, quoique assez bien formés pour le mouvement, se tiennent habituellement sur les poissons, aux dépens desquels ils vivent.

A. Deuxième, troisième et quatrième paires de pieds, pourvues d'ongles très-courbés ; les autres pieds ayant des ongles peu arqués ; les huit dernières pattes épineuses, au moins à l'extrémité de leurs articles ; tête non saillante en avant ; yeux granulés.

Genre CXLVII. CONILÈRE (*Conilera*, Leach).

Les deux premiers articles des antennes supérieures, presque cylindriques. Yeux petits, écartés, nullement proéminens ; côtés des segmens de l'abdomen presque droits.

CONILÈRE DE MONTAGU ; *Conilera Montagui*, Leach, Dict. Sc. nat., tom. XII, pag. 348. Corps lisse, non ponctué : dernier article de l'abdomen plus long que large, avec ses côtés arqués vers leur milieu, et l'extrémité arrondie. Des côtes du Devonshire en Angleterre, où il est rare (1).

Genre CXLVIII. ROCINÈLE (*Rocinela*, Leach).

Les deux premiers articles des antennes supérieures presque cylindriques. Yeux très-grands, un peu convexes, convergens antérieurement, et presque rapprochés ; côtés des articles de l'abdomen en forme de faux et proéminens.

ROCINÈLE DU DEVONSHIRE ; *Rocinela danmoniensis*, Leach, Dict. Sc. nat., tom. XII, pag. 349. M. Leach, ne possédant qu'un très-mauvais individu de cette espèce, qui provient des sondes de Plymouth en Angleterre, n'a pu en faire une description spécifique.

Genre CXLIX. ÆGA (*Æga*, Leach ; *Cymothoa*, Latr., Lamck.).

Les deux premiers articles des antennes supérieures très-larges et comprimés.

(1) Voyez la note de la page 309.

Yeux grands, légèrement convexes, convergens antérieurement. Côtés des articles de l'abdomen imbriqués dans les trois seules espèces que ce genre comprend. Lame intérieure des appendices du ventre tronquée à son extrémité interne.

**ÆGA ENTAILLÉE:** *Æga emarginata*; *Æga emarginata*, Leach, *Encycl. Bot.*, Suppl. 1, 428, tom. 22; *ejud.*, *Dict. Sc. nat.*, tom. XII, pag. 349. Dernier article de l'abdomen latéralement dilaté avant son milieu; son extrémité rétrécie en pointe, mais arrondie; lame interne des appendices du ventre ayant son extrémité échancrée extérieurement. Localité inconnue.

**ÆGA A TROIS DENTS:** *Æga tridens*; *Æga tridens*, Leach, *Act. Soc. Linn.*, XI, 370; Leach, *Dict. Sc. nat.*, tom. XII, p. 349. Dernier article de l'abdomen à trois carènes, prolongées au-delà de son extrémité, en forme de dents. On la trouve dans les mers d'Écosse.

**ÆGA BICARÉNÉE;** *Æga bicarinata*, Leach, *Dict. Sc. nat.*, tom. XII, pag. 359. Dernier article de l'abdomen ayant deux carènes obliques; son extrémité presque tronquée, échancrée. Patrie inconnue.

**B. Ongles de tous les pieds recourbés; les huit pattes postérieures non épineuses; tête saillante en avant; yeux granulés; antennes supérieures ayant leurs deux premiers articles à peu près d'égale grandeur, presque cylindriques.**

Genre CL. CANOLIRE (*Canolira*, Leach).

Yeux peu granulés, convexes, écartés. Abdomen dont les articles sont imbriqués sur les côtés; le dernier un peu plus large à son extrémité. Pattes d'égale grosseur. Lames des appendices ventraux postérieurs presque égales, moyennes, les intérieures étant un peu plus longues que les extérieures.

**CANOLIRE DE RISSO;** *Canolira Rissoniana*, Leach, *Dict. Sc. nat.*, tom. XII, pag. 350. Dernier article de l'abdomen largement arrondi à son extrémité. Patrie inconnue.

Genre CLI. ANILOCRE (*Anilocra*, Leach.; *Cymothoa*, Fabr., Risso).

Yeux granulés, convexes, écartés. Côtés des derniers articles de l'abdomen presque involutes; le dernier article plus étroit à son extrémité. Pattes d'égale grosseur. Lames des appendices ventraux postérieurs inégales, allongées; les extérieures plus longues que les internes.

ANILOCRE DE CUVIER; *Anilocra Cuvieri*, Leach, Dict. Sc. nat., tom. XII, pag. 350. Dernier article de l'abdomen, légèrement caréné avec son extrémité graduellement acuminée, arrondie. Couleur brunâtre, tachetée de noir; corps et abdomen ayant les bords postérieurs de leurs segments plus pâles. Se trouve dans la mer de l'île d'Iviça.

ANILOCRE DE LA MÉDITERRANÉE: *Anilocra mediterranea*, Leach, Dict. Sc. nat., tom. XII, pag. 350; *Cymothoa albicornis*, Risso, Crust., pag. 139; *Cimothoa albicornis*, Fabr., Ent. Syst., 11, 509, Dernier article de l'abdomen presque caréné, arrondi à son extrémité. Couleur d'un brun foncé, cendré. Les articles du thorax et de l'abdomen d'un jaune sale cendré; le dernier de l'abdomen finement tacheté de noir. Tête arrondie; antennes blanches, renflées à leur base. Habite la Méditerranée où elle vit attachée sur la baudroie.

ANILOCRE DU CAP; *Anilocra capensis*, Leach, Dict. Sc. nat., tom. XII, pag. 350. Dernier article de l'abdomen se rétrécissant tout à coup au-delà de son milieu, arrondi foiblement et presque caréné; la dernière petite lame ventrale extérieure très-longue. Habite les mers du cap de Bonne-Espérance. Couleur livide d'un brun olivâtre ou cendré; tous les articles bordés postérieurement de couleur testacée ou blanchâtre.

Genre CLII. OLENCIRE (*Olencira*, Leach.)

Yeux peu granulés, convexes, écartés. Côtés des segments

de l'abdomen imbriqués; le dernier allongé, pointu à son extrémité. Lames des appendices du ventre (surtout les extérieures), étroites, armées de piquans. Pattes de derrière graduellement plus longues que celles de devant.

OLENCIRE DE LAMARCK; *Olencira Lamarckii*, Leach, Dict. Sc. nat., tom. XII, pag. 350. Dernier article de l'abdomen terminé graduellement en pointe jusqu'à son extrémité qui est arrondie. Patrie inconnue.

*SUBDIVISION OU RACE V. Corps convexe; abdomen (ou queue) ayant six anneaux distincts, le dernier le plus grand; yeux peu apparents; antennes presque égales en longueur.*

Les crustacés de cette subdivision ont les cuisses de leurs huit dernières pattes dilatées inférieurement. Ils sont tous parasites, vivant uniquement sur le corps des poissons, auquel ils adhèrent fortement au moyen de leurs ongles robustes et recourbés.

Genre CLIII. NÉROCILE (*Nerocila*, Leach; *Cymothoa*, Fabr.).

Extrémité du dernier segment de l'abdomen pointue ou arrondie. Lames des appendices ventraux foliacées, inégales, les extérieures étant les plus grandes.

Côtés des segments du corps et de l'abdomen terminés en pointe: ceux du dernier graduellement dilatés depuis sa base jusqu'à son milieu, arrondis ensuite.

NÉROCILE DE BLAINVILLE: *Nerocila Blainvillii*, Leach, Dict. Sc. nat., tom. XII, pag. 351; *Cymothoa falcata*, Fabr., Ent. Syst., 11, 504. La lame extérieure des appendices du ventre pointue. Localité inconnue.

Genre CLIV. LIVONÈCE (*Livoneca*, Leach).

Extrémité du dernier segment de l'abdomen rétrécie et arrondie au bout. Lames des appendices ventraux foliacées, à

peu près égales, mais l'extérieure un peu plus longue que l'intérieure. Côtés des segmens du corps arrondis postérieurement; ceux des articles de l'abdomen parallèles, arrondis, épaissis en dessous; le dernier rétréci vers son extrémité, laquelle est arrondie. Selon M. Leach, il est possible que ce genre soit artificiel, et qu'il en comprenne deux, ou peut-être trois autres.

LIVONÈCE DE REDMAN; *Livoneca Redmanii*, Leach, Dict. Sc. nat., tom. XII, pag. 352. Dernier article de l'abdomen arrondi, à partir de son milieu, environ jusqu'à son extrémité; lames des appendices ventraux considérablement saillantes au-delà de l'extrémité du dernier article de l'abdomen, et tronquées intérieurement à leur extrémité. Elle habite les mers de la Jamaïque.

LIVONÈCE DE DESMAREST; *Livoneca Desmarestii*, Leach, Dict. Sc. nat., tom. XII, pag. 352. Dernier article de l'abdomen demi-circulaire: lames des appendices ventraux presque linéaires, très-courtes, à pointe arrondie. Localité inconnue.

LIVONÈCE DE RAFINESQUE; *Livoneca Rafineskii*, Leach, Dict. Sc. nat., tom. XII, pag. 352. Dernier article de l'abdomen dilaté sur chaque côté, derrière son milieu, plus étroit et arrondi à son extrémité; lames des appendices ventraux presque linéaires, arrondies à leur extrémité, et ne se prolongeant pas au-delà de l'article qui leur donne naissance. Localité inconnue.

Genre CLV. *СΥΜΟΘΟΪ*, (*Cymothoa*, Fabr., Dald., Bosc, Latr., Lamck., Leach; *Oniscus*, Linn., Pall.; *Asellus*, Oliv., Lamck.).

Dernier article de l'abdomen carré, transverse; lames des appendices ventraux en forme de stylet, presque égales. Segmens du corps presque anguleux sur les côtés, et posté-

rieurement avec leurs angles arrondis; côtés des segmens de l'abdomen parallèles, épaissis en dessous; la dernière jointure transverse et presque coriacée.

CYMOTHOÉ ŒSTRE: *Cymothoa œstrum*, Leach, Dict. Sc. nat., tome XII, pag. 352; *Oniscus œstrum*, Linn.; *Cymothoa æstrum*, Fabr., Latr. Les carènes des huit dernières cuisses acuminées, saillantes à leur base; tête carrée, transverse; son extrémité en quelque sorte rétrécie et droite.

CYMOTHOÉ DE LESCHENAULT; *Cymothoa Leschenaultii*, Leach, Dict. Sc. nat., tom. XII, pag. 352. Base des carènes des huit dernières cuisses formant une saillie brusque et obtuse; tête carrée, transverse, un peu rétrécie à son extrémité, avec une légère impression. Habite les mers de Pondichéry, où l'a trouvée M. Leschenault.

CYMOTHOÉ DE DUFRESNE; *Cymothoa Dufresnii*, Leach, Dict. Sc. nat., tom. XII, pag. 352. Les carènes des huit dernières paires de cuisses largement saillantes; tête carrée, transverse, plus étroite en avant et droite. Patrie inconnue.

CYMOTHOÉ DE MATHIEU; *Cymothoa Mathæi*, Leach, Dict. Sc. nat., tom. XII, pag. 353. Les carènes des huit dernières paires de cuisses brusquement saillantes; leur extrémité basilaire obtusément proéminente; tête carrée, transverse, largement entaillée à son extrémité. Habite les mers de l'île-de-France.

CYMOTHOÉ DE BANKS; *Cymothoa Banksii*, Leach, Dict. Sc. nat., tom. XII, pag. 355; *Cymothoa imbricata*, Fabr., Ent. Syst., II, 503. Carènes des huit dernières paires de cuisses subitement arquées; tête très-acuminée, à partir du milieu, jusqu'à l'extrémité. Habite les mers de la Nouvelle-Zélande.

CYMOTHOÉ A TÊTE TRIANGULAIRE; *Cymothoa trigonocephala*, Leach, Dict. Sc. nat., tom. XII, pag. 355. Carènes des huit dernières paires de cuisses subitement arquées; tête triangulaire. Patrie inconnue (1).

---

(1) Ce n'est qu'avec doute que j'ajoute aux espèces de Cymothoés qui

CYMOTHOÉ A DEUX RAIES; *Cymothoa bivittata*, Risso, Crust., pag. 143. Longueur, seize lignes; largeur, huit lignes. Corps ovale peu bombé, ayant ses trois premiers segmens arqués en arrière; les trois suivans à bord postérieur droit, et le cinquième échancré fortement; abdomen formé de six segmens dont le dernier est très-grand et large, de forme presque

ont été décrites par M. Leach, les suivantes, mentionnées par M. Risso, et dont quelques unes devront, vraisemblablement, rentrer dans des genres voisins de celui-ci, lorsque leurs caractères seront plus complètement connus.

CYMOTHOÉ ROSACÉE; *Cymothoa rosacea*, Risso, loc. cit., pag. 140, pl. 3, fig. 9. Longueur, 15 lignes. Corps ovale bombé; segment terminal de la queue très-grand, trapézoïdal, marqué de deux sillons longitudinaux et échancré en demi-lune au bout. Appendices caudaux, courts, ovales, oblongs, ciliés; pattes antérieures courtes et les postérieures longues et épineuses; antennes extérieures ayant leurs trois premiers articles aussi longs que les douze qui les terminent. Couleur rose tendre, luisante, variée de fauve. Trouvée près de Nice sur l'Apogon rouge. Je soupçonne que cette espèce appartient au genre *Conilera* de M. Leach.

CYMOTHOÉ POINTILLÉE DE NOIR: *Cymothoa nigropunctata*, Risso, loc. cit., pag. 141. Longueur, cinq lignes et demie. Bombée. Corps et queue formés ensemble de douze segmens égaux, dont les derniers sont un peu plus arqués que les autres, et d'un treizième terminal arrondi; tête arrondie, petite; yeux très-gros; antennes plus courtes que la tête, formées de cinq articles cerclés de noir; troisième paire de pieds beaucoup plus longue que les autres; lame extérieure des appendices de la queue subulée, et l'intérieure en nageoire. Couleur grise, teinte de fauve, et pointillée de noir. Elle est parasite du Sargue et du Puntazzo, poissons de la Méditerranée; ses gros yeux l'éloignent de la subdivision qui comprend les Cymothoés, et ses autres caractères la rapportent à la quatrième subdivision.

CYMOTHOÉ DE BRONGNIART; *Cymothoa Brongniartii*, Risso, Crust., page 141. Longueur, cinq lignes et demie. Corps bombé formé de sept segmens; abdomen en ayant six; tête arrondie; antennes courtes; les trois premières paires de pieds beaucoup plus fortes et longues que les

carré, avec deux sinus à l'extrémité, et des appendices latéraux, à lames lancéolées, munis d'une pointe à leur base; tête petite, ronde et aplatie; yeux non distincts, à moins qu'on ne prenne pour tels deux petites taches noirâtres qui sont sur le vertex; les trois premiers articles des antennes gros et renflés; couleur générale, le gris d'ardoise luisant, interrompu

autres; dernier segment de la queue, ou le sixième, arrondi, cilié, marqué sur les côtés de quatre sutures transversales; ses appendices ayant leurs lames ovales, oblongues, courbées et inégales. Couleur d'un blanc sale pointillé de rouge avec une bordure sur les côtés. Elle vit sur le Spare mendole. Cette espèce paroît se rapporter au genre *Æga* de la quatrième subdivision.

CYMOTHOË NAVICULAIRE : *Cymothoa navicularia*, Risso, loc. cit., pag. 142. Longueur, cinq lignes et demie. Corps allongé, un peu bombé, renflé au milieu et très-étroit aux deux bouts; les sept segments pédigères assez larges, les derniers, ou ceux de la queue, plus étroits, coupés en ligne droite; le sixième de ceux-ci grand, arrondi, ainsi que ses appendices latéraux; tête petite; yeux très-gros; antennes inférieures plus petites que les extérieures; couleur jaune serin. Trouvée sur le Gade lépidion.

CYMOTHOË RICINOÏDE; *Cymothoa ricinoides*, Lamck., Risso, loc. cit., pag. 143. Longueur, huit lignes et demie. Corps ovale, bombé, formé de sept anneaux; queue composée de six segments, dont les cinq premiers sont étroits et arqués, et dont le dernier est presque elliptique, avec ses appendices latéraux à lame extérieure lancéolée et l'intérieure arrondie; tête arrondie en devant; antennes courtes; couleur ordinaire grise, variée de blanchâtre, mais passant au blanc pur luisant dans quelques individus et au brun noirâtre dans d'autres.

CYMOTHOË BOSSUE; *Cymothoa gibbosa*, Risso, loc. cit., pag. 144. Longueur, un pouce. Très-bombée; les sept segments du corps proprement dits inégaux; le dernier des six de la queue, large, arrondi au bout et pourvu d'appendices latéraux à lames oblongues, dont l'extérieure est aiguë et l'intérieure obtuse; tête triangulaire un peu arrondie au sommet; antennes extérieures formées de huit articles presque égaux; les intérieures fort petites; couleur brune variée de rouge. Elle vit sur des Holocentres et des Centropomes.

par deux larges bandes longitudinales d'un blanc jaunâtre, situées sur le dos. Trouvée sur la queue du Lutjan Geoffroy.

*SUBDIVISION ou RACE VI. Corps convexe; abdomen (ou queue) ayant six anneaux distincts, le dernier plus grand; yeux placés latéralement, écartés l'un de l'autre, et composés de grains bien apparens; antennes presque égales en longueur.*

Genre CLVI. LIMNORIE (*Limnoria*, Leach; *Cymothoa*, Latr., Lamck.).

Yeux distincts, granulés. Tête aussi large que le premier segment du corps. Pédoncule des antennes supérieures médiocre. Deux lamelles visibles aux appendices des côtés de la queue.

LIMNORIE PERÇANTE : *Limnoria terebrans*, Leach, Edinb. Encycl., tom. VII, pag. 453; ejusd., Dict. Sc. nat., tom. XII, pag. 353. Longueur totale, une ligne ou deux; corps d'une couleur cendrée; yeux d'un brun noirâtre. Femelle d'un tiers plus grosse que le mâle, reconnoissable à la poche dans laquelle elle porte ses œufs et les petits au nombre de sept à neuf qui en proviennent.

Ce petit animal se trouve dans les diverses parties de l'Océan britannique. Il perce le bois des vaisseaux avec une promptitude alarmante. On s'aperçut pour la première fois des dommages qu'il cause lors de la construction d'un phare sur les rochers de Bell, près de la côte d'Ecosse : plusieurs pièces de bois qui furent envoyées à M. Leach étoient percées en ligne droite dans toutes les directions par une multitude d'individus de son espèce, à l'exception des endroits où se trouvoient des nœuds. Lorsqu'on saisit ces animaux vivans, ils se roulent en boule (1).

---

(1) Ici se termine la cinquième division de la série des crustacés isopodes.

Dans son Mémoire sur la classification des malacostracés, Trans.

## C. Queue stylifère (1).

## VI.° DIVISION. Quatre antennes bien apparentes.

Genre CLVII. *ASELLE* (*Asellus*, Geoff., Oliv., Lamck., Latr., Leach; *Oniscus*, Linn.; *Squilla*, Degéer; *Cymothoa*, Daldorff; *Idotea*, Fabr.; *Physodes*, Cuv., Duméril).

Antennes intermédiaires ou supérieures quadriarticulées,

Linn., tom. XI, M. Leach n'y admet que neuf genres seulement, qu'il distribue ainsi :

SUBDIVISION I.° Une seule lamelle apparente de chaque côté de la queue.

Appendices de la queue courbés, comprimés..... *CAMPICOPEA*.  
— droits, un peu comprimés. *NÆSA*.

SUBDIVISION II.° Deux lamelles visibles aux appendices de chaque côté de la queue.

• *Pédoncule des antennes supérieures très-grand ;  
ongles bifides.*

Queue échancrée entre les lamelles; appendices non foliacés..... *CYMODICE*.  
— échancrée; appendices comprimés, foliacés... *DYNAMÈNE*.  
— entière, avec des appendices comprimés, foliacés..... *SPHÆROMA*.

•• *Pédoncule des antennes supérieures très-grand ;  
ongles simples.*

Yeux granulés, grands et latéraux..... *ÆGA*.

••• *Pédoncule des antennes supérieures médiocre.*

Yeux distincts, non granulés; tête aussi large que le premier segment du corps..... *EURYDICE*.  
— granulés; tête aussi large que le premier segment du corps..... *LIMNORIA*.  
— peu apparens; tête plus étroite que le premier segment du corps..... *CYMOTHOA*.

(1) Cette sous-section C correspond à celle qui est indiquée par

aussi longues que l'article terminal sétacé des extérieures ; celles-ci formées de cinq articles. Yeux petits, simples et latéraux. Pieds-mâchoires extérieurs réunis à leur base en forme de lèvres, ayant leur premier article grand, lamelliforme. Corps oblong, déprimé, formé de sept segmens pédigères et d'une queue d'un seul article fort grand et arrondi, portant deux appendices fourchus, composés d'une tige déliée, cylindrique, biarticulée, et terminés par deux filets coniques et divergens, ou deux petites pièces en forme de tubercules. Branchies vésiculeuses, allongées, aplaties, ovales, au nombre de six, recouvertes par deux écailles extérieures, arrondies et fixées par leur base. Sept paires de pattes terminées par un crochet simple ; les dernières étant plus longues que les antérieures ; les premières ayant leur avant-dernier article un peu renflé.

**ASELLE D'EAU DOUCE :** *Asellus vulgaris*, Latr., Lamck. ; *Asellus aquaticus*, Leach ; *Aselle d'eau douce*, Geoffr., Hist. des insectes, tome 2, page 672, pl. 22, fig. 2 ; *Squille aselle*, Degér., Mém. sur les Insectes, tome 7, pag. 496, pl. 31, fig. 1 ; *Idotea aquatica*, Fabr., Suppl. Ent. Syst., page 303 ; *Entomon hieroglyphicum*, Klein, Dub., fig. 5. Ce petit crustacé, long au plus de six à sept lignes, et large de deux à deux et demie, est très-commun dans les eaux douces et stagnantes des environs de Paris, particulièrement dans les mares. Sa démarche ordinaire est lente ; mais, lorsqu'il est poursuivi, il court très-vite. Pendant l'hiver il se cache dans la vase, et ce n'est qu'au commencement du printemps qu'il en sort pour s'accoupler. Dans cet acte, le mâle, qui est beaucoup plus gros que la femelle, porte celle-ci pendant une huitaine de jours environ sous son corps, la retenant, avec les deux pattes de la quatrième paire,

---

M. Leach sous la lettre *D*, parce que celle qu'il désigne par la même lettre *C*, forme pour nous la première section, celle des isopodes phytibranches.

exactement appliquée contre lui et dans l'impossibilité d'échapper. Quand il la quitte cette femelle est chargée d'un assez grand nombre d'œufs, qui sont placés sous son ventre et enfermés dans un sac membraneux ou une espèce de poche. Les petits naissent dans ce sac, et ne tardent pas à en sortir par une fente qui s'ouvre naturellement dans sa longueur, et par la subdivision subséquente de ses parois en six parties ou lanières.

M. Latreille regarde comme devant former un genre nouveau, voisin de celui des aselles, l'IDOTÉE PINCEAU, *Idotea penicillata*, Risso, Crust., p. 157, tab. 3, fig. 10. Ce crustacé est de forme très-allongée, linéaire, demi-cylindrique en dessus, plane en dessous; sa tête est petite, prolongée en pointe obtuse, pourvue de quatre antennes assez courtes, presque égales entre elles. Son corps est formé de neuf segmens, dont les sept premiers portent autant de paires de pattes assez longues et terminées par un crochet. Son dernier segment a deux filets longs et soyeux à sa partie postérieure, et une lame ovale à bords ciliés de chaque côté. Sa couleur est d'un vert grisâtre, pointillé de brun. Sa longueur totale est de six lignes et demie, et sa largeur d'un peu moins d'une ligne. On l'a trouvé près de Nice, au milieu des fucus.

Genre CLVIII. JANIRE (*Janira*, Leach; *Oniscus*, Montagu; *Asellus*, Latr., Lamck.).

Caractères généraux des aselles, aux différences suivantes près. Crochets terminaux des quatorze pattes bifides. Yeux assez gros, placés plus près l'un de l'autre que ceux de ces crustacés. Antennes intermédiaires et supérieures plus courtes que l'article terminal sétacé des extérieures.

JANIRE TACHÉE : *Janira maculosa*, Leach, Edinb. Encycl., tome 7, pag. 434, et Trans. Soc. Linn., tome XI, pag. 573; *Oniscus maculosus*, Montagu (Manusc.). Corps cendré, taché de

brun. Trouvée sur les côtes d'Angleterre, au milieu des vareca et des ulves.

*Nota.* Le nom de *janira* a déjà été proposé par M. Risso pour le genre de crustacés, tout au moins voisin des Galathées, qu'il avoit d'abord appelé *Calypsa*.

Genre CLIX. *JAERA* (*Jaera*, Leach; *Oniscus*, Montagu; *Asellus*, Latr., Lamck.).

Caractères généraux des aselles et des janires, mais en différenciant en ce que les pieds antérieurs n'ont pas leur avant-dernier article plus gros ou plus renflé que celui des autres pieds, et en ce que les appendices latéraux de leur queue ne sont pas terminés par deux pointes aiguës, mais ont la forme de simples tubercules. Les yeux sont, ainsi que ceux des janires, plus rapprochés l'un de l'autre que ceux des aselles.

*JAERA A FRONT BLANC*: *Jaera albifrons*, Leach, Edinb. Enc., tom. 7, pag. 434; ejusd., Trans. Soc. Linn., tom. XI, pag. 373; *Oniscus albifrons*, Montagu (Manusc.) Couleur générale cendrée; front blanchâtre. Elle est très-commune sur les côtes d'Angleterre, au milieu des varecs et sous les pierres.

VII.<sup>e</sup> DIVISION. *Antennes intermédiaires extrêmement courtes, non visibles, ou même n'existant pas du tout.*

*SUBDIVISION I.* *Appendices de la queue au nombre de deux, divisés chacun en deux pointes coniques, alongées et presque égales, l'intérieure étant seulement un peu plus grande, et offrant à son extrémité un très-petit article aigu.*

Genre CLX. *LIGIE* (*Ligia*, Fabr., Latr., Lamck., Leach; *Oniscus*, Linn., Oliv.; *Asellus*, Oliv.).

Antennes extérieures assez grandes, anguleuses, très-rapprochées à leur base, formées de six articles, dont les deux

premiers fort courts, et les trois derniers allongés; le terminal plus grand que les autres, et composé lui-même de petits articles nombreux. Antennes intermédiaires très-petites, formées de deux articles comprimés, dont le dernier est obtus. Pieds-mâchoires membraneux, comprimés, concaves, divisés en six articles. Tête carrée, plus large que longue. Yeux composés assez grands et ronds. Corps allongé, ovalaire, convexe en dessus, très-semblable à celui des cloportes, composé de treize segments transversaux, pointus en arrière de chaque côté, dont les sept premiers sont pédigères, et dont les six derniers constituent la queue; le treizième presque carré, avec le bord postérieur arrondi au milieu, et échancré latéralement, pour l'articulation des appendices. Les quatorze pieds insérés sur les côtés du corps, ayant leur premier article dirigé de dehors en dedans, très-long, et formant avec le second, qui se porte de dedans en dehors, un angle aigu; tous étant terminés par un article écailleux, pointu au bout, et pourvu d'une petite dent en dessous. Branchies en forme de lames triangulaires, placées sous l'abdomen ou la queue, au nombre de six paires.

Les crustacés de ce genre sont très-abondans sur les bords de la mer. Ils grimpent avec facilité, à la manière des cloportes, sur les rochers des rivages, ou sur les parapets des constructions maritimes, dans les endroits les plus humides. Lorsqu'on cherche à les prendre, ils replient promptement leurs pattes, et se laissent tomber.

LIGIE Océanique : *Ligia oceanica*, Fabr., Latr., Gen. crust. et insect., Leach, Lamck.; *Oniscus oceanicus*, Linn.; *Cloporte oceanique*, Oliv.; Baster, Subst., 11, tab. 13, fig. 4. Antennes extérieures de moitié plus courtes que le corps, ayant leur dernier segment composé de treize petits articles; styles de la queue à peu près égaux entre eux, et aussi longs que cette queue; longueur, un pouce environ; couleur grise avec deux grandes taches jaunâtres placées l'une en avant de l'autre sur le dos. Très-commune sur nos côtes.

**LIGIE ITALIQUE :** *Ligia italica*, Fabr., Latr., Gen. crust. et insect., tom. 1, pag. 67. Antennes extérieures presque égales au corps en longueur, avec leur dernier segment composé de dix-sept petits articles; styles de la queue très-longs, égaux entre eux, ayant leur pédoncule commun étroit et allongé.

**LIGIE DES HYPNOS :** *Ligia hypnorum*, Latr., Gen. crust. et insect., tome 1, pag. 68, sp. 3; *Ligia des mousses*, Bosc, Crust., tom. 2, pag. 190; *Oniscus hypnorum*, Cuv., Journ. d'Hist. Nat., tome 2, pag. 19, tab. 26, fig. 3, 4, 5; *Oniscus hypnorum*, Fabr.; *Oniscus agilis*, Panz., Faun. German., fasc. 9, fig. 24. Antennes plus courtes que la moitié de la longueur du corps, ayant leur dernière pièce formée d'environ dix petits articles; styles de la queue apparens, ayant leur pédoncule muni d'une dent et d'une soie à son extrémité et du côté interne; corps varié en dessus de noirâtre, de cendré et de jaunâtre. Des côtes de l'Océan.

Dans le Règne Animal, M. Latreille paroît soupçonner que l'espèce décrite sous les noms de *ligia oniscides*, d'*oniscus* et de *cymothoa assimilis*, n'est autre que la ligie océanique, dont les pointes de la queue sont mutilées.

**SUBDIVISION II.** *Appendices de la queue au nombre de quatre, les latéraux biarticulés.*

\* *Corps ne pouvant se rouler en boule.*

a. *Antennes extérieures composées de huit articles:*

Genre CLXI. PHILOSCIE (*Philoscia*, Latr., Lamck., Leach; *Oniscus*, Linn., Fabr., Oliv., Cuvier).

Antennes extérieures découvertes à leur base; les intermédiaires non distinctes. Corps ovale, à segmens transverses au nombre de sept. Queue formée de six segmens, brusquement plus étroite que le corps; les quatre appendices styloïformes

bien apparens et presque égaux entre eux, les extérieurs étant néanmoins un peu plus longs que les intermédiaires.

PHILOSIE DES MOUSSES : *Philoscia muscorum*, Latr., Lamck., Leach; *Oniscus muscorum*, Scopoli; *Cloporte des mousses*, Oliv., Enc.; *Oniscus sylvestris*, Fabr.; *Oniscus muscorum*, Cuv., Journ. d'His. nat., tom. 2, pag. 21, tab. 26, fig. 6, 7 et 8; Coqueb., Illust. icon. insect., decas 1, tab. 6, fig. 12. Dessus du corps d'un cendré brun, parsemé de petits traits et de petits points gris ou jaunâtres, dessous blanchâtre; pattes ayant quelques traits obscurs. Assez commun dans les bois humides, sous les feuilles mortes, ou sous les pierres, en France, en Allemagne, en Suède et en Angleterre.

Genre CLXII. CLOPORTE (*Oniscus*, Linn., Geoff., Fabr., Oliv., Latr., Lamck., Degéer, Cuv., Leach).

Antennes extérieures seules apparentes, ayant leur base recouverte par les rebords latéraux de la tête : celle-ci moyenne enchassée dans le bord antérieur du premier segment du corps. Yeux composés, granuleux, latéraux. Corps formé de sept segmens transversaux, dont les bords latéraux sont postérieurement terminés en pointe, et antérieurement arrondis. Queue (ou abdomen) composée de six segmens, dont les cinq premiers très-étroits : les deux antérieurs sans prolongemens latéraux; les trois suivans en ayant au contraire de très-prononcés, et le sixième ou dernier triangulaire, pointu et muni de quatre appendices. Les deux appendices latéraux de la queue très-forts, coniques et biarticulés; les intérieurs situés au-dessus de ceux-ci, grêles, cylindriques, d'un seul article, terminés par plusieurs petites soies, et laissant suinter un liquide visqueux. Pieds insérés sur les côtés du corps, ayant leurs deux premières pièces grandes, et formant entre elles un angle vers la ligne médiane du ventre; tous étant terminés par un article ou crochet simple, et leur grandeurs'augmentant graduellement depuis la première paire

jusqu'à la dernière. Organes respiratoires placés sous la queue ; et consistant en six paires de lames superposées, triangulaires, appliquées pour chaque paire exactement l'une contre l'autre par leur côté interne, et formant ensemble une pointe plus ou moins prolongée en arrière.

Les cloportes habitent de préférence les lieux humides et obscurs, tels que les caves ou les celliers, et se tiennent ordinairement dans les fentes de murailles, dans les joints mal réunis des cloisons, sous les pierres, etc. Ils paroissent vivre de fruits gâtés, de feuilles, de substances végétales en décomposition, et on en a vu aussi qui mangeoient des cadavres d'individus de leur espèce. Leur démarche est ordinairement lente ; mais lorsqu'ils éprouvent quelque crainte, ils courent assez vite. Les femelles portent leurs œufs dans une espèce de sac ovale, mince et flexible, placé au-dessous de leur corps et s'étendant depuis la tête jusque vers la cinquième paire de pattes. Ces œufs éclosent dans ce sac, qui ne tarde pas à se fendre longitudinalement, et ensuite transversalement en trois lanières de chaque côté, pour laisser sortir les jeunes cloportes, qui ne diffèrent de leurs parens qu'en ce qu'ils ont deux pattes et un anneau du corps de moins qu'eux ; que leur tête et leurs antennes sont proportionnellement plus grosses que les leurs ; que leur couleur est jaunâtre ou bleuâtre et très-claire, etc. Après leur naissance ces petits trouvent pendant quelques jours un refuge assuré au milieu des lames respiratoires qui garnissent le dessous de la queue de leur mère.

On a long-temps employé les cloportes en médecine comme fournissant des remèdes diurétiques, absorbans, ou apéritifs ; mais l'usage en a presque totalement cessé.

Le type de ce genre est le

CLOPORTE ASELE : *Oniscus asellus*, Linn., Fabr., Latr. ; *Cloporte ordinaire*, Geoffr., Hist. des Insectes, tome 2, pag. 670, pl. 22, fig. 1 ; *Cloporte aselle*, Degér, Ins., tome 7, pag. 547,

pl. 35, fig. 3; *Oniscus murarius*, Cuv., Journ. d'Hist. Nat., tome 2, pag. 22, pl. 26, fig. 11, 12, 13; vulgairement *clou-à-porte*, *porcelet Saint-Antoine*, etc. Longueur, six à sept lignes; légèrement rugueux en dessus, et particulièrement sur la tête; d'une couleur grise obscure, avec les bords plus clairs, et une série longitudinale de points jaunes, placée de chaque côté du corps; ventre et pattes d'un gris blanchâtre uniforme. Il est très-commun dans toute l'Europe.

b. *Antennes extérieures formées de sept articles.*

Genre CLXIII. PORCELLION (*Porcellio*, Latr., Leach; *Oniscus*, Linn., Geoffr., Fabr., Oliv., Cuv.).

Caractères généraux des cloportes, et n'en différant sensiblement que par le nombre des articles des antennes. Mœurs semblables.

PORCELLION RUDE: *Porcellio scaber*, Latr., Leach; *Cloporte ordinaire*, var. C., Geoffr.; *Oniscus asellus*, Fab., Cuv.; Panzer, Faun. Germ., fasc. 9, fig. 21; *Oniscus granulatus*, Lamck., Anim. sans vertèbres, tome 5, pag. 154. Dessus de la tête et des segments du corps et de la queue recouvert de granulations nombreuses; quatrième et cinquième articles des antennes striés dans leur longueur; couleur tantôt d'un cendré noirâtre uniforme, tantôt jaune claire et variée de gris plus ou moins foncé. Commun sur les murailles, sous les pierres et le bois pourri.

PORCELLION LISSE: *Porcellio lævis*, Latr., Leach; *Oniscus lævis*, Lamck., Anim. sans vert., tom. 5, pag. 154; *Cloporte ordinaire*, var. B., Geoffr. Corps lisse; appendices de la queue plus grands que dans l'espèce précédente; couleur cendrée noirâtre, plus ou moins nuancée de gris-jaunâtre. Il vit sous les pierres.

**\*\* Corps pouvant se rouler en boule.**

Genre CLXIV. ARMADILLE (*Armadillo*, Latr., Lamck., Leach;  
*Oniscus*, Linn., Geoff., Oliv.).

Antennes extérieures formées de sept articles, coudées, insérées de chaque côté au-dessous d'une échancrure du chaperon, mais ayant leur base protégée en dessus par un prolongement de la tête en forme de voûte. Yeux granuleux, tout-à-fait latéraux sur le dessus de la tête. Corps bombé et arqué, composé d'anneaux qui ne se terminent pas en pointe sur leurs bords latéraux et postérieurs. Queue formée de six segments, dont les deux premiers ne se prolongent pas jusqu'au bord extérieur, et dont le dernier est triangulaire et court. Second article des appendices latéraux de la queue aplati, triangulaire, et placé de manière à remplir l'espace qui existe entre le segment terminal et le bord postérieur de l'avant-dernier. Pieds conformés comme ceux des cloportes et des philosciés, et terminés par un ongle court et simple. Ecailles branchiales supérieures ayant une rangée de petits trous qui donnent passage à l'air.

Les habitudes naturelles des armadilles ont les plus grands rapports avec celles des cloportes : seulement ces animaux vivent plutôt à la campagne que dans les endroits habités. On les trouve dans les lieux humides et obscurs qu'ils recherchent de préférence, comme les cavités souterraines, les creux des rochers exposés au nord, les caves, les celliers, etc. Souvent on en rencontre sous les vieilles écorces des arbres morts, ou sous les grosses pierres des champs. Leur démarche est ordinairement très-lente; ils s'engourdissent pendant l'hiver, et vivent de matières végétales desséchées ou humides. Dans le temps de la ponte, les femelles gardent leurs œufs sous les appendices lamelliformes de leur abdomen, comme le font

les cloportes : les œufs y éclosent, et les petits paroissent sortir vivans du corps de leur mère. Leur accouplement est inconnu. Ils se dépouillent au moins une fois l'année de leur peau, dont on trouve les débris dans les lieux qui leur servent ordinairement de retraité.

ARMADILLE VULGAIRE : *Armadillo vulgaris*, Latr.; *Oniscus Armadillo*, Linn.; Sulz., Hist. insect., tab. 30, fig. 13; Cuvier, Journ. d'Hist. Nat., 1792, tome 2, pag. 23, pl. 26, fig. 14-15; *Oniscus cinereus*, Zenker; Panz., Faun. Germ., fasc. 62, n° 22. D'un gris cendré sans taches, avec le bord des anneaux un peu plus pâle. Ce crustacé est fort commun sous les pierres, et on le trouve dans tous les temps de l'année. Il se roule en boule au moindre attouchement et se laisse plutôt briser que de se dérouler; l'action du feu peut seule le forcer à s'étendre.

ARMADILLE PUSTULÉ; *Armadillo pustulatus*, Duméril, Dict. Sc. nat., tom. III, pag. 116; *Armadillo variegatus*, Latr.; *Oniscus variegatus*, Will., Entom., tom. 4, tab. 11, fig. 16; *Oniscus pulchellus*, Panz., Faun. Insect. Germ., fasc. 62, fig. 21. D'un gris cendré, avec des taches irrégulières, blanches ou jaunâtres, sur ses anneaux. Il varie beaucoup pour la couleur, qui est tantôt noirâtre ou bleuâtre, et quelquefois presque blanche; les taches varient aussi beaucoup par leur disposition, par leur forme, et par leurs couleurs. Selon M. Duméril, il est probable qu'il y a plusieurs espèces confondues sous le même nom. Il est fort commun dans les caves peu profondes des habitations rurales, dans les carrières, sous les solives, etc.

ARMADILLE DES BOUTIQUES; *Armadillo officinalis*, Duméril, Dict. Sc. nat., tom. III, pag. 117. Gris; à second anneau du corps échancré, très-grand, plus long que les six derniers. Cette espèce est celle qui nous vient d'Italie et qu'on vend chez les apothicaires comme diurétique, fondante et apéritive. Les médecins n'emploient guère maintenant ce crustacé, qu'on regardoit autrefois comme un remède souverain contre

la jaunisse, et qu'on trouve encore indiqué comme pectoral dans quelques formulaires.

VIII.<sup>e</sup> DIVISION. *Corps déprimé irrégulier; point d'antennes, d'yeux ni de mandibules* (1).

Genre CLXV. *BOPYRE* (*Bopyrus*, Latr.; *Monoculus*, Fabr.).

Corps ovalaire, déprimé, mou, avec une forte saillie longitudinale et médiane en dessous, marqué sur ses deux faces d'impressions transversales qui semblent séparer des segmens au nombre de sept. Tête oblique, distincte seulement parce que son bord antérieur ou chaperon est plus large que ne le sont les bords latéraux des anneaux qui la suivent. Queue aplatie, oblique, sur l'axe du corps, plus étroite que lui, découpée sur ses bords, et marquée de rides transverses sur ses faces supérieure et inférieure, de façon à paroître divisée en six segmens très-étroits. Bouche offrant, 1.<sup>o</sup> à l'extérieur deux valves qui la recouvrent comme des volets, formées chacune d'une pièce fixée antérieurement, en cuiller dont la convexité est en dehors, et d'une semblable pièce plus membraneuse, annexée en arrière de la première; 2.<sup>o</sup> deux pièces latérales molles, comprimées, placées comme des mâchoires; 3.<sup>o</sup> une ouverture centrale qui peut être munie d'autres appendices, tels que mâchoires ou mandibules, mais qui sont indistincts même à la

---

(1) Ces caractères et ceux que je vais détailler sont ceux de l'individu femelle. Si le très-petit crustacé isopode que l'on trouve constamment près de l'issue des œufs de cette femelle est le mâle, comme il y a tout lieu de le présumer, cette huitième division que je propose sera annulée, et il suffira de former dans la précédente une subdivision particulière, pour y ranger le genre *Bopyre*.

M. Leach, au surplus, n'admet pas ce genre dans la classe des crustacés. Il pense que sa place est à côté des vers épizoaires.